



fondé en 1915

mai 2012 – N° 489

ORGANE OFFICIEL DES COMMUNES DE CHÈNE-BOUGERIES, CHÈNE-BOURG ET THÔNEX

Un milliard de coopérateurs

Toad Lane (la ruelle du crapaud), Rochdale, non loin de Manchester, Angleterre. Le 21 décembre 1844, 28 tisserands mis sur la paille par la mécanisation de leur métier sont réunis dans une vieille maison. Leur problème: nourrir leur famille. Pour vaincre la misère, ils décident de créer un petit commerce: chacun met 1 livre sterling dans la cagnotte commune. Ces 28 livres vont servir à acheter quelques kilos de sucre et de beurre, six sacs de farine, un sac de flocon d'avoine et 24 bougies. C'est ainsi que naît la première coopérative de consommateurs, la "Rochdale Society of Equitable Pioneers".

Les principes de la coopérative de Rochdale sont simples et toujours d'actualité: tout le monde peut faire partie de la coopérative; lors des assemblées générales, tous les sociétaires possèdent une voix et les bénéfices sont répartis entre les membres de la coopérative; ceux qui ont investi dans la coopérative touchent chaque année un intérêt proportionnel à leur nombre d'achats et non aux bénéfices.

Nous connaissons tous les grandes coopératives suisses comme la COOP, la Migros ou les banques Raiffeisen, mais il existe de nombreux autres exemples de coopératives plus modestes mais tout aussi réussies. Ainsi, dans le



domaine de l'immobilier, les logements coopératifs représentent 5% de l'offre locative à Genève et 20% à Bâle, à Zurich et Biel. Ils permettent d'éviter la spéculation et de se loger à des prix défiant toute concurrence. Dans le secteur agricole, un certain nombre de coopératives fleurissent dans le canton et permettent aux consommateurs de profiter de produits frais et sains. Plus surprenant, dans la branche des services un module de traduction communautaire offre aux migrants la possibilité de communiquer dans leur langue d'origine. Enfin, un système de troc de services et de biens permet à tout un chacun d'échanger son savoir-faire contre un autre.

Les 28 tisserands de Rochdale ont fait des émules. Il y a actuellement près d'un milliard de coopérateurs dans le monde et les coopératives couvrent l'ensemble de l'activité économique, sociale et culturelle. À un moment où le système économique connaît pas mal de ratés, il n'est pas étonnant que l'ONU ait choisi de faire de 2012 l'Année Internationale des coopératives, car le système coopératif offre une alternative durable à la croissance. Au lieu de mettre le capital au centre de ses intérêts, c'est le bien-être de l'homme qui est son principal souci.

Jean Michel Jakobowicz

Sommaire

Avis	2
Saison culturelle Chêne-Bourg	3
Dossier:	
<i>Les Coopératives</i>	4
- Coopératives d'ici et d'ailleurs	4
- Coopération Nord-Sud	11
- Agriculture de proximité	14
- Communauté	17
Solidarité	18

Informations officielles	19
Trois-Chêne	19
Chêne-Bougeries	22
Chêne-Bourg	27
Thônex	34
Voirie dans les Trois-Chêne	40
Conseils pratiques	41
Centres de Loisirs	43
Musique	46
Culture	48
Vie associative	50
Mille feuilles	54
Pêle-Mêle	55
Antenne citoyenne à Thônex	56

Prochaine distribution
du Chênois:

du 19 au 22 juin 2012



Délai rédactionnel
et publicitaire:
21 mai 2012

Exposition du sculpteur volcanique



La commune de Chêne-Bourg rend hommage au sculpteur André Bucher. Elle a organisé, en collaboration avec la famille, une exposition rétrospective sur l'œuvre de l'artiste qui se tient à la Mairie de Chêne-Bourg, 50 avenue du Petit-Senn,

au chalet Floraire et son magnifique parc.

Cette exposition est ouverte le **mercredi de 14 h à 16 h 30, jeudi 14 h à 20 h et le vendredi de 14 h à 16 h, jusqu'au 25 mai 2012**. La famille de l'artiste vous reçoit et vous présente par la même occasion le livre qui vient de paraître "Artiste volcanique" en avant première.

Les Aînés Solidaires de Thônex

vous attendent nombreux à leur "Thé dansant"

**le mercredi 6 juin de 13 h 30 à 18 h
à la Salle des Fêtes de Thônex**

Entrée: Frs 5.-

Renseignements: I. Hensler – 022 348 13 29

Le Chênois: Organe officiel des communes de Chêne-Bougieries, Chêne-Bourg et Thônex depuis février 1926

N° 489 – 9^e année – mai 2012 – Tirage utile: 15 800 exemplaires

Editeur responsable: Anne-Marie Jaquet, présidente (CM Thônex)

Comité de l'Association Le Chênois:

Flávio Borda d'Água, vice-président (CM Chêne-Bougieries); Enrico Castelli, trésorier (CM Thônex); Paul Annen, secrétaire (CM Chêne-Bourg); Florian Gross (CM Chêne-Bougieries); Mireille Maher (CM Chêne-Bourg); Béatrice Grandjean-Kyburz (CA déléguée à la culture, Chêne-Bougieries); Pierre A. Debarge (CA délégué à la culture, Chêne-Bourg); Philippe Decrey (CA délégué à la culture, Thônex)

Rédactrice en chef: Kaarina Lorenzini

Equipe de rédaction:

Liliane Roussy, Clarisse Miazza, Mariel et Francisco Herrera, Christelle Resvard, Annick Roduit, Michel Bordier, Stephan Bruggmann, Jean-Pierre Chenu, Jean Michel Jakobowicz, Frédéric Montanya, Jacques et Florence Sans

Secrétariat de la rédaction: Françoise Allaman

52, chemin du Bois-Des-Arts – 1226 Thônex

Case postale 145 – 1225 Chêne-Bourg

Tél. 022 349 24 81 (répondeur) – Fax 022 349 14 81

E-mail: lechenois@bluewin.ch – Site Internet: www.lechenois.ch

Prépresse: Le Chênois / **Impression:** Atar Roto Presse SA

Administration (publicités): Journal Le Chênois – pub@lechenois.ch

Distribution (La Poste): tous ménages dans les Trois-Chêne

Abonnement: Frs 20.-/an

Dates des prochaines parutions en 2012:

19 juin, 18 septembre, 23 octobre et 4 décembre



gardez votre énergie ! isolez maintenant*

*une maison mal isolée peut consommer jusqu'à 10x plus d'énergie

notre travail nous passionne . . . **biedermann-sa.com** en parle

Vendredi 1^{er} juin 2012 à 20h00
Concert/récital

Cédric Gremaud



www.chene-bourg.ch

**POINT
FAVRE**



saison culturelle

Renseignements:
022 869 41 15



MC34

RAIFFEISEN

nouvelles



2012, Année internationale des coopératives

Au milieu du XIX^e siècle, Friedrich Wilhelm Raiffeisen fonde en Allemagne le premier modèle de coopérative, qui repose sur les principes d'auto-assistance, de solidarité et de responsabilité personnelle. Sa devise: «Un pour tous, tous pour un».

Aujourd'hui encore, plus de cent ans après, la forme coopérative est une réussite. Nées à l'origine par nécessité, les coopératives conservent de nos jours leurs vertus, parmi lesquelles la fiabilité, la proximité, la confiance, l'équité et la sécurité.

Le Groupe Raiffeisen compte parmi les plus grandes sociétés coopératives de Suisse. En 2010, Raiffeisen a participé à la mise sur pied de la "Communauté d'intérêts (CI) des entreprises coopératives" dont font partie les principales coopératives du pays telles Fenaco (propriétaire du groupe Landi), La Mobilière, Mobility et Coop. La CI a créé au sein de l'Université de Lucerne un centre de compétences spécialisé dans trois domaines: la recherche sur des thèmes d'actualité qui concernent les entreprises coopératives (financement, compliance, etc.), l'environnement politique (droit des coopératives) et la communication.

sociétaires de coopératives répartis dans plus de 100 pays. La Suisse compte à elle seule près de 9'600 coopératives, qui ont pour mission de stabiliser les circuits économiques régionaux, créer des emplois locaux et mettre à la portée de tous ce qui était auparavant réservé à une minorité.

Les coopératives sont donc la preuve que l'union fait la force. ■

Publicité



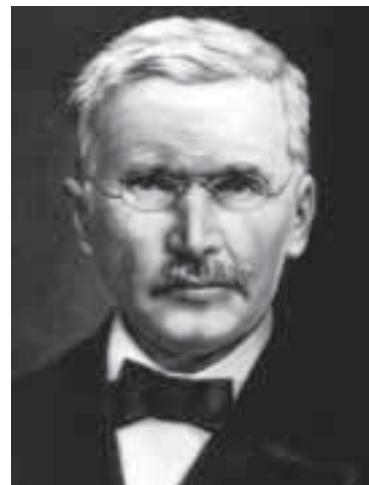
Durlemann SA
Installations thermiques & Energie renouvelable

Installation | Rénovation | Entretien | Dépannage
24h/24



• 36, rue Peillonner 1225 Chêne-Bourg
 • T: 022 348 18 03
 • F: 022 348 89 81
 • E: info@durlemann.ch
www.durlemann.ch

Banque Raiffeisen d'Arve et Lac,
société coopérative



Portrait de Friedrich Wilhelm Raiffeisen (1818-1888), fondateur de la coopérative qui porte son nom.

De plus, les banques Raiffeisen ont pour objectif de conserver une proximité importante avec leur clientèle, tant par leur réseau d'agences présentes dans toute la Suisse, que par leur système informatique e-banking performant. Les qualités propres aux coopératives n'ont d'ailleurs pas échappé à l'ONU. L'Assemblée générale des Nations Unies a décidé de proclamer 2012 "Année internationale des coopératives". Une manière de souligner l'importance des coopératives pour le développement économique et social dans le monde.

L'ONU a recensé 800 millions de

Publicité

riposa SUPERNOVA
le matelas pour un dos fort.



MAINTENANT JOURNÉES ÉTOILE

Prix de lancement SUPERNOVA
avec 10% de réduction

riposa
DE VIEILLIR MEILLEUR

NOUVEAU

avec copper amovible en duvet



meubles BARBEY Fils
Décoration

Le Paradis Du Sommeil

Tel: 022 349 02 18
95-97 Rue de Genève
CH-1225 Thônex-Genève
www.meublesbarbeyparis.ch

Les coopératives: une autre forme de société

Interview de M. Charles Gould, Directeur Général de l'Alliance Coopérative Internationale (ACI), l'organisation non-gouvernementale des coopératives, dont le quartier général se trouve à Genève.



Qu'est-ce qu'une coopérative?

Notre définition un peu formelle d'une coopérative est: une association autonome de personnes qui se mettent ensemble pour atteindre des buts économiques, sociaux et culturels dans le cadre d'une entreprise qu'ils possèdent conjointement et qu'ils contrôlent d'une façon démocratique. En d'autres termes il s'agit de groupes de personnes qui se mettent ensemble pour accomplir un projet commun sans qu'il y ait de relations de propriété entre eux: le projet quel qu'il soit appartient aux coopérateurs sur un pied d'égalité. Ces coopératives peuvent être de taille réduite, mais aussi être des entreprises avec des chiffres d'affaires de plusieurs millions de dollars.

De quand datent les premières coopératives?

Une des dates marquantes dans l'histoire du mouvement coopératif est l'année 1844, date à laquelle 28 tisserands de Rochdale, en Angleterre, ont créé "The Rochdale Society of Equitable Pioneers". Il s'agissait d'un groupe de tisserands de la région de Manchester qui avaient beaucoup de mal à joindre les deux

bouts. Ils décidèrent d'ouvrir un magasin coopératif dont le but était de garantir à la clientèle des prix raisonnables (en vendant au comptant) et une bonne qualité de produits. D'une quarantaine de souscripteurs en 1844, la Société croît rapidement et atteint plus de 10'000 en 1880. L'idée sera reprise quelques années plus tard en Allemagne par Frédéric-Guillaume Raiffeisen qui fondera en 1846, une "Association pour le pain" avec un fournil communautaire, puis des caisses de crédit, ou caisses rurales, où les prêts sont permis grâce à la solidarité de tous les sociétaires. Ces caisses sont à l'origine de différents organismes bancaires, comme le Crédit mutuel en France, ou le groupe Raiffeisen en Suisse, Autriche et Allemagne (*voir article en p 4*). Au début du XX^e siècle, il y a plus d'un million de coopérateurs en Europe.

Est-ce un phénomène purement européen?

Pas du tout! À travers le monde, les coopératives emploient plus de 100 millions de personnes et possèdent près d'un milliard de membres coopérateurs. Vous avez des coopératives sur les cinq continents dont cer-

taines regroupent un nombre de coopérateurs très important. À un niveau plus micro économique, par exemple, vous trouvez des coopératives en Ouganda, une en particulier qui s'occupe de micro-crédit. Cette coopérative a été créée par des femmes pour développer l'artisanat local. Au lac Atitlán au Guatemala, des femmes à nouveau ont développé une coopérative artisanale. En Inde, une coopérative de 55 personnes plante des arbres à Vanlaxmi. Une personne a même créé aux Etats-Unis une coopérative sur internet qui permet aux autres coopératives de mettre en valeur leurs activités.

Plus près de nous, en Suisse, "Mobility" est un modèle du genre. Le 13 mai 1987, huit personnes fondent à Stans ATG AutoTeilet Genossenschaft. Ils se partagent une voiture. 17 jours plus tard, la Coopérative "ShareCom" est fondée à Zurich-Seebach. À l'époque il s'agit d'une coopérative de 17 personnes avec également une seule voiture. 25 ans plus tard "Mobility", née de la fusion de ces deux coopératives, est devenue l'un des plus importants systèmes de partage de voiture en Europe avec 100'000 utilisateurs et 2'600 véhicules.

Au niveau macro-économique, les coopératives jouent un rôle très important. En Suisse, par exemple, deux coopératives, la Migros et la Coop participent à hauteur de 8% au produit national brut. En France, les coopératives font un chiffre d'affaires de 181 milliards d'euros. Elles représentent 60% des banques de détails, 40% de la production agricole et alimentaire et 25% du commerce de détail.

Qu'est-ce qui fait la différence entre une coopérative et une autre entreprise?

Les coopératives mettent la personne au centre de leur intérêt et non le capital. Si l'on définit l'entreprise par trois critères: la propriété, le contrôle et les bénéficiaires, la différence entre une coopérative et une autre entreprise réside dans le fait que ces trois critères sont entre les mains des coopérateurs.

Qu'est-ce que l'Alliance Coopérative Internationale (ACI)?

L'ACI a été fondée à Londres en 1895. Elle compte actuellement 267 membres dans 96 pays. Ses membres sont des coopératives

nationales et internationales de tous les secteurs d'activité, notamment: agriculture, assurances, banque, consommation, habitation, industrie, pêche, santé, tourisme, etc.

Quels sont ses buts?

Les activités de l'ACI sont centrées sur la promotion et la défense de l'identité coopérative. Notre but est de faire reconnaître le système coopératif, aussi bien au niveau national qu'international, et de montrer que l'entreprise coopérative est une forme d'entreprise capable d'être concurrentielle sur le marché. Nous aidons nos membres dans leurs démarches pour que soient adoptées de nouvelles législations et procédures administratives plus appropriées qui respectent le modèle coopératif, ses principes et ses valeurs. L'ACI fournit aussi à ses membres des informations essentielles sur les meilleures pratiques en vigueur. Enfin, à travers notre programme de développement nous apportons une assistance technique aux coopératives qui en ont besoin.

Que représente pour vous l'Année Internationale des Coopératives décrétée par les Nations Unies?

Tout d'abord une reconnaissance internationale du mouvement coopératif, mais aussi la reconnaissance qu'une autre forme de société basée sur la satisfaction des besoins de l'homme et non sur son avidité. Une société où ceux qui produisent, possèdent et dirigent collectivement une entreprise en tirent les profits et non les actionnaires. Cette Année Internationale des Coopératives fournit une occasion d'attirer l'attention des gouvernements nationaux, des milieux d'affaires et, le plus important encore, du grand public sur les avantages fournis par le modèle coopératif.

Quel est le futur du modèle coopératif?

Dans un monde en pleine crise, le modèle coopératif est appelé à se développer. Il n'est pas pensable que le système de production actuel qui met le capital et la spéculation en première ligne puisse continuer à dominer le marché. Dans cette perspective, le système coopératif offre une alternative qui non seulement a fait ses preuves, mais aussi serait tout à fait capable de prendre le relais au niveau international.

Jean Michel Jakobowicz

Une chambre pour 210.- francs par mois

Entretien avec Guillaume Käser, président de la Ciguë

Drôle de nom que celui d'un poison pour une coopérative de logement!

C'est vrai que le nom interpelle, mais à l'origine, il correspond à l'acronyme de: Coopérative immobilière genevoise universitaire et étudiante. Et puis il donne le ton: nous sommes un peu le piquant de l'immobilier genevois.

Qu'est-ce que la Ciguë?

La Ciguë est une coopérative de logement pour les personnes en formation, sans but lucratif, autogérée et indépendante. Notre coopérative a pour but de développer des logements communautaires, bon marché et écologiques.

Depuis combien de temps La Ciguë existe-t-elle?

La Ciguë a été créée en 1986. Déjà à l'époque se loger pour un étudiant ou un apprenti, c'était la croix et la bannière, alors que d'un autre côté, il y avait pas mal de logements vides, en voie de rénovation ou de démolition. Le problème était que les propriétaires avaient peur de louer ces logements et d'avoir à entamer, lorsque les travaux pourraient enfin commencer, des procédures d'expulsion. Notre idée était de louer ces logements à ces propriétaires avec des baux de six mois minimum avec l'engagement de vider les lieux dès que les travaux pourraient commencer.

Les propriétaires ont-ils joué le jeu?

C'était dans leur intérêt, car à l'époque, laisser un logement vide voulait bien souvent dire laisser la porte ouverte à des squatters. La Ciguë a été et est demeurée pour les propriétaires une bonne alternative à l'occupation illégale de leurs locaux vides.

Quels types de logements louez-vous?

Tout d'abord, il faut préciser que ce ne sont pas des

Publicité



logements, mais des chambres à l'intérieur d'appartements avec sanitaire, salon et cuisine en commun. Ces logements peuvent se situer aussi bien dans des villas que dans des immeubles. Ce sont en général des appartements anciens que nous remettons en état. Toutefois, depuis quelques années nous avons développé une autre activité qui est la construction d'immeubles d'habitation et la rénovation d'immeubles.

Pour vous donner un exemple concret, il existait au 49 de la rue de Lyon un domaine nommé le clos Voltaire. Ce domaine avait effectivement appartenu à Voltaire mais, après bien des péripéties, il était complètement en ruines. En 2002, un mouvement populaire créé pour sauver le clos Voltaire de la ruine et de la destruction, aboutit à son achat par la Ville de Genève. La municipalité octroie alors un droit de superficie de 60 ans à la Ciguë en vue de la création d'un lieu d'habitation. Ce droit était assorti de l'obligation de construire un espace polyvalent au rez-de-chaussée constitué de deux salles destinées au musée Voltaire, ainsi qu'à des associations de quartiers. La Ville de Genève a restauré l'extérieur du bâtiment, alors que la Ciguë s'est chargée des chambres destinées aux étudiants. C'est ainsi, que nous avons pu mettre à disposition des personnes en formation 30 chambres au centre-ville. Mais ce n'est là qu'un exemple parmi beaucoup d'autres.

De combien de chambres disposez-vous actuellement?

Nous disposons de 400 chambres dispersées un peu partout en ville de Genève. Parmi ces chambres, 150 nous appartiennent et 250 sont des logements précaires, c'est-à-dire susceptibles d'être récupérés à tout instant par leurs propriétaires. Un point commun: toutes ces chambres sont louées non meublées, ce qui permet à chacune des personnes en formation de pouvoir se créer un univers qui lui est propre. Mais très souvent, lorsqu'elles partent, elles revendent leurs meubles au nouvel arrivant.

Quels sont les critères pour devenir locataires?

Avant de devenir locataire, la personne en formation doit devenir membre de la coopérative; mais, rassurez-vous: la finance d'entrée est très faible puisqu'elle ne dépasse pas CHF 300.- Cette somme sera d'ailleurs remboursée lorsque la personne quittera la coopérative. Et par la suite, elle doit s'acquitter d'un loyer de CHF 210.- à 400.- par mois et d'une cotisation de CHF 50.- par année

Quels sont les critères pour devenir coopérateurs?

Tout d'abord, il faut être en formation, avoir plus de 18 ans et un revenu inférieur à CHF 2400.- par mois. Une fois ces critères vérifiés, nous donnons aux candidats locataires une liste des chambres disponibles. La personne en formation se rend dans chacun des logements où des chambres sont libres et fait son choix. Mais la décision ultime est prise par les colocataires eux-mêmes. Ceux-ci discutent avec la personne en recherche de chambre et prennent une décision en commun.

À ce stade de la procédure, nous n'intervenons que pour être certains que la personne en question remplit bien les conditions de base. Par la suite, toute la gestion sera faite par les colocataires eux-mêmes. Nous n'intervenons qu'en cas de difficultés ou de conflits, ce qui est relativement rare.

Est-ce que ces collocations sont mixtes?

Tout à fait! Mais il faut noter que lorsqu'il s'agit de couple, il est préférable de louer deux chambres.

Ce système de cooptation ne favorise-t-il pas une forme de copinage?

Il est vrai que dans certains logements, nous assistons à un rassemblement de personnes d'un même pays ou d'une même région, mais c'est un phénomène inévitable qui a aussi l'avantage d'éviter l'isolement. En général, les coopérateurs sont très attachés à l'idée de mixité et ouverts au partage et à l'échange entre les langues et les cultures.

Quels sont les principaux problèmes que vous rencontrez?

Comme dans toute colocation, nous avons parfois à rappeler les règles de base à certains colocataires; mais en général ce genre d'intervention se fait au niveau de la collocation elle-même, sans que nous ayons besoin d'intervenir. Par contre, ce que nous constatons de plus en plus, c'est que certains colocataires ont du mal à payer leur loyer...

Que faites-vous dans ce cas-là?

Nous entamons immédiatement des discussions et, si elles n'aboutissent pas, une procédure d'expulsion comme n'importe quel autre propriétaire; mais en même temps, nous essayons, avec le colocataire, de trouver une solution à sa situation financière.

Qui sont les personnes qui habitent dans ces chambres?

Pour 40%, ce sont les étudiants de l'Université, 40% suivent des cours aux HES et les 20% restants sont des apprentis. 50% sont des Suisses, dont bien sûr des Genevois, 30% des Européens et 20% viennent d'autres continents.

berthault immobilier

un suivi personnalisé pour
l'achat ou la vente de votre
bien immobilier

www.berthault.ch
0 2 2 3 4 8 6 8 8 8
26 chemin du mont-blanc
1224 chêne-bougeries

Jean Michel Jakobowicz

La CoDHA, une coopérative pour les familles

Entretien avec Guillaume Käser, vice-président de la Coopérative de l'Habitat Associatif (CoDHA)

Ainsi vous portez plusieurs casquettes, puisque vous êtes à la fois président de la Cigüe et vice-président de la CoDHA!

La raison en est très simple: la CoDHA est la petite sœur de la Cigüe ou pour être précis la version famille de cette dernière. La coopérative de l'habitat associatif la CoDHA est née en 1994. Comme toutes les coopératives, elle est sans but lucratif et rassemble des personnes qui souhaitent un autre type d'habitat, une autre qualité de vie, un autre rapport au logement, basé sur la participation, la convivialité et la solidarité.

Quels sont les buts de la CoDHA?

Officiellement, les buts de la CoDHA sont de sortir les immeubles du marché immobilier, de les remettre en gestion aux habitants sous forme de bail associatif, et de garantir aux habitants un loyer correspondant au coût réel des immeubles. Dans la pratique, la CoDHA a pour but de donner à ses membres des espaces d'habitation autogérée qui ne soient pas soumis à la spéculation. À cette fin, la CoDHA achète, construit, rénove ou prend des immeubles en régie et les loue sous forme de bail associatif à des collectifs d'habitants.

Qu'est-ce qu'un collectif d'habitants?

Un collectif d'habitants se compose de tous les habitants d'un immeuble âgés de plus de 18 ans. Il est organisé selon des principes démocratiques et règle les questions de responsabilité en fonction de la forme de la société choisie. C'est avec ce collectif d'habitants, que la CoDHA va signer un bail. La responsabilité de tenir la comptabilité, d'encaisser les loyers et d'entretenir soigneusement l'immeuble relève de ce collectif d'habitants.

Quelle est la taille de la CoDHA?

Actuellement, nous possédons neuf immeubles avec un total de 200 logements. La CoDHA comporte 1'400 membres.

Comment devient-on membre de la CoDHA?

La démarche est simple: il suffit de prendre une part sociale de CHF 100.- dans la coopérative pour devenir sociétaire et d'acquitter une cotisation annuelle de CHF 140.-

Et une fois membre?

Vous avez la possibilité de vous inscrire sur une liste qui vous permettra

le moment venu d'obtenir un logement. Lorsqu'un projet est lancé, les sociétaires qui sont en tête de liste sont contactés pour voir s'ils sont intéressés. Si tel est le cas, ils vont devoir mettre une mise de fonds de CHF 5'000.- par pièce. Cette mise de fonds leur sera rendue si un jour ils quittent l'appartement qu'ils occupent. Elle va constituer une partie des fonds propres que la CoDHA va mettre sur la table, afin d'obtenir un financement des banques pour lancer son projet. À partir de ce moment, le sociétaire-futur locataire va participer d'une façon pleine et entière à la conception du projet, c'est-à-dire qu'il va pouvoir choisir une grande partie des aménagements de son futur logement.

Chacun va pouvoir choisir sa cuisine, par exemple?

Pas vraiment, car l'idée est de maintenir une certaine homogénéité dans la construction. Par contre tous les sociétaires vont se réunir pour décider quel type de cuisine ils voudront avec quels éléments électroménagers. De longues négociations ont lieu entre les architectes, la CoDHA et les futurs locataires, afin d'harmoniser les envies de tous. Cela a bien sûr des inconvénients, car tout le monde ne peut pas obtenir tout ce qu'il veut dans le cadre de l'enveloppe budgétaire, mais cela a également l'avantage de permettre aux futurs locataires de mieux se connaître avant même d'emménager. Au final, les coopérateurs qui le souhaitent peuvent encore améliorer ce standard commun à leur frais avec l'agrément de la coopérative.

Est-ce un phénomène nouveau?

Pas du tout! Dès les années 1920, des coopératives d'habitation sont apparues un peu partout en Suisse et plus particulièrement à Genève. À l'époque, il s'agissait essentiellement de coopératives d'habitation de corps de métier tels que les cheminots ou les postiers. Dans les années 50, les coopératives ont connu un renouveau, notamment avec des coopératives qui développent une forte participation des habitants. Ce renouveau s'est confirmé dans les années 1990 avec la crise actuelle du logement. À l'heure actuelle, les logements coopératifs représentent 5 % de l'offre locative à Genève et 20 % à Bâle, à Zurich et à Bienne.

Où se trouvent vos immeubles?

Un peu partout dans Genève. La pre-

mière réalisation de la CoDHA se trouve rue Plantamour, aux Paquis, et date de 1995. La rénovation de l'immeuble a été financée par les habitants et par un prêt de la Banque alternative suisse et a aussi bénéficié d'un bonus de rénovation de l'État de Genève. Il compte 12 appartements de cinq et six pièces et le loyer y s'élève, pour un cinq pièces, à CHF 1153.- Parmi les autres immeubles rénovés par la CoDHA, il est intéressant de mentionner l'ancienne poste, au 25 rue de Genève à Chêne-Bourg, au niveau du fameux "Goulet". Construite en 1912, l'ancienne poste faisait partie d'un groupe d'immeubles aujourd'hui disparus. Les immeubles rachetés par l'État de Genève en 1968 pour être démolis sont restés inhabités jusqu'en 1981. Avec la crise du logement, en 1991, des squatters se sont installés dans l'immeuble de l'ancienne poste. Au début des années 2000, l'Etat de Genève a contacté la CoDHA, afin de voir s'il était possible de rénover cet immeuble tout en négociant avec elle un système de bail. Suivant les principes établis par la CoDHA, les locataires, squatters à l'époque, se sont regroupés sous la forme d'association d'habitants. Et dès 2004, le chantier a pu commencer. Il a été terminé en 2006 et les habitants ont repris possession entièrement de l'immeuble en septembre 2006. De nouvelles surfaces commerciales ont été installées. Le rez-de-chaussée accueille des activités en relation avec les intérêts des habitants.

Avez-vous du mal à trouver du financement?

Pour nos premiers projets, les banques étaient plutôt frileuses et n'osaient pas nous prêter d'argent.

Seule la banque alternative suisse d'origine suisse alémanique nous a aidés à l'époque. Aujourd'hui, nous avons l'embarras du choix, car toutes les banques se sont aperçues du sérieux de nos entreprises. Récemment, une des grandes banques de la place a même organisé une réunion destinée aux coopératives d'habitation, pour vanter les mérites d'une telle coopération avec sa filiale genevoise.

Avez-vous de nouveaux projets?

Actuellement, nous avons plusieurs autres projets en cours dont certains en France voisine à Viry, à Nyon et à Lausanne.

Comment sont établis vos loyers?

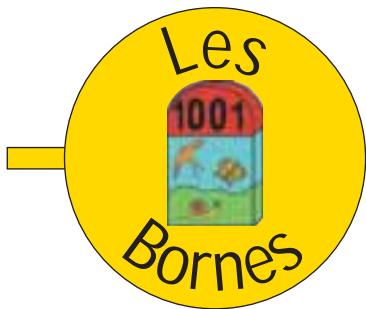
Comme défini dans nos statuts, nous ne cherchons pas à faire des profits. Donc, nos loyers sont calculés au plus près du coût réel. La CoDHA a choisi le système HM (habitation mixte) qui permet une mixité des revenus à l'intérieur d'un même immeuble. À la différence des HLM qui obligent le locataire à quitter les lieux lorsqu'il atteint un certain niveau de salaire, l'habitation mixte est basée sur une subvention personnalisée. Tout le monde paie le même loyer, mais les ménages qui en ont besoin reçoivent une subvention de l'État pour les aider à le payer. Le montant maximum de la subvention est dans ce cas de CHF 1800.- par pièce et par an.

Quel est le niveau moyen des loyers?

Pour des logements neufs, à haute performance énergétique et avant subvention, le 6 pièces est à 2'400.- selon les barèmes de l'office du logement.

Jean Michel Jakobowicz





Une famille chênoise sur les Routes du Monde (13)

Tandis que notre camping-car, Droopy, vogue tranquillement sur les océans indiens et atlantiques en direction de Buenos Aires, nous nous sommes envolés pour Madrid, laissant derrière nous Kuala-Lumpur et la Malaisie.

Dès notre arrivée sur le sol espagnol, la maussade réalité européenne nous reçoit à poings fermés. Finis les visages souriants de l'Asie du Sud-Est, terminés les serveurs attentionnés qui s'interrogent sur notre présence et s'évertuent à comprendre patiemment nos besoins en anglais. Ici, depuis la crise des "subprimes", le soleil semble avoir quitté l'Espagne, emportant avec lui le chaleureux accueil des pays méditerranéens. La dureté des chiffres courbe les têtes et glace les regards. Accusant les 25°C de différence qui nous séparent des températures équatoriales, nous refermons les cols de nos polaires et nous nous engouffrons dans la foule comme de simples numéros oubliés.

... Dans le poste de télévision, aux nouvelles internationales, s'agit un président Sarkozy convaincu et démonstratif, qui pointe du doigt cette Espagne hagarde. Objectif de la manœuvre, détourner les regards vers ce collègue concurrent, lui faire porter le bonnet d'âne et l'atteler au chariot des misères européennes avec sa compagne la Grèce. Aux nouvelles nationales, les olives ne passent plus, le peuple espagnol entame les grèves, gronde dans les rues et inonde déjà les places...

Comme un éclair, une phrase d'Albert Jacquard, me traverse l'esprit. Je recherche dans mes notes la citation lue quelques jours auparavant. Ça y est la voilà, claire, prophétique presque inévitable:

«Il est certes souhaitable qu'un alignement sur les systèmes les plus respectueux des hommes soit un jour réalisé; la mondialisation souhaitée sera alors tout naturellement obtenue. Mais en voulant la réaliser dans la situation actuelle on met la charrette avant le boeuf. Au lieu de permettre une coopération bénéfique, elle génère une guerre économique généralisée dont la conséquence sera un alignement sur les systèmes sociaux les moins favorables» ("J'accuse l'économie triomphante", 1995).

Comme souvent la politique des puissants a commis derechef sa faute habituelle. Pressée par la

concurrence dans un monde, où l'argent et les bénéfices sont devenus les valeurs souveraines, les dirigeants européens ont cru trouver la parade en créant un espace économique pour se protéger de la vague mondialisante. A grands cris, ils ont alors additionné les pays, fondu les monnaies et regroupé les populations dubitatives, comme le berger réunit un troupeau à son insu pour le mener où bon lui semble. Dans leur précipitation, persuadés de leur force, ils ont balayé les avertissements et les inquiétudes légitimes qui appelaient également à un projet social de cette grande et belle Europe...

Si la concurrence est souvent acclamée par ses fervents défenseurs, car elle favorisera la baisse des prix et l'innovation, une chose est sûre, c'est qu'elle abandonne ses déchus à leur propre sort. Peu importe alors de voir une entreprise concurrente ou un état s'effondrer sous le poids de ses dettes. De toute manière, ce sont les employés ou le peuple qui trinquent. A ces derniers de supporter les délocalisations, la précarisation des contrats ou encore le déficit des banques.

"Mondragón", une coopérative modèle

Et pourtant, si ces situations de crises sont récurrentes dans l'ordre de notre économie de marché, il y a depuis longtemps des exemples qui ne sauraient tromper sur les chemins à suivre. Revenons à l'Espagne ou plus précisément au Pays-Basque espagnol, où en 1956 s'est créée "Mondragón", une coopérative ouvrière, sous l'influence d'un prêtre jésuite et de quelques ouvriers, pour faire face aux difficultés conjoncturelles de l'époque. Profitant de la mise à disposition d'une école dans cette petite ville, ils se sont organisés pour se former à la culture et aux besoins de la coopérative.

Pour financer le développement et l'agrandissement de leur entreprise, le charismatique jésuite ne s'est pas effrayé et a créé à l'instar de la banque Raiffeisen, une coopérative bancaire dont les sociétaires étaient, avant tout, les personnes âgées de la localité qui y déposaient

leurs maigres avoirs. Mais les conditions étaient difficiles et les couvertures sociales inexistantes pour ce nouveau type de travailleurs. Qu'à cela ne tienne, ils ont créé leur propre assurance sociale pour faire face aux frais de santé. Actuellement, 55 ans plus tard, "Mondragón" est devenue la plus grande coopérative ouvrière mondiale, employant plus 80'000 employés, dont 85% sont sociétaires et dont les branches principales sont l'industrie, la finance, la formation et les assurances. En outre, elle bénéficie d'une université polytechnique comprenant plus de 9'000 étudiants, fruit de son développement et laboratoire de son pôle de recherche.

N'insistons pas sur les détails de cette coopérative qui, au-delà de sa réussite économique, est parvenue à traverser diverses crises sans grèves, ni licenciements. D'un côté, lors des

restrictions de poste, les sociétaires sont systématiquement reformés; d'un autre côté, le capital de la coopérative n'est jamais une fin en soi, mais bien au contraire il sert toujours comme un moyen, pour développer l'entreprise et son entourage.

Un bel exemple probant des bénéfices qu'engendre une coopération intelligente, qui ne vise pas à satisfaire une simple poignée d'individus et quelques actionnaires avides, mais plutôt qui s'attache à renforcer l'ensemble de ses sociétaires et l'environnement dans lequel elle s'enracine. Devenue un cas d'école étudié de par le monde, elle est depuis régulièrement jalousee pour sa réussite.

Visite d'une ferme de sériciculture au Laos

Mais, il n'est pas nécessaire de





faire référence à une coopérative de cette ampleur pour s'apercevoir du bon sens que l'on aurait à s'employer non pas à la concurrence mais plutôt à la coopération.

Il y a quelques mois, nous avons eu l'occasion de visiter une ferme de sériculture au Laos dont l'organisation veillait également à l'amélioration des conditions des ouvrières en analysant avant tout leurs besoins. Si les tisserandes sont nombreuses dans ce pays, il se trouve que le pays est particulièrement accidenté et les villages sont souvent distants de la capitale Vientiane, où se situe le siège de la petite ferme.

Dans ce cas, au lieu de délocaliser les ouvrières en les amenant à se déplacer en ville, l'entreprise a tout simplement fourni aux ouvrières, dans leurs villages, les métiers à tisser et les matériaux fabriqués à la ferme. Ces dernières peuvent alors continuer à élever leur enfants tout en travaillant et en écoulant leur production pour un bon prix. Chacune travaille alors, non pas en fonction d'une rentabilité exigée, mais selon ses disponibilités et son temps libre. L'entreprise se charge alors d'évaluer et de réunir la production puis de la proposer sur le marché européen à des boutiques où des organisations, comme Caritas, favorables

au commerce équitable.

Le statut de ces femmes, dès quelles auparavant on profitait pour

une bouchée de pain, a radicalement changé. Non seulement leur niveau économique s'est amélioré et elles

ont ainsi scolarisé leurs enfants, mais leur notoriété a également servi d'exemple pour de nombreuses villageoises.

Reçus, avec la plus sincère attention à la ferme, nous y avons passé la nuit. Ainsi, pendant deux jours, nous avons pu observer et filmer l'ensemble des processus liés à la fabrication de la soie. Mais surtout nous nous sommes aperçus à quel point l'ensemble des artisans travaillaient dans une atmosphère agréable et sereine.

Après avoir quitté les lieux, sous les salutations et les sourires de cette belle équipe de production, il nous paraissait si simple et évident que nous sortirions tous toujours gagnants à nous appliquer à résoudre en premier lieu les besoins déjà existants dans notre entourage avant de chercher à conquérir sans cesse de nouveaux marchés en créant des besoins inexistants ou peu nécessaires.

Demain, nous retournerons à l'aéroport, où les grèves des employés d'Iberia, la compagnie nationale espagnole, sont à l'ordre du jour, deux fois par semaine. C'est dans cette atmosphère délétère que nous nous envolerons pour l'Amérique du Sud et reprendrons notre périple brièvement interrompu. ■

Bien à vous,
Jacques Sans

**Vous pouvez suivre
notre périple sur:
<http://www.les100bornes.ch>**



C'est l'été, venez tous à la 11^e
FÊTE
 du Vieux-Chêne
 les 15 et 16
 juin 2012

Les artisans et commerçants du Vieux-Chêne et environs exposeront le fruit de leurs travaux dans une joyeuse ambiance de belle Fête villageoise.



Vendredi 15 juin dès 19h00
 Place du Gothard:
 Concert avec le «Jazz Boulevard»
 à la demande générale!
 A boire et à manger: raclette, saucisses,...

Samedi 16 juin dès 11h00
 Place des 3 Martyrs à la Place du Gothard:

Ouverture des divers stands des commerçants et artisans. A boire et à manger, tambours des Aiglons, concert de la Lyre de Chêne-Bougeries, les Musiciens du Léman Pop-Rock, les Dek'Onex musiques variées, les Chuchichäschli Rock, cortèges, danse et musique avec le groupe Bad Taste Rock n'Pop

et dès 21h00 le groupe Bad Taste
 (sous la tente, place du Gothard)

Avec le bienveillant soutien de la commune de Chêne-Bourg et de la Ville de Chêne-Bougeries.

Nouveau Institut M. Beauté
 Institut de Beauté et Onglerie
 Tel. 022 349 01 16
 078 748 50 77

Poussez la porte de l'institut et laissez-vous surprendre par un enchantement de soins et de gestes qui ne feront que sublimer la femme ravissante que vous êtes déjà...

Bon de réduction de -30%
 (Sur un soin au choix)
 Nous vous proposons une nouvelle technique de pose de faux ongles avec des produits Hypo-Alergéniques, fini très brillant et excellente tenue.
 Hygiène et travail soigné, prix très abordables
 Migros Brico-Loisirs, 2 Place de la gare 1225 Chêne Bourg

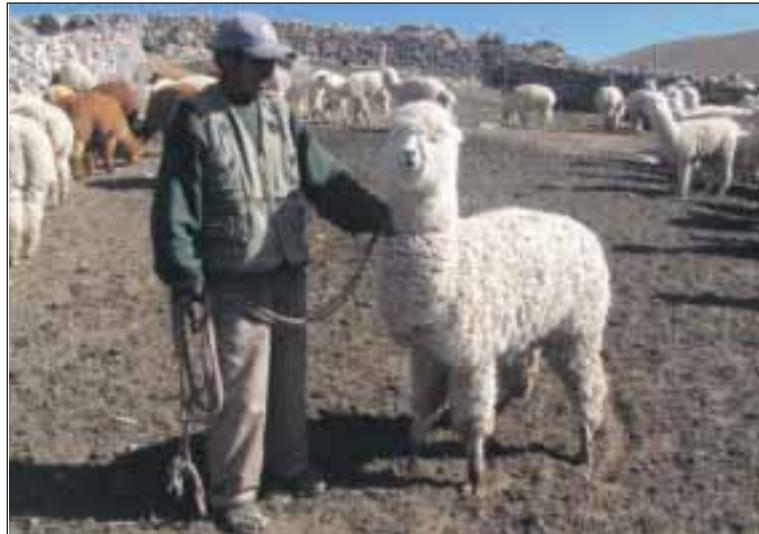
Arrêtez de fumer en 1 heure seulement!
 Depuis 12 ans à Genève
 Garantie et suivi gratuit d'un an.
 Démonstration + test 7/7 sur rendez-vous.
TABAC STOP Center
 31, rue de Chêne-Bougeries GENÈVE
 www.tabac-stop-center.ch Tél. 022 348 83 15

Pharmacie de Chêne-Bougeries

Ivan Hamsag, pharm.
PARKING CLIENTS – LIVRAISONS À DOMICILE
OUVERTURE NON STOP: Lu-Ve: 8h00 à 19h00; Sa: 8h30 à 18h00
 38, rue de Chêne-Bougeries – Tél. 022 860 26 60 – Fax 022 860 26 61

GRANGE & CIE
 AGENCE IMMOBILIÈRE
 — DEPUIS 1867 —
 VOTRE ADRESSE. NOTRE PASSION
 WWW.GRANGE.CH

Un projet de coopération lutte contre la pauvreté des éleveurs de l'Altiplano péruvien



Les oubliés du miracle économique péruvien

Le Pérou évoque les paysages grandioses des hauts plateaux, l'héritage inca, et les marchés aux couleurs vives. Ces clichés ne doivent pourtant pas faire oublier que le pays a connu, dans son histoire récente, de graves troubles politiques qui ont bouleversé sa population. Si le Pérou est aujourd'hui considéré comme un pays stable à la situation économique parmi les plus favorables de la région, il n'en connaît pas moins de grandes inégalités sociales. Plus de 50% des Péruviens vivent en situation de pauvreté et 25% dans l'extrême pauvreté. Chez les paysans des hautes terres andines, ces chiffres atteignent 78% et 47%.

L'association Genève Tiers-Monde, membre de la Fédération genevoise de coopération (FGC), intervient auprès de ces derniers. En partenariat avec DESCO, Centre péruvien d'Etudes et de la Promotion du Développement et leader de la société civile péruvienne actif depuis plus de 40 ans dans le renforcement des capacités des exclus du système, elle soutient depuis 2008 un projet dans l'Altiplano de la province de Caylloma. Proche de la vallée du Colca et de son vertigineux canyon, la région bénéficie du développement touristique. Une manne qui échappe aux éleveurs de lamas et alpagas qui survivent sur des pâtures "perchées" entre 3'800 et 6'000 mètres d'altitude. La haute zone andine est pour eux synonyme de très grande précarité, et les indicateurs socio-économiques montrent que cette situation est intimement liée à l'élevage des camélidés.

Plusieurs raisons l'expliquent. La productivité est faible parce que le surpâturage appauvrit la qualité des sols et donc de l'alimentation des ani-

maux. 80% des pâtures de la zone sont aujourd'hui dégradées, une situation que les changements climatiques aggravent encore. La qualité de la laine et de la viande se dégrade elle aussi du fait du manque de sélection des animaux et de la consanguinité dans les troupeaux. Enfin, en l'absence d'un accès direct au marché, les éleveurs dépendent, pour écouter la laine et la viande, d'intermédiaires qui pratiquent des prix bas quelle que soit la qualité des produits.

Des solutions simples pour un impact durable

L'élevage des lamas et alpagas est l'unique source de revenus des quelque 400 familles (2'400 personnes) bénéficiaires du projet. Améliorer la filière de production et de commercialisation, augmenter la qualité et la valeur marchande des produits et développer la capacité des éleveurs, c'est leur permettre de prendre leur destin en main pour assurer durablement de meilleurs revenus à leur famille. Formation et participation directe des acteurs principaux de la filière de production sont les clés de voûte du projet qui met en œuvre des solutions simples, peu coûteuses et facilement reproductibles.

La construction de mini-barrages pour collecter l'eau de pluie, et de canaux d'irrigation, la formation de promoteurs villageois et des producteurs eux-mêmes en matière de fertilisation permettent déjà d'améliorer l'état des ressources hydriques et de mieux gérer les pâtures.

Pour améliorer la qualité des produits, DESCO a développé un modèle d'amélioration génétique des camélidés basé sur une technique ancestrale. Des paysans leaders, les "planteleros", sont formés pour sélectionner au sein des troupeaux les animaux qui



produisent la meilleure laine ou la meilleure viande, organiser leur reproduction et établir des registres. Au cours de la première phase du projet, 30 planteleros ont été formés et 60 animaux reproducteurs leur ont été confiés. Aujourd'hui, les indices productifs des troupeaux sont nettement améliorés et des éleveurs d'autres provinces viennent ici acheter des animaux. C'était impensable il y a peu!

Un nouveau système de commercialisation associative de la laine est aussi progressivement mis en place pour organiser l'offre, classer la laine par catégorie et la vendre à des prix différenciés. Des tondeurs spécialisés ont été formés et 14 femmes ont appris à classer la laine. Un appui technique est donné à 11 centres de stockage gérés par les municipalités ou des associations d'éleveurs.

Consolider les premiers résultats

La deuxième phase du projet (2010-2012) vise maintenant à consolider les progrès réalisés et à étendre

l'expérience acquise plus largement dans la zone du projet. Il s'agit aussi de renforcer les organisations locales et d'influencer les politiques publiques en matière d'élevage des camélidés, un secteur économique jusqu'à présent absent des agendas politiques.

La coopération n'est pas un vain mot. Avec ce projet, Genève Tiers-Monde et DESCO, avec le soutien de la commune de Chêne-Bourg, œuvrent ensemble, ici et là-bas, pour que les éleveurs de l'Altiplano de la province de Caylloma et leurs familles vivent dignement du fruit de leur travail. Les premiers jalons sont posés et la dynamique de changement est en marche!

Ce projet est cofinancé par la commune de Chêne-Bourg à travers la Fédération genevoise de coopération, ainsi que par l'Etat de Genève, la Direction du Développement et de Coopération (DDC), ainsi que les communes de Bellevue et Vernier.

FGC

Publicité

REGIE SCHMID
Agence Immobilière

VOTRE PARTENAIRE IMMOBILIER
POUR VENDRE, ACQUÉRIR OU DÉVELOPPER
DEMANDEZ UNE
ESTIMATION GRATUITE

SANS ENGAGEMENT ET EN TOUTE DISCRÉTION

022 860 87 87

ou

www.regie-schmid.ch

Régie Schmid SA – route de Chêne 85 – 1224 Chêne-Bougries

Produire du miel est une chose, savoir le commercialiser en est une autre!



Les Sinú produisent un miel de très bonne qualité. Il leur reste à apprendre à le commercialiser.

En Colombie, le miel est fréquemment coupé avec du sucre. Une communauté appuyée par SWISSAID produit un miel bien meilleur. Reste à le faire connaître pour pouvoir le vendre à un bon prix.

Au printemps, sur la côte caraïbe de Colombie, c'est la saison sèche. Les Sinú, premiers habitants de ce littoral, n'ont alors presque rien à vendre, car la prochaine récolte n'aura lieu que dans plusieurs mois. Le printemps est pourtant une période de dépenses importantes puisque c'est le moment de la rentrée scolaire, nécessitant l'achat d'uniformes, de livres et de cahiers pour les enfants.

Partant du constat que le miel est produit surtout au printemps, 54 paysans et artisans de la région de San Andrés de Sotavento ont fondé une coopérative il y a deux ans. Mais encore fallait-il réussir à commercialiser ce miel. Une tâche difficile pour

certains, d'autant que les Sinú se considèrent comme meilleurs producteurs que commerçants. Ils sont toutefois parvenus à distribuer leur miel dans les principales villes de la côte caraïbe.

Coupé au sucre de canne

Sombre, liquide et très parfumé, le miel de cette région est apparemment au goût des consommateurs. Les Sinú en demandent un prix plus élevé que leurs concurrents, car leur produit est pur. Un argument qui a son poids en Colombie, où le miel est plutôt consommé comme médicament que comme aliment. Qui plus est, l'université nationale a prouvé dans une étude que 60% du miel commercialisé en Colombie est coupé avec du sucre de canne ou chauffé, ce qui lui fait perdre à la fois arômes et qualités.

Les paysans ont encore amélioré leur méthode de fabrication et souhaitent augmenter les ventes à la saison prochaine. «Une fois la production bouclée, notre entrée sur le marché a été difficile», explique Israel Márquez, directeur de la coopérative, pour résumer l'expérience de l'année écoulée. Selon lui, produire un miel de qualité n'est pas suffisant. «Nous avons encore des progrès à faire pour améliorer les ventes. Mais avec un peu d'aide, nous y arriverons», ajoute-t-il confiant.

Peter Bucher



Publicité

Vente
Installation

AGENA
TV - HIFI - VIDÉO

022 348 88 80

Réparation
Dépannage

Rue de Genève 3 1225 Chêne-Bourg

Antennes et satellites

Sonorisation Vidéo-projection

Agent officiel **CANAL+**



EMS Le Prieuré
Chemin du Pré-du-Couvent 3
1224 Chêne-Bougeries / Genève
Tél. 022 869 21 00
Fax 022 869 21 01
info@emsleprieure.ch

Plus d'informations

Swissaid est active dans neuf pays en Afrique, en Amérique latine et en Asie et soutient près de 140'000 familles au travers de plus de 300 projets. Dans les pays où elle soutient des projets, la Fondation n'emploie que du personnel local et travaille en partenariat avec des associations sur le terrain. Le financement des projets est possible principalement grâce à la générosité de donateurs en Suisse. Swissaid bénéficie également d'un soutien financier de la Direction du développement et de la coopération.

Pour en savoir plus:

SWISSAID
Rue de Genève 52
1004 Lausanne
info@swissaid.ch
www.swissaid.ch
CCP: 30-303-5

Publicité



L'agriculture biologique au secours du climat

Le changement climatique est une réalité pour les paysans indiens. Pour y faire face, un projet soutenu par SWISSAID mise sur l'agriculture biologique ainsi que la recherche et la conservation de semences locales, mieux adaptées pour lutter contre la sécheresse. «Désormais, chaque deux à trois ans, notre région connaît une grave sécheresse, ce qui n'était pas le cas auparavant; et par manque d'eau, les animaux périssent et les récoltes sont maigres», témoigne Gangula Ramanjaneyulu, directeur du Centre pour l'agriculture durable (CSA), à Hyderabad en Inde. Or sans chèvres ni poules ni vaches, les paysans sont privés des revenus ainsi que de l'engrais naturel générés par les animaux durant toute l'année. Et comme ce n'est qu'à la fin des récoltes qu'ils reçoivent de l'argent, leurs conditions de vie se détériorent.

La mousson se fait rare

Les courbes des précipitations qu'il établit consciencieusement depuis cinq ans ont permis à Gangula Ramanjaneyulu de constater que, parfois, la mousson arrive trop tard; que d'autres fois elle ne vient pas du tout ou qu'encore, il ne tombe que de faibles pluies irrégulières. Les sources s'assèchent, tandis que des vagues de chaleur provoquent des pertes de récolte et mettent hommes et animaux à rude épreuve. Conséquence: la situation alimentaire se détériore. Il y a cinquante ans, les habitants du district de Vidharba consommaient plus de 2280 calories en moyenne par jour, contre seulement 1780 aujourd'hui.

Les paysans s'endettent pour des engrains

Le chercheur, qui a pris part aux conférences organisées par SWISSAID sur la recherche agricole, dénonce par ailleurs les diktats des multinationales de l'agrochimie qui imposent leurs engrains, pesticides et semences transgéniques, dont le coût prohibitif constraint les paysans à s'endetter encore davantage. «Toutes les 30 minutes, un paysan se suicide en Inde parce qu'il ne voit aucune issue à la spirale de l'endettement», soutient-il. Les engrains pour lesquels les paysans indiens s'endettent contiennent des protoxydes d'azote qui sont bien plus dommageables pour le climat que le CO₂ (dioxyde de carbone). Selon les estimations du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), la moitié des pro-



Des paysans montrent à leurs collègues une méthode naturelle pour éloigner les insectes nuisibles de leurs champs.

toxydes d'azote issus des engrains se retrouvent dans l'eau et dans l'air. En Inde, 3 % des émissions de gaz à effet de serre sont dues à la production et à l'utilisation d'engrains. Au total, dans ce pays, près d'un tiers de ces émissions proviennent de l'agriculture.

C'est pourquoi SWISSAID a lancé au début de l'année, en collaboration avec le CSA d'Hyderabad, un projet d'agriculture biologique auquel participent quelque 1500 familles réparties dans 30 villages. Dans un premier temps, ce projet sera mené à bien durant deux ans, mais sa durée est prévue pour huit ans. Au total, 5000 paysans et leurs familles devraient en bénéficier.

Des semences adaptées au changement climatique

Le projet a débuté par une formation donnée aux paysans pour apprendre à redonner une fertilité à des sols épuisés grâce à des méthodes écologiques. «Les paysans verront les résultats dès la première récolte, souligne Gangula Ramanjaneyulu. Nous ne leur avons cependant rien promis, si ce n'est beaucoup de travail.» Car le passage à l'agriculture biologique et l'amélioration de la fertilité des sols exigent de gros efforts.

Les paysans se sont constitués en associations et sont actuellement en train de mettre sur pied des banques de semences qu'ils gèrent collectivement. Leur objectif est de pouvoir produire et stocker des semences locales améliorées et les vendre. Dans la région, les variétés hybrides et les semences de coton transgéniques

aussi en cours de construction afin de limiter la mortalité des animaux. Deux personnes y seront chargées de l'élevage et de la vaccination des poussins qui, à l'âge de 30 jours, seront vendus aux paysans. L'opération est rentable. En effet, le paysan paye l'équivalent de 50 centimes pour un poussin vacciné de 30 jours, mais peut déjà le revendre au bout de 45 jours pour 1,50 franc.

Des mesures importantes sont prévues pour l'année prochaine. Tout d'abord, les paysans veulent faire avancer l'aménagement d'étangs de collecte des eaux de pluie permettant de compenser une pluviométrie de plus en plus aléatoire. Ensuite, ils entendent solliciter l'aide financière de l'Etat indien qui a mis sur pieds divers programmes pour appuyer les paysans.

La valeur de l'exemple

Seuls les projets rentables s'imposent sur le long terme. Selon Gangula Ramanjaneyulu, les personnes élevant des poussins ou disposant de semences bio de meilleure qualité devraient ainsi gagner 100 à 200 francs de plus par an. Dans les villages pionniers, la moitié des familles participe jusqu'à présent. Mais le chercheur indien est confiant: «Quand les autres verront les bénéfices générés, ils s'y mettront aussi.»

Pia Wildberger, rédaction
www.csa-india.org
www.careforclimate.ch

En savoir +

Avec l'association Care for Climate, l'Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL), l'Ecole polytechnique de Zurich (EPFZ) et le CSA en Inde, SWISSAID veut s'appuyer sur le projet décrit dans cet article pour évaluer dans quelle mesure l'agriculture biologique atténue les émissions de gaz à effet de serre.

Les études scientifiques menées par Care for Climate visent à répondre à une question majeure: comment peut être calculée la formation de CO₂ en fonction de la composition du sol et du type d'agriculture? Le but étant de pouvoir établir à moyen terme des certificats verts de "non émission" de CO₂. SWISSAID et Care for Climate veulent proposer ces certificats sur le marché de la compensation carbone, espérant ainsi dégager des fonds supplémentaires pour soutenir des projets d'agriculture durable et respectueuse de l'environnement. Un étudiant ou une étudiante de l'EPFZ réalisera l'étude sur place, dans le cadre de son mémoire. L'association Care for Climate réunit des étudiants et des anciens élèves de l'EPFZ qui s'engagent pour une diminution des émissions de CO₂.

Agriculture Contractuelle de Proximité: saine et solidaire



Nos supermarchés sont aujourd'hui nombreux à être devenus de grands monopoles. Bien que souvent organisés en coopératives, issues d'une pensée sociale de la fin du XIX^e siècle, à l'heure du capitalisme, ils visent l'objectif commun à la grande distribution: augmenter leur profit. L'intérêt général en matière d'économie, d'écologie, de santé, d'éthique, ou encore de géopolitique, est alors bien rarement conciliable avec leur production industrielle.

Avec la remise en cause des modes de consommation, des alternatives ont vu le jour. Parmi différents modes de vente directe (magasins de ferme, marchés, auto-cueillette), l'"Agriculture Contractuelle de Proximité" (ACP) en est un nouveau, dont le développement a profité d'internet.

L'ACP, c'est quoi?

L'ACP est basée sur le principe d'un contrat entre consommateurs et agriculteurs d'une même région, les seconds s'engageant à fournir aux premiers des produits, pour une saison ou plus. Fruits et légumes surtout, mais aussi produits de garde, laitiers, carnés, transformés, et même vins, fleurs, plants et semences.

Ce mouvement, qui s'est fortement étendu dès les années 2000, se trouve déjà dans une grande variété de pays du monde entier: France (AMAP), Etats-Unis et Canada (CSA), Japon, Afrique, Russie, etc. En Suisse romande, alors qu'elles ne furent qu'au nombre de deux pendant 20 ans, ces initiatives ont dépassé les vingt en 2008 et les trente aujourd'hui.

La charpente suisse de l'ACP

Uniterre, syndicat agricole des producteurs respectueux de l'environnement qui promeut l'ACP en Suisse, lança en 2008 la "Fédération Romande de l'Agriculture Contractuelle de Proximité" (FRACP), une structure regroupant les initiatives romandes et comprenant charte et statuts. Depuis, le but d'Uniterre et de la FRACP est de participer à reconstruire la bonne qualité de vie d'une société durable, à travers des initiatives qui peuvent

être coopératives, associatives ou individuelles, et dont le contrat définit la quantité, le mode de production, le prix et les modalités de livraison des produits. La proximité implique en effet respect de l'environnement et qualité: les modes de production, catégorisés, peuvent être bio (la plupart), certifié et non-certifié, et PER (prestations écologiques requises). Bien sûr, ils excluent tous les OGM.

L'engagement de l'ACP

Faire un choix respectueux du producteur, du consommateur et de l'environnement, qui crée un lien consommateur-producteur et consommateur-nature: voilà ce qui permet de décider et d'agir pour un futur durable. Mais comment définir le durable? «L'agriculture durable est une agriculture soutenable car elle répond aux besoins d'aujourd'hui (aliments sains, eau de qualité, emploi et qualité de vie) sans remettre en cause les ressources

naturelles pour les générations futures» (Réseau Agriculture Durable).

La souveraineté alimentaire, clef de voûte de la charte de la FRACP, fait la différence pour le "consomm'acteur": «la souveraineté alimentaire est le droit (...) à définir une politique agricole et alimentaire, sans dumping de prix vis-à-vis de pays tiers. La priorité est donnée à la production agricole locale pour nourrir la population. Les paysan-ne-s ont le droit de produire des aliments et les consommateurs ont le droit de pouvoir décider ce qu'ils veulent consommer et par qui et comment l'aliment est produit. Les prix agricoles doivent être liés aux coûts de production.»

En 2008, la FRACP se voit décerner par le label Biosuisse, Fédération des entreprises agricoles biologique suisses (qui ont le Bourgeon), le prix d'encouragement à l'agriculture contractuelle. En 2009, elle gagne l'Agroprix de l'innovation en agriculture.

Un souci en moins, de la variété en plus

Le panier que les agriculteurs s'engagent à fournir représente un souci de moins et du temps en plus pour le consommateur. Ce dernier évite le stress des supermarchés, et passe le temps ainsi gagné à cuisiner, souvent pour se rendre compte que cette activité créatrice vide la tête, et ne demande pas forcément plus de temps que préparer des boîtes et des surgelés. C'est aussi une façon de se laisser surprendre, avec des légumes que l'on n'a encore jamais préparés. Avec internet, facile de trouver rapidement mode de conservation et recettes.

Certains consommateurs des produits saisonniers de proximité trouvent une chose à leur redire: la saison du légume qu'ils n'aiment pas dure toujours trop longtemps! Agro-idée a ainsi eu la bonne initiative de varier ses paniers avec des légumes anciens ou peu connus.



Manger de saison, c'est manger sain

Vivre au rythme des saisons a permis à l'homme de survivre et d'évoluer, en consommant d'abord ce qu'il cueillait, puis ce qu'il a fait lui-même pousser. Mais avec l'explosion des modes de transport et de la technologie, nous avons accédé massivement, rapidement et facilement à des produits "exotiques" ou occasionnels, et la peur de manquer combinée à l'accélération du mode de vie ont modifié notre façon de consommer, de façon nuisible pour notre planète et notre santé. Manger les produits saisonniers, c'est renouer avec l'environnement et obtenir par les aliments de quoi lutter contre les maux de saison.

Certaines formes d'ACP permettent d'apporter la touche finale à une santé optimale, lorsqu'une partie du paiement consiste à donner de son temps pour participer aux travaux sur l'exploitation. Air pur, sport en douceur, et bonne humeur assurés!

Des courses qui ne polluent pas... même nos assiettes!

Le principe de proximité diminue le transport, donc la pollution de l'air. Certains vont jusqu'à livrer à vélo, et même avec véhicule roulant au gaz naturel, comme c'est le cas d'Espace-terroir. L'ACP limite aussi son impact sur l'environnement en évitant l'utilisation d'énergie pour chauffer des serres, et met un terme au gâchis d'emballages, qui encom-

brent nos poubelles, mobilisent inutilement les ressources, contribuent à la pollution de notre planète, et, on le sait moins, polluent même parfois nos aliments. Par exemple, le fameux bisphénol A (BPA), substance chimique de synthèse qui entre dans la fabrication de nombreuses matières plastiques destinées au contact alimentaire, et dont la toxicité sur le corps humain est en débat (non-reconnue en Suisse): il est utilisé notamment pour tapisser l'intérieur de boîtes de conserve ou canettes, et son utilisation dans la fabrication de biberons a récemment été interdite dans plusieurs pays.

Eliminer les intermédiaires, un gage d'équité et de qualité

En éliminant les intermédiaires, les prix sont plus justes pour le producteur et le consommateur, et l'engagement sur la durée et le paiement à l'avance préviennent les crises. Ce mode de fonctionnement favorise également le contact, et engage les agriculteurs à une transparence et une qualité que n'offrent pas les supermarchés. La proximité géographique et humaine instaure un rapport de confiance, d'engagement et de traçabilité, passant aussi par l'information et la participation des consommateurs. L'offre de l'ACP comprend ainsi souvent des communications régulières aux adhérents, et un site internet avec nombre d'informations utiles.

Depuis 2006, Uniterre a mis en place une plateforme sur l'ACP. Les initiatives devenues nombreuses ont ainsi la possibilité de faire progresser la branche. Les anciens transmettent leur savoir aux plus jeunes, comme quelques structures âgées de plus de 20 ans, la "Clé des Champs" dans le Jura ou les "Jardins de Cocagne" à Genève. Cepen-

dant, malgré leur développement exponentiel depuis les années 2000, les initiatives ne sont pas encore assez nombreuses: certaines possèdent des listes d'attente d'un an et plus!

Clarisse Miazza



L'ACP près de chez vous

Paniers dans les Trois-Chêne:

Les Jardins de Cocagne, Bernex, tél. 022 756 34 45

www.cocagne.ch / Email: cocagne@cocagne.ch

Livrasons hebdomadaires (11/an), dont à Chêne-Bourg. Bio

Les ares et vous, Vandoeuvres, tél. 076 204 86 76 et 078 842 83 50

www.lesaresetvous.ch / Email: producteurs@lesaresetvous.ch

Livraison hebdomadaire (mai-nov.), chaque 2 semaines (déc.-avril), dont aux Trois-Chêne.

Bio

Le Jardin des Charrottons, Confignon, tél. 022 743 05 87

www.charrottons.org / Email: charrottons@hotmail.com

Livrasons hebdomadaires, dont à Chêne-Bourg. Bio non-certifié

Espace-terroir.ch, Carouge, tél. 022 827 40 50

www.espace-terroir.ch

Livrasons diverses de paniers et produits, dont à Chêne-Bourg. Labels variables de qualité suisse.

Autres paniers à Genève:

Le panier à 4 pattes, www.paniera4pattes.ch / tél. 022 755 60 10

Paniers saisonniers (2/an) d'une grande variété. PER

L'Affaire Tournerêve, www.tournereve.ch / tél. 076 285 57 52

Paniers saisonniers (2/an) d'une grande variété. Bio/PER

Les mangeurs, www.mangeurs.ch / tél. 022 732 00 63 ou 732 06 45

Epicerie, restaurant et paniers (hebdomadaires, à la quinzaine ou mensuels, et découverte).

Bio

Agro-idée, www.agro-idee.ch

Paniers hebdomadaires ou à la quinzaine de fruits et légumes. Bio

Cultures locales, www.culturelocales.ch / tél. 078 881 78 15

Paniers hebdomadaires (avrيل-déc.). Bio sans label

Les Potagers de Gaïa, tél. 076 316 68 68 / Email: potagers.gaia@gmail.com

Paniers hebdomadaires de légumes et plantes (mi mai-octobre). Bio non-certifié

Terre de Lune, tél. 077 460 93 82 / Email: terredelune.ch@gmail.com

Paniers hebdomadaires (mai-déc.). Bio non-certifié

Trajets Jardin, www.trajet.org / tél. 079 321 09 91

Paniers hebdomadaires de légumes.

Aux Petits Oignons, tél. 076 562 59 67

Email: argandcharles@hotmail.com

Pour participer et bio:

Les Vergers d'Epicure, www.vergers-epicure.ch / tél. 079 751 77 30

Les Cueillettes de Landecy, www.cueillettes.org / tél. 079 296 62 89





FERDINAND DESJACQUES & Cie SA

ENTREPRISE DU BÂTIMENT

Maçonnerie, gypserie, peinture,
isolation de façades

Avenue de l'Aurore 7 - 1225 CHÈNE-BOURG

Tél. 022 348 61 67 - fdesjacques@bluewin.ch

*Favorisez nos
annonceurs!*



R. MAZZOLI^{SA}

® 1966

Staff - Moulage - Décoration - Plafonds suspendus

Cloisons légères - Cloisons mobiles

Chemin de la Mousse, 135 / CH-1226 Thônex

Tél. +41 (0)22 348 39 64 - Fax +41 (0)22 349 21 02

www.mazzoli.ch



**SERRURERIE
Renato LAZZARONI**

DÉPANNAGE
ENTRETIEN • PORTES BLINDÉES
POSE SERRURES DE SÉCURITÉ FICHET
COFFRES-FORTS

Avenue de Bel-Air 47A
1225 Chêne-Bourg
Tél. 022 349 37 39
Fax 022 349 52 72

Atelier:
Tél. + fax 022 781 56 26
Natel 079 431 66 29
lazzaroni.r@bluewin.ch

FAM CUISINES ÉLECTROMÉNAGERS

BOSCH

WOT 20352

LAVE LINGE TOP
Capacité variable
automatique: 1 à 5.5 kg
Vitesse d'essorage:
1000 - 100 t/mn
Départ différé de 1 à 19 h
et affichage du temps
restant
Classe Energie: A / A / C
Consommation Eau: 48
Litres
Electricité: 1.04 kWh
Dimension:
H 90 x L 40 x P 62 cm



BOSCH

KGV33VW30

Volume utile total: 309 l
Classe énergétique A++
Consommation Annuelle:
219 kWh
REFRIGERATEUR:
Volume utile 194 l
Dégivrage automatique
CONGELATEUR ****:
Volume utile 94 l
Technologie LowFrost
Pouvoir de congélation:
7 kg en 24 h
Autonomie en cas de
panne: 23 h
Dimensions (H x L x P):
176 x 60 x 65 cm

~~1300.-~~
698.-

~~1300.-~~
698.-



BOSCH

SMS 50E22

LAVE VAISSELLE 13 couverts
5 Programmes: Intensif 70 °C,
Normal 65 °C, Eco 50 °C,
Rapide 45 °C, Pré lavage
Classe Energie: A+ / A / A
Consommation: 12 l d'eau /
1.02 kWh électricité / 175 min
durée de programme
Niveau sonore:
46 dB (A) re 1 pW
Dimension:
H 84.5 x L 60 x P 60 cm



~~1405.-~~
698.-

CORNavin
3, rue de Cornavin
Tél. 022 738 83 83

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ
Tél. 022 786 04 02
Commande par internet:
www.famcuisines.ch • info@famcuisines.ch

CHÈNE-BOURG Centre des Trois Chêne
2, rue Peillonnex (angle rue de Genève)
Tél. 022 349 12 12 / Fax 022 786 04 06

spinelli & Fils
maçonnerie - béton armé - gypserie - peinture - décoration

9, ch. du Pâquier
1231 Conches
T 022 347 20 22
info@spinelli-ge.ch
www.spinelli-ge.ch

SEL du lac, l'économie autrement

C'est la crise! A l'heure où le modèle capitaliste semble en débâcle, où tout le système financier fleure les profits injustifiés et l'hypocrisie la plus complète, où les citoyens se sentent grugés, spoliés et sans cesse violentés, un nouveau modèle économique peine à se mettre en place. Pourtant, quelques communautés testent diverses pistes coopératives, associatives ou communautaires avec plus ou moins de succès. L'une de ces voies réactualise le plus vieux mode d'échange connu: le troc. C'est le cas de SEL du lac, une association genevoise.

SEL, Système d'Echange Local créé en 2004, permet à ses membres d'échanger des biens, des services ou même des savoirs. L'originalité du système est que la valeur de base n'est en rien financière, mais en grains de sel, l'occasion de repenser à l'échelle humaine, la valeur réelle que nous pouvons attribuer à un objet, à une réparation ou à une leçon d'histoire. Pour certains, c'est un moyen d'échanger sans entamer un quelconque capital; mais pour d'autres, c'est de résister au système économique actuel, une façon de prendre position sur l'échiquier économique autrement, un acte politique et citoyen sans agressivité. Les



membres, paradoxalement, s'enrichissent, réactualisant la force du geste au détriment de la valeur marchande, la chaleur de l'Autre à la froideur de la pièce, le sourire à l'impersonnalité des zéros. L'échange engendre la solidarité.

C'est une communauté liée par une même volonté de partager et d'échanger, suivant ainsi l'idée que

pour changer, il faut échanger. Les offres et les demandes paraissent sur le site¹, ou sur un catalogue. Un membre peut alors prendre contact avec un autre membre. Ils s'accordent alors sur la valeur des services troqués en "grains de sel", et n'ont plus qu'à procéder à l'échange. Et pour parfaire le sentiment communautaire, ils se retrouvent au premier

lundi du mois², en début de soirée, à l'occasion d'un buffet canadien suivi d'une réunion.

L'argent, source d'inégalité, de violence, de haine, nerf de la guerre, peut devenir obsolète. Le partage de biens ou de savoirs entre individus engagés et motivés peut placer des individus aux ressources différentes sur une même plateforme, permettre un troc basé sur la reconnaissance des valeurs du travail, de la sueur ou de la connaissance. Le sel, jeu de mot ou acronyme, sert ainsi de monnaie étalon entre individus qui tentent autre chose, autrement. Une inscription sur Internet, une solide motivation, une volonté de changement et un engagement, puis l'individu s'essaiera à une ancienne forme de commerce, réactualisée, revalorisée. Pour l'instant, les membres sont peu nombreux encore; mais en ces temps incertains, gageons que la formule attirera sans doute d'autres rêveurs.

Stephan Bruggmann

¹ <http://sel dulac.ch>

² A la Maison de quartier des Asters, au 1er étage, 47 rue Schaub, à l'angle des rues Schaub et Hoffmann, 1202 Genève.

Interprétariat communautaire

Dans un numéro sur les communautés, comment ne pas parler de la Croix-Rouge? Comment oublier ce formidable engagement, à l'échelle mondiale, d'un organisme sans but lucratif si utile à l'humanité? Présente partout, sur tous les fronts, sans étiquette politique, la Croix-Rouge est le prototype de l'engagement humanitaire sans étiquette communautaire. En clair, toute communauté y trouve sans autre sa place. Un parfait exemple de cet engagement se

retrouve sous l'étiquette de l'interprétariat communautaire.

Que faire lorsqu'un migrant n'a aucune notion de la langue du pays où il débarque? Appeler un interprète. Simple? Pas tant que ça! Sur le globe, on dénombre deux-cent-vingt pays ou états, dans lesquels, bon an mal an, on peut trouver six-mille-huit-cents langues différentes. Six-mille-huit-cents! À titre d'exemple, rien qu'en Indonésie, on en recense sept-cent-vingt-deux, en Papouasie-Nouvelle-Guinée huit-cent-trente et aux États-Unis, trois-cent soixante. Inutile de dire que nos équipes d'interprètes ne pratiquent pas toutes ces langues, ce qui s'avéreraient inutiles, tant la probabilité de retrouver un migrant de certaines zones est infime. Néanmoins, dans le monde actuel où frontière ne rime plus forcément avec rempart infranchissable, il n'en demeure pas moins qu'un nombre certain de migrants utilisent

des langues fort éloignées de la nôtre et que la maîtrise de l'Anglais, de l'Espagnol et d'autres grandes langues majoritaires, ne suffit pas à communiquer avec la totalité de la vague migratoire.

Afin que les migrants ne soient pas trop désorientés à leur arrivée et que chacun puisse avoir accès à la culture de l'autre, la Croix-Rouge genevoise offre ce service. Cent-vingt interprètes formés au dialogue interculturel, maîtrisant septante-quatre langues assurent un service en triologue, intermédiaire entre deux personnes, ou au téléphone dans le respect des principes fondamentaux de la Croix-Rouge, humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité et universalité, et un devoir de réserve.

Tour de Babel

La liste des langues disponibles est impressionnante et il serait oiseux de la citer intégralement, mais certaines d'entre elles ont de si belles résonances qu'il serait dommage de se priver: outre les anglo-saxonnes, slaves et latines, on peut se faire comprendre en amharique (principalement parlé en Ethiopie),

en diakhankho (au Sénégal, Mali, Gambie, Guinée), en ewe (Niger, Congo), en fang (langue bantoue au Cameroun, Congo-Brazzaville, Guinée équatoriale, Gabon), en kinyarwanda (Rwanda), en malayalam (Inde), en ourdou (Inde), en ouïgour (Xinjiang, Turquie, Kazakhstan), en pashto (Afghanistan), en tigré (Ethiopie) ou en zazaki (kurde)¹.

Il n'est pas inutile de rappeler enfin que Genève comporte environ 38,7 % d'étrangers, les Trois-Chêne en comptent environ 35 %. Merveille de la mondialisation, mosaïque de peuples, notre ville est une tour de Babel. Afin d'éviter son funeste destin, la Croix-Rouge permet de communiquer.

Stephan Bruggmann

¹ ... et la liste n'est pas exhaustive!

² Chiffres de 2004, source: <ftp://ftp.geneve.ch/statistique/publication/analyses/an-ed-2006-37.pdf>

Pour de plus amples informations:
Croix-Rouge genevoise,
Service Interprétariat communautaire,
Route des Acacias 9, 1211 Genève 4,
Tél. 022 304 04 91, Fax. 022 300 31 83,
interpretes@croix-rouge-ge.ch



Association Camarada, 30 ans de soutien aux femmes migrantes

Fondée en 1982 par le centre social protestant, Camarada est une association sans but lucratif qui propose un concept complet lié à l'accueil et à la formation des femmes migrantes. Des cours de français à l'acquisition de savoir-faire professionnels, une importante palette d'activités est mise en place depuis le centre principal situé à la Servette; mais le travail s'effectue également en réseau, grâce à une centaine de partenaires. Plusieurs "satellites" se chargent de compléter cette offre, notamment à Carouge ou encore à Chêne-Bourg, dans le cadre d'un projet pilote mené depuis 2 ans. Une permanence socio-sanitaire permet également aux femmes d'être orientées ou accompagnées dans le réseau genevois de la santé, du social ou du secteur juridique.

Insertion sociale et professionnelle

«L'association vise une prise en charge globale de la personne et tente dans la mesure des places disponibles d'offrir à chacune un programme à la carte selon ses besoins, sa disponibilité et sa situation personnelle», explique Janine Moser, présidente de Camarada.

L'idée est en effet d'agir de manière transversale sur les différentes problématiques que peuvent rencontrer les femmes migrantes: «Le processus d'intégration est une démarche complexe liée à de nombreux facteurs: causes de l'exil, contexte de l'accueil, éléments constitutifs de l'identité d'une personne et d'un groupe, acquisition de connaissances préalables, etc. Il est important de ne pas se contenter

uniquement de l'apprentissage des rudiments du langage ou d'une insertion professionnelle bâclée, qui risquent d'aboutir à des échecs répétés. Dans ce contexte, et particulièrement pour les populations les plus précarisées (analphabétisme, faible scolarisation, séquelles de traumatismes divers, etc.) il faut offrir aux personnes exilées une réelle possibilité de reconstruire une identité personnelle et sociale».

Ainsi, pour compléter les cours d'alphabétisation et de français s'ajoutent des "ateliers pratiques pour les compétences sociales et techniques", qui permettent la mise en pratique du français et l'acquisition de compétences spécifiques dans des domaines aussi variés que la couture, la cuisine, l'informatique, les sorties, la santé et l'éducation ou encore l'intégration et la citoyenneté... Dans cet esprit, par exemple, un rallye destiné à se familiariser avec la gare de Cornavin et ses environs vient d'être organisé. «Cette offre organisée pour des groupes restreints favorise la socialisation, le sentiment d'appartenance et la confiance en soi», confirme Janine Moser.

En matière d'intégration professionnelle, Camarada propose en outre sur son site de Carouge le programme "ici-formation" reconnu par l'Office Cantonal de l'Emploi. Près de cinquante femmes ont ainsi bénéficié l'an passé d'une formation en économie domestique de trois mois. Une offre intensive qui comprend un bilan de compétences, la mise en place d'un projet professionnel, des stages en entreprises ainsi qu'un suivi pour les recherches d'emploi.



"Femmes suivant un cours de français"

Indispensables, l'accueil et l'aide réservés aux enfants

Pour s'assurer que les femmes peuvent bel et bien profiter de tels programmes, il est cependant nécessaire que leurs enfants en bas âge puissent intégrer des structures de garde ad hoc. A la Servette, même si toutes les demandes ne peuvent être satisfaites, l'Espace enfants a ainsi accueilli l'an passé près de 120 petits, âgés de zéro à quatre ans, afin que leurs mères puissent se libérer pour fréquenter les différents cours et offres de formation. Un tel lieu permet également la socialisation et l'intégration des enfants dès leur plus jeune âge. Quant aux plus grands, entre 6 et 9 ans, ils peuvent accompagner leurs mamans à Camarada chaque mercredi afin d'obtenir un soutien scolaire. Ces dernières bénéficient pour leur part d'une aide pour soutenir leurs enfants dans l'apprentissage de la lecture. Enfin, une permanence "ADO" soutient les mères et leurs adolescents en rupture: orientation, suivi, stage ou retour en formation peuvent ainsi être envisagés.

Quel avenir pour Chêne-Bourg?

Après une période test de deux ans, Camarada réfléchit aujourd'hui quant à la suite à donner à ses activités chênoises. Avec l'aide de nos trois communes, plusieurs salles ont en effet pu être mises à disposition à la Maison de Quartiers de Chêne-Bourg, afin de dispenser des cours de français, et ce deux jours par semaine. Ce sont près de 70 personnes habitant notre région qui ont pu en bénéficier, tandis qu'entre 5 et 10 enfants étaient accueillis chaque demi-journée par des bénévoles. «Chêne-Bourg a fourni les salles, Thônex et Chêne-Bougeries nous

ont soutenus avec une modeste participation financière, mais il est vrai que notre idée de départ était d'implanter notre concept dans sa totalité. Pour cela, nous aurions besoin de nos propres locaux, où les femmes et leurs enfants puissent se sentir à l'aise. Dans ces communes où la demande est très importante, comme nous avons pu le constater, c'est un véritable satellite de Camarada que nous voudrions mettre sur pied, en nous donnant les moyens de coordonner nos différentes actions», explique Janine Moser.

Un peu comme à la Servette, où un esprit "place du village" semble s'être développé dans des locaux qui fonctionnent comme un lieu d'échanges entre les différentes personnes, quelles soient partie intégrante de l'équipe ou usagères de Camarada. Des rencontres qui permettent «des apprentissages réciproques importants pour mieux comprendre ce que cachent ou révèlent les attitudes, les comportements, les gestes ou les goûts dans les différentes cultures en présence», ajoute encore la présidente.

Des réflexions qui semblent toujours davantage d'actualité, car depuis la création de Camarada, la demande a plus que décuplé. L'association doit souvent établir des listes d'attente; quant à l'Espace enfant, il est bien évidemment dépassé par les événements.

A l'aube d'un trentième anniversaire, tout cela ne peut que poser la question des méthodes permettant de favoriser l'intégration des personnes migrantes au sein de notre société.

Christelle Resvard

Plus d'infos sur www.camarada.ch



"Femmes s'entraînant en matière d'alphanétisation"

Les Trois-Chêne

CAS (Centre d'action sociale) des Trois-Chêne

Hospice général, Centre d'action sociale des Trois-Chêne, chemin De-La-Montagne 136, 1224 Chêne-Bougeries, tél. 022 420 44 00, fax 022 420 44 01. Ouverture: lundi-vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h. Les collaborateurs du Centre vous accueillent:

- ils vous écoutent et évaluent votre situation en toute confidentialité;
- ils vous conseillent et vous orientent;

Si vous avez besoin d'aide:

- ils peuvent vous aider dans votre gestion administrative et financière;
- ils construisent avec vous un projet réaliste et adapté à votre situation (famille, santé, expériences, intérêts);
- ils évaluent avec vous votre droit à une aide financière en cas de besoin;
- ils vous suivent régulièrement jusqu'à ce que votre situation s'améliore.

Le Centre d'action sociale des Trois-Chêne dessert les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex. Il fait partie du réseau de centres d'action sociale de l'Hospice général. Pour plus d'informations: www.hospicegeneral.ch.

Aide et soins à domicile aux Trois-Chêne

La FSASD est chargée d'assurer des prestations d'aide, de soins et d'accompagnement social favorisant le maintien à domicile des personnes et permettant de préserver leur autonomie.

Ces prestations sont fournies à domicile, dans les centres de maintien à domicile et leurs antennes, ainsi que dans les structures intermédiaires,

Publicité

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

Carouge - Petit-Lancy
24h/24

022 342 30 60
www.pfg-geneve.ch

Maison Funéraire - Prévoyance

en collaboration avec le médecin traitant, la famille et les proches.

L'antenne de maintien à domicile de la région des Trois-Chêne est rattachée au CMD Eaux-Vives.

Pour tout renseignement et toute demande de prestations, vous pouvez contacter la FSASD au:

Centre de maintien à domicile Eaux-Vives

Rue des Vollandes 38
1207 Genève

Tél. 022 420 20 13

Horaires: du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

En dehors de ces heures, les appels sont déviés sur la ligne d'appel des demandes qui répond 24 h sur 24 h. www.fsasd.ch

Action Trois-Chêne pour l'emploi

(Même adresse)

Permanence chômage ouverte aux communiers des Trois-Chêne et de certaines communes avoisinantes.

Horaires, du lundi au jeudi: de 8 h 30 à 12 h. Les après-midi sur rendez-vous. Fermé le vendredi.

Tél. 022 348 45 72

Fax: 022 348 45 92

E-mail: 3cheneemploi@bluewin.ch

Incendies dans les bois

Les personnes qui se rendent dans les bois sont invitées à se comporter avec la plus grande prudence. Il est interdit de mettre le feu aux herbes sèches et broussailles et de faire du feu à l'intérieur ou à distance inférieure à 30 mètres de leur limite.

Fumées et odeurs

Sont interdites les émissions de fumée ou de suies, les odeurs ou émanations incommodantes qui excèdent les limites de la tolérance que se doivent les voisins eu égard à l'usage local, à la situation et à la nature des immeubles.

Feux de déchets

Règlement d'application de la loi sur la gestion des déchets

Art. 15B⁽¹⁾

1. L'incinération en plein air de déchets est interdite.
2. Est réservée, pour autant qu'il n'en résulte pas d'immissions excessives, ni de danger pour la circulation routière et que les directives du département en la matière

soient respectées:

- a) l'incinération de plantes exotiques envahissantes figurant sur la liste noire établie par la Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages. Ces plantes ne doivent pas être compostées;
- b) l'incinération de déchets agricoles, tels que les ceps de vignes ou de plantes-hôtes d'organismes nuisibles de quarantaine, les souches avec racines d'arbres fruitiers et les déchets secs naturels, pour autant qu'il s'agisse d'une quantité de moins de 3 m³. Dans la mesure du possible, le bois naturel non contaminé est valorisé sous forme de bois de chauffage.

3. Lorsque la concentration de poussières fines en suspension dont le diamètre aérodynamique est inférieur à 10 micromètres (PM₁₀) a excédé 100 microgrammes par mètre cube en moyenne sur 24 heures au cours du jour précédent, à l'une ou l'autre des stations de mesure de la pollution de l'air du service cantonal de protection de l'air et qu'une situation météorologique stable est prévue pour les trois prochains jours ou que ce seuil a été dépassé sur le territoire d'au moins deux autres cantons romands, une interdiction temporaire de toute incinération en plein air de déchets est prononcée par arrêté du département.

Tondeuses à gazon, machines de jardin

Art. 10B (Législation F 3 10.03)¹

L'usage des tondeuses à gazon équipées d'un moteur à explosion est interdit:

- a) de 20 h à 8 h, du lundi au samedi;
- b) les dimanches et jours fériés.
2. L'usage de machines à souffler les feuilles équipées d'un moteur à explosion est autorisé du 1^{er} octobre au 31 janvier. Durant cette période, il est interdit d'en faire usage:
- a) de 20 h à 8 h, du lundi au samedi;
- b) les dimanches et jours fériés;
- c) sur les chemins forestiers.
3. Il peut être dérogé, à titre exceptionnel et sur autorisation, à la restriction d'usage prévue à l'alinéa 2.

Tronçonneuses et souffleuses de feuilles

Par analogie avec les tondeuses à gazon, et par respect pour le voisinage, on s'abstiendra d'utiliser les tronçonneuses et souffleuses de feuilles à mo-

teur à explosion avant 8 h et après 20 h, ainsi que les dimanches et jours fériés. Souffleuses autorisées du 1^{er} octobre au 31 janvier de chaque année.

Chardons, végétaux nuisibles et parasites

Les propriétaires dont les parcelles sont envahies par des éléments de nature à infecter les fonds voisins sont tenus de les nettoyer d'ici au 15 juin, selon l'article 1 de la loi sur les cultures et les fonds ruraux (M 2.10). Passé ce délai, il y sera procédé d'office aux frais des propriétaires et les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.

Taille des haies (art. 76 de la loi sur les routes)

Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 m au-dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies ne peuvent dépasser une hauteur de 2 m au-dessus de ladite voie. Ce travail devra être exécuté à front des chemins communaux et privés jusqu'au 15 juillet. Passé ce délai, il y sera procédé d'office aux frais des propriétaires et les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.

Le Comité de Coordination Culturel Chênois lance le

4^{ème} prix littéraire chênois

Thème:
LA CLE

Délai de remise de l'ouvrage:
31 octobre 2012

Le règlement de ce prix littéraire peut être consulté sur les sites Internet des trois communes chênoises ou être obtenu au secrétariat du CCCC, p.a. Mairie de Chêne-Bourg, avenue Petit-Senn 46, auprès de Madame Catherine Origa (022 869 41 15 ou culture@chene-bourg.ch).

L'inscription peut également se faire en téléchargeant les documents sur le site Internet du Comité de Coordination Culturel Chênois (CCCC):

www.3chene-culture.ch

**AMBROSIO S.A.****CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
DÉTARTRAGE DE BOUILLEURS**Route de Jussy 2
1225 CHÈNE-BOURGPOMPES À CHALEUR
PANNEAUX SOLAIRESTél. 022 349 85 77
Fax 022 349 46 28**RESTAURANT 3 COMMUNES**

Safak et Damir vous accueillent chaleureusement dans un cadre convivial.

*Salle de banquets pour entreprises, anniversaires, etc.***Service jusqu'à 24h00 - Ouvert 7/7**Tél: 022 349 52 50 Fax: 022 349 66 26
Route de Sous-Moulin 39 1226 Thônex
restaurant3communes@hotmail.com**Fermé le lundi****Tél.: 022 750 15 62****Arrêt bus 33 & 34.**
115 route de Choulex
1244 CHOULEX

Cours de natation dès 4 ans

Cours d'aquagym

T.022 349 04 22

info@ecolenatationthonex.com

**OPTIQUE THÔNEX**123 B, rue de Genève
1226 Thônex-Moillesulaz
E-mail : thonexoptic@bluewin.chTél. 022 348 26 10
(près de la douane)
www.optiquethonex.ch**SANITAIRES - FERBLANTERIE****DALLAIS SA**Depuis 1978...
"Au delà d'un nom,
une famille,
une signature..."26, av. Petit-Senn - 1225 Chêne-Bourg
T : 022 348 61 91 - F : 022 348 20 28
E : bontuyaux@hotmail.com**PISCINE de THÔNEX**8, CHEMIN DE MARCELLY – 1226 THÔNEX
TÉLÉPHONE 022 348 72 50**Parking public couvert**
(entrée route de Jussy, face Rolex)**OUVERTURE DU BASSIN EXTERIEUR: LE SAMEDI 5 MAI 2012**
Du samedi 5 mai au vendredi 22 juin, les horaires sont les suivants:

L'établissement ferme 30 minutes après les heures indiquées.

BASSIN INTÉRIEUR

Lundi: Fermé (réservé aux écoles)
 Mardi: de 11 h 30 à 20 h 00
 Mercredi: de 9 h 00 à 20 h 00
 Jeudi: de 11 h 30 à 18 h 30 (clubs de 19 h 00 à 20 h 30)
 Vendredi: de 11 h 30 à 20 h 00
 Samedi et dimanche: de 9 h 00 à 20 h 00

BASSIN EXTÉRIEUR

Lundi de 11 h 30 à 20 h 00
 Ensuite tous les jours de 9 h 00 à 20 h 00,
 sauf en cas de mauvais temps

Cours de natation: T 022 349 04 22
 Club de plongée de Thônex:
 T 079 606 35 06 dès 13 h

TARIFS DE LA PISCINE DE THÔNEX (TVA incluse)

	Tarif général					Habitants de Thônex		Habitants de Thônex et des communes affiliées ⁽¹⁾		
	1 entrée	Carte de 10 entrées	Abonnement 2 mois	Abonnement 6 mois	Abonnement 1 année	1 entrée	Carte de 10 entrées	Abonnement 2 mois	Abonnement 6 mois	Abonnement 1 année
Adultes	5.-	45.-	48.-	127.-	220.-	4.-	30.-	24.-	64.-	110.-
16 à 18 ans	5.-	45.-	48.-	127.-	220.-	2,50.-	18.-	12.-	32.-	55.-
Enfants 5 à 15 ans	3.-	27.-	24.-	64.-	110.-	2,50.-	18.-	12.-	32.-	55.-
AVS-AI / Etudiants Collégiens / Chômeurs Apprentis Cartes gigogne	4.-	36.-	24.-	64.-	110.-	2,50.-	18.-	12.-	32.-	55.-

⁽¹⁾ Les communes affiliées sont les suivantes: Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Cologny, Gy, Jussy, Meinier, Presinge, Puplinge et Vandoeuvres. Tous les abonnements (cartes magnétiques rechargeables) sont en vente à la piscine exclusivement. Pour les nouveaux abonnements, une taxe forfaitaire de Fr. 5.- sera perçue en plus pour la carte magnétique. Les personnes souhaitant bénéficier d'un tarif réduit doivent présenter une carte de communier établie par la Mairie de leur commune de domicile ou présenter un document officiel comportant une photo, le nom, la date de naissance et l'adresse de la personne.

Le bpa informe sur les nouvelles règles relatives aux vélos électriques

A partir du 1^{er} juillet, le port du casque est obligatoire pour les vélos électriques rapides

Deux tués et 66 blessés graves: tels sont les dommages corporels graves liés à la pratique du vélo électrique en 2011. Relevés pour la première fois l'année dernière, ces chiffres montrent clairement que le

Conseil fédéral a eu raison d'adapter les prescriptions à cette nouvelle réalité. Car si les vélos à assistance électrique permettent d'aller plus rapidement, le risque d'accident augmente également à ces vitesses. Partant, le

bpa – Bureau de prévention des accidents approuve les nouvelles dispositions, en particulier l'introduction du port obligatoire du casque pour les vélos électriques rapides.

Subscriber/message/attachments/26144.pdf).

A partir du 1^{er} juillet, les nouvelles dispositions relatives au casque cycliste seront applicables. Le port du casque sera obligatoire pour les vélos électriques rapides. Pour des raisons de sécurité, le Conseil fédéral recommande aussi de porter un casque conforme à la norme EN 1078 sur les vélos électriques avec une assistance au pédalage jusqu'à 25 km/h, ce qui correspond aux recommandations du bpa.

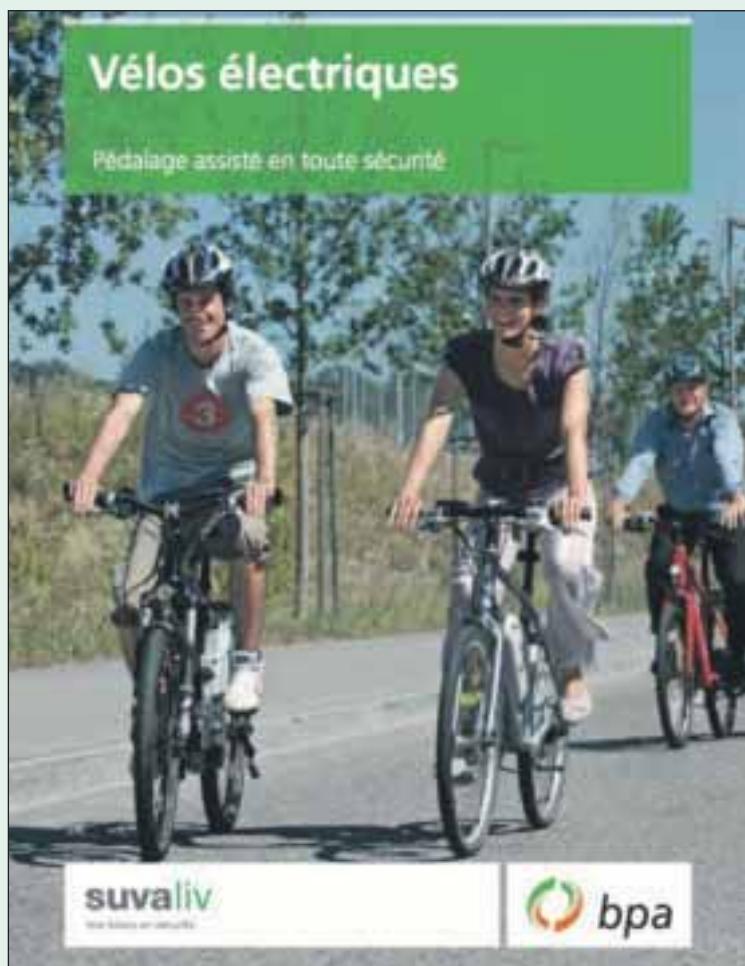
Le bpa salue la décision du Conseil fédéral de simplifier les règles en vigueur pour les vélos électriques en faveur de la sécurité. En effet, des évaluations du risque ont révélé les dangers suivants:

- Si la vitesse moyenne d'un vélo à assistance électrique est plus élevée que celle d'un vélo conventionnel, la distance de freinage est elle aussi rallongée, ce dont les utilisateurs ne sont pas toujours conscients.
 - A ces vitesses, certains cyclistes qui roulaient plutôt tranquillement avec un vélo classique ne maîtrisent pas suffisamment leur monture électrique.
 - Les autres usagers de la route sous-estiment les vitesses auxquelles circulent les vélos à assistance électrique.

Pour ces deux catégories, les remorques pour enfants sont autorisées et les cyclistes sont tenus d'utiliser la piste cyclable. En cas de signal "Circulation interdite aux cyclomoteurs", le passage est autorisé pour les vélos électriques lents. Pour les vélos électriques rapides, il ne l'est qu'avec le moteur éteint. Ces trois modifications, et bien d'autres encore, sont déjà entrées en vigueur le 1^{er} mai 2012 (liste des prescriptions importantes: <http://www.news.admin.ch/NSB/>)

Lien vers la brochure du bpa "Vélos électriques – Pédalage assisté en toute sécurité":

http://www.bpa.ch/French/medien/Pages/2012_04_03.aspx Informations: service de presse du bpa, tél. 031 390 21 16, www.bpa.ch



Publicité



REYMOND DÉCORATION S.A.

Revêtements de sols – Parquets – Moquettes –
Papiers peints – Peinture – Décoration d'intérieur –
Recouvrement de meubles – Rideaux – Tentures murales

57, avenue de Thônex

Tél. 022 348 32 33 • Fax 022 348 81 08 • E-mail: rdeco@bluewin.ch



Chêne-Bougeries



Fermetures officielles

La mairie sera fermée le jeudi 17 mai 2012 (Ascension) ainsi que le lundi 28 mai 2012 (Pentecôte).

Le Conseil administratif reçoit

Le Conseil administratif rappelle l'organisation d'un accueil personnalisé pour les communiers qui souhaiteraient rencontrer les autorités. Ces dernières seront disponibles, en leurs bureaux, à la mairie, les **jeudis 20 septembre et 22 novembre 2012, de 17 h à 19 h** (sans rendez-vous au préalable).

Arrondissement de l'état civil Chêne-Bougeries-Voiron

L'état civil Chêne-Bougeries-Voiron ouvre ses portes le **mardi de 8 h à 16 h sans interruption** et les autres jours de la semaine, **lundi, mercredi, jeudi, vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.**

– Formalités d'état civil pour les communes de Chêne-Bougeries, Jussy, Presinge, Puplinge.
– Demandes de cartes d'identité des habitants de Chêne-Bougeries.

Événements d'état civil enregistrés dans le courant du mois de février et mars 2012:

Mariages:	12
Naissances:	143
Décès:	19

Attention – Fermeture déchetteries

Le dépôt des matériaux électriques ainsi que des peintures diverses n'est plus possible dans les bennes précédemment installées dans l'enceinte du service des Parcs et Promenades.

Ainsi, vous avez la possibilité de déposer lesdits matériaux dans les trois espaces de récupération cantonaux (ESREC) mis à la disposition des particuliers, à savoir La Praille, Site de Châtillon et Les Châñats, ou de les rapporter chez les revendeurs. (voir tableau "Voirie dans les Trois-Chêne").

Locaux communaux

Il est rappelé à la population qu'il est possible de louer les locaux suivants:

➤ **Salle communale J.-J. Gautier – route du Vallon 1** (rez: jusqu'à

500 places assises).

Possibilité de louer également les locaux situés au sous-sol:

- le carnotzet (maximum 12 places assises);
- la salle de société (maximum 50 places assises).
- **Espace Nouveau Vallon** – route du Vallon 8 (40 places assises). Ces locaux sont plus particulièrement destinés à des expositions et réceptions.
- **Salle polyvalente école du Belvédère** – chemin De-La-Montagne 71 (150 places assises; salle nettoyée, rangée, rendue pour minuit).
- **Salle de la Colomba** – école de Conches (70 places assises, pas de repas; salle nettoyée, rangée, rendue pour minuit).

Pour tous renseignements et réservations, les personnes intéressées voudront bien s'adresser au secrétariat de la mairie (tél. 022 869 17 17).

Carte journalière commune

Le Conseil administratif vous informe que **9 cartes journalières** sont mises à disposition au guichet de la mairie (**aucune réservation possible, merci de votre compréhension.**)

Il est rappelé que seules les personnes domiciliées ou exerçant une activité professionnelle à Chêne-Bougeries peuvent en bénéficier. Toutefois, 24 h avant la date du voyage prévu, les cartes journalières encore disponibles peuvent être vendues à des habitants des communes Arve et Lac.

Les avantages qui vous sont offerts:

- Vous pouvez voyager en 2^e classe, pendant toute la journée de validité de la carte sur l'ensemble du réseau suisse des CFF, y compris les transports publics.
- Une famille a droit à un maximum de 6 cartes par mois.
- Les cartes sont disponibles pour le mois en cours ou le mois suivant.
- Il n'est pas nécessaire, après usage, de rendre la carte journalière à la mairie.

Prix d'une carte journalière: CHF 35.–.

Les cartes journalières ne seront délivrées que sur présentation d'un document de légitimation. Aucun échange ou remboursement possible.

Pour tous renseignements complémentaires: secrétariat de la mairie 022 869 17 17.

Transports publics genevois - Cart@bonus

Au vu du succès remporté par la vente des cart@bonus Unireso à un tarif préférentiel de CHF 20.– au lieu de CHF 30.–, les autorités de la commune de Chêne-Bougeries, ont décidé de poursuivre cette action. 100 cartes sont en vente chaque mois au guichet de la mairie. **Toutefois, ces dernières sont réservées exclusivement aux communiers en âge AVS, ceux-ci ne bénéficiant plus de quelconque tarif senior de la part des TPG. Une seule carte sera vendue par ménage.**

Les personnes intéressées concernées voudront bien se présenter au guichet de la mairie, **munies d'une pièce d'identité.**

ATTENTION: aucune réservation ne sera effectuée.

Anniversaires de mariage

Les couples domiciliés sur la commune de Chêne-Bougeries qui souhaitent être fêtés par les autorités communales dans le cadre de leur 50^e, 60^e ou 70^e anniversaire de mariage sont priés de bien vouloir s'annoncer auprès du secrétariat de la mairie (tél. 022 869 17 17).

Anniversaires des ainés

Le maire a le très grand plaisir de fêter les communiers atteignant leur 80^e anniversaire et de rendre visite à celles et ceux atteignant leur 90^e anniversaire.

Les personnes ayant célébré leur 80^e anniversaire sont:

Pour le mois de février: M^{mes} Jacqueline Lang, Rafaela Sánchez, Gabi Ullman, Claire Honegger, Johanna Guex, Denise Brander; MM. Isaac Itah, Pierre Siebert.

Pour le mois de mars: Mmes Janine Grandjean-Perrenoud-Contesse, Irène Jenni, Marie-Thérèse Coppex; MM. Bernard Noetzlin, Roger Dubouloz, Kurt Ursprung, Daniel Buffon.

Les personnes ayant célébré leur 90^e anniversaire sont:

Pour le mois de mars: Mme Marcelle Spreng, M. Jean Gilliéron.

Nos autorités leur réitèrent leurs sincères félicitations et leurs voeux de bonne santé.

Taxe professionnelle communale

Mise à jour du rôle des contribuables

La taxe professionnelle communale est régie par la loi sur les contributions publiques (art. 301 à 318C) ainsi que par le règlement d'application de cette loi (art. 12A à 13A).

Conformément à l'article 301 LCP, sont assujettis à la taxe professionnelle communale:

- a) les personnes physiques, même non inscrites au Registre du commerce, qui exercent sur le territoire communal une activité lucrative indépendante ou exploitant une entreprise commerciale;
- b) les personnes morales qui ont une activité lucrative ou qui entretiennent, sur le territoire communal, un siège ou un établissement stable, étant précisé que par établissement stable on entend tout local commercial, même si le siège de la société est domicilié dans une autre commune genevoise;
- c) les bureaux de liaison, de domiciliation, de commandes, de publicité, de renseignements, les ateliers de montage et les services après-vente de sociétés étrangères ou dont le siège est situé dans d'autres cantons.

Tous les contribuables assujettis à cette taxe communale sont tenus, selon la loi (art. 309 LCP), de s'annoncer spontanément et sans délai en écrivant ou en téléphonant à la mairie de leur commune respective.

Requêtes en construction et démolition

APA 34191/2-2 – M. et Mme Ossent – (pavillon de jardin – terrasse) modification implantation + réduction de surface – chemin du Pâquier 13

APA 35844-2 – Ad Concepts – installation de sondes géothermiques – route Jean-Jacques Rigaud 35, 35A,

APA 35907-2 – Services industriels de Genève – sondes géothermiques – chemin du Pré-du-Couvent ibis

APA 35918-2 – M. Lorenzo Sofia p.a. M. Christian Schenkel – agrandissement d'un bâtiment pour aménagement de deux appartements – réfection de la cour – chemin de la Bessonnette 2

(Suite en page 23)

APA 35989-2 – M. A. et Mme N. Pavanello – agrandissement d'une habitation – création ascenseur – terrasse couverte – chemin du Mont-Blanc 8

APA 35990-2 – Service industriels de Genève – Rénovation et agrandissement d'une chaufferie + citerne – chemin du Pré-du-Couvent ibis

APA 36017-2 – M. et Mme Alain Fauche – agrandissement d'une villa – chemin J.-F. Dupuy 13

DD 104429/2-2 – Ad Concepts pour Brylla Sàrl – (agrandissement et surélévation d'une villa, démolition et reconstruction d'un garage, construction d'une piscine et d'un pool-house (20%)- création d'un SPA sous le garage et d'une place visiteur – chemin Saladin 12

DD 104480-2 – Ville de Genève – département des constructions et aménagement – service du génie civil – aménagement d'un collecteur intercommunal d'eaux pluviales – chemin de la Chevillarde / chemin de la Boisserette / Rue Le-Corbusier

DD 104667-2 – M. René Schmid – Construction de deux villas jumelles avec garages et sondes géothermiques – chemin Castan 5A, 5B

DD 104707-2 – M. N. et Mme J. Troost p.a. Atelier K architectes associés – Construction d'une villa et d'une piscine – chemin de Fossard 21

DD 104728-2 – M. Georges Pouponnot – Construction de quatre immeubles de logements – garage souterrain – installation de panneaux solaires en toiture – route de Chêne 84-86, chemin Jules-Cougnard 2, 2A

DD 104805-2 – CEDRE 10 Sàrl –

Construction d'une villa – garage – piscine – pool-house – chemin du Cèdre 10A.

Compte-rendu des séances du Conseil municipal des jeudis 23 février et 15 mars 2012

Lors de sa séance ordinaire du jeudi 23 février 2012, le Conseil municipal de la ville de Chêne-Bougeries a:

- Décidé par 22 voix pour, soit à l'unanimité, d'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 237'000.– (1/3 de CHF 711'000.–) en vue de procéder au renouvellement du gazon synthétique du terrain C du Centre sportif de Sous-Moulin; d'amortir cette dépense de CHF 237'000.– au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de fonctionnement de 2013 à 2022; de subordonner cette délibération à l'acceptation d'une délibération similaire par les communes de Chêne-Bourg et de Thônex.
- Décidé par 22 voix pour, soit à l'unanimité, d'ouvrir au Conseil administratif un crédit d'investissement de CHF 6'184'219.13 TTC, pour couvrir les travaux du collecteur intercommunal de transport d'eaux pluviales par micro tunnelier rue Le Corbusier – chemin de la Chevillarde via chemin de la Boisserette; d'autoriser le Conseil administratif à prélever les montants nécessaires à cette opération sur
- les disponibilités de la trésorerie communale.

Lors de sa séance ordinaire du jeudi 15 mars 2012, le Conseil municipal de la ville de Chêne-Bougeries a:

- Décidé par 21 voix pour et 2 absentions, d'approuver le projet de règlement communal relatif à la gestion des déchets avec entrée en vigueur 30 jours après sa promulgation.
- Décidé par 10 voix pour, 4 voix contre et 9 abstentions, d'approver le budget de fonctionnement 2012 pour un montant de CHF 31'115'789.– aux charges et de CHF 29'761'611.– aux revenus, l'excédent de charges présumé s'élevant à CHF 1'354'178.–.
- Décidé par 10 voix pour, 4 voix contre et 9 abstentions, d'autoriser le Conseil administratif à renouveler en 2012 les emprunts du même genre qui viendront à échéance et à procéder à toute conversion ou remboursement anticipé si les conditions d'émission lui paraissent favorables.
- Décidé par 13 voix pour et 10 abstentions, de fixer le montant des indemnités et frais alloués au Conseil administratif à CHF 233'385.–; de fixer le montant des indemnités et frais alloués pour les séances du Conseil municipal à CHF 48'600.–.

Date de la prochaine séance du Conseil municipal

Jeudi 24 mai 2012.

Toutes les séances ont lieu à 20 h 30 à

la villa Sismondi, route du Vallon 4.

Les procès-verbaux approuvés par le Conseil municipal sont également disponibles sur www.chene-bougeries.ch

Le Chêne des Bougeries
est attribué à ces Chênois
qui oeuvrent pour que
notre commune
ait un cœur qui bat,
une âme qui vit et
des racines qui unissent

LE MÉRITE CHÉNOIS 2012

sera remis par les Autorités de Chêne-Bougeries lors d'une cérémonie

Mardi 5 juin, à 18h30
Salle communale Jean-Jacques Gautier
Route du Vallon 1

Le « Mérite chênois » est décerné chaque année à une personne ou à un groupement dont l'action rapporte au profit de la commune, tout à l'intérieur qu'à l'extérieur de celle-ci.

Lors de la même soirée, les autorités recevront les personnes nouvellement naturalisées.



Inscriptions au jardin d'enfants "Les Castagnettes"

Institution subventionnée par la commune de Chêne-Bougeries, "Les Castagnettes" accueillent les enfants à partir de 2 ans les lundis, mardis et jeudis de 14 h à 17 h et les enfants à partir de 3 ans les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h à 12 h.

Les inscriptions sont ouvertes pour l'année scolaire 2012 - 2013, avec une priorité pour les habitants de Chêne-Bougeries jusqu'au 15 juin 2012. Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser directement à l'éducatrice responsable:

Mme Eugénie Bechtel-Dupraz
42/44 route J.-J. Rigaud
1224 Chêne-Bougeries
les.castagnettes@gmail.com
Tél. 022 348 96 82

la fête des voisins
mardi 29 mai 2012

29 mai 2012
Chêne-Bougeries
022 848 11 11
www.chene-bougeries.ch

Chêne-Bougeries

Une occasion de faire connaissance,
de développer la convivialité,
l'entraide et la solidarité dans votre
immeuble et votre quartier

Mardi 29 mai 2012
Donnez rendez-vous à vos voisins!

Où inviter vos voisins?
Dans l'allée, devant l'immeuble, dans la cour, dans le jardin...

Comment participer?
Frezerez-vous l'affiche et des cartes d'invitation supplémentaires?

- * à la réception de la mairie
- * sur www.chene-bougeries.ch
- * dans les magasins Migros-Geneve

Photos bienvenues sur :
www.chene-bougeries.ch

Invitez vos voisins en plaçant l'affiche dans votre immeuble et glissez les cartes d'invitation dans les boîtes aux lettres.

Que chacun apporte sa contribution!

Chêne-Bougeries

Abattage d'un platane place Colonel-Audéoud

Le lundi 16 avril 2012, le service des Parcs et Promenades de Chêne-Bougeries a abattu un des platanes historiques situé le long de la route du Vallon, en alignement de la place Audéoud.



«Ce n'est vraiment pas de gaité de cœur», précise Jean-Michel Karr, maire de Chêne-Bougeries. «Ces platanes font partie du paysage de la place et existaient bien avant que la plupart des habitants ne s'installent sur la commune, mais leur condition phytosanitaire s'est rapidement dégradée, et le plus atteint nécessite d'être enlevé.»

En retrait de la route, ces huit spécimens subissent les chocs quotidiens des véhicules venant se parquer à cheval sur leurs racines, dans les places dessinées en 1970 le long de la route du Vallon. L'état de ces arbres a été analysé et plusieurs expertises ont été demandées, dont la dernière date de la fin mars. Force est de

constater que la conduite à adopter est bien de remplacer ces arbres par de nouveaux sujets et avec de meilleures conditions de vie.

Arbres compensés

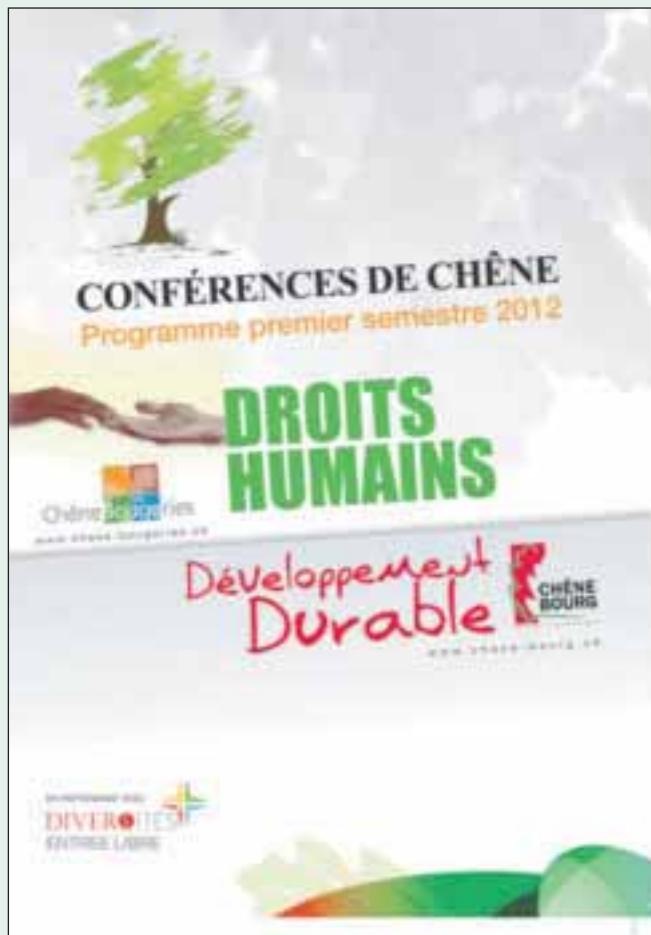
Le quatrième platane en partant du Temple était particulièrement atteint. Fentes longitudinales, champignons, pourriture racinaire remontante avaient endommagé sa charpente, son tronc et son collet. Il a été le premier à être abattu.

Il a été remplacé dans la foulée par un érable champêtre (*Acer Campestre*) d'une dizaine d'années, bien vigoureux, planté presque au même endroit. Arbre de sous-bois, l'érable a besoin de peu de lumière et va bénéficier d'un traitement soigné. Une fosse de 9m³, respectant les directives de la DGNP, protégée par une protection métallique verticale de 40cm, pourra lui offrir toutes les ressources nécessaires à sa pleine croissance.

Améliorer la condition du sol

Ces mesures seront complétées par l'apport d'un terreau organique en lieu et place des enrobés et fondation. Une couche de copeaux parachèvera le dispositif. Le service des Parcs et Promenades de Chêne-Bougeries va donc dégager de l'espace vital autour des arbres, soit environ une surface de 17m² par sujet, et les places de stationnement seront rééquilibrées entre les futures plantations, laissant une largeur de 2,50m à disposition. Un nouveau marquage sera réalisé à la suite de l'abattage du premier platane. Cet aménagement diminuera le nombre de places en zone bleue 90 minutes de 34 à 27. Une place pour personne handicapée et une autre Mobility seront intégrées.

Dans une seconde étape en automne, les autres platanes seront remplacés par des érables champêtres, selon le même principe. ■



DERNIÈRES CONFÉRENCES DU PREMIER SEMESTRE

Mardi 15 mai 2012, à Chêne-Bourg

*Les effets des champs magnétiques sur la santé:
comment protéger nos enfants?*

Par M. Pierre Zweiacker

Mardi 22 mai 2012, à Chêne-Bougeries

La Suisse, l'Europe et leurs étrangers

Par Mme Astrid Epiney

Le programme du second semestre sera disponible dès le 1^{er} septembre 2012

à la réception des deux mairies

et sur les sites internet:

www.chene-bourg.ch; www.chene-bougeries.ch;
www.diversites.ch

Réservez vos mardis soirs!

À Chêne-Bougeries: salle Jean-Jacques Gautier, rte du Vallon 1
Les 11 septembre – 2 octobre et 20 novembre 2012

À Chêne-Bourg: Point favre, rue F.-Grisons 6

**Les 25 septembre – 16 octobre – 13 novembre
et 4 décembre 2012**

À 20h30 - ENTRÉE LIBRE

Le Centre Artistique du Lac

l'Accademia d'Archi et son orchestre GIOCOSO

présentent

LE RATON-LAVEUR ET LA GRENOUILLE

Conte musical pour enfants et adultes
de Nouche VUATAZ

Musique: Raffaello Diambrini Palazzi

Mise en scène: Michèle Cart

Direction musicale: Mirella Vedeva

VENDREDI 15 JUIN 2012, à 20h30

Salle J.-J. Gautier, 1, route du Vallon,
Chêne-Bougeries

Rens. et réservations :

Centre artistique du lac - www.artemuses.ch – tél. 022 752 46 83
Accademia d'Archi www.accademia-archi – tél. 022 751 26 76

Avec le soutien
de la Ville de Chêne-Bougeries



L'Amour-Drame de Chêne-Bougeries offre la Comédie de Genève pour une fois.

Le Suicide de Nicolai Erdman

Dim 13/05 à 20h - Lundi 14/05 à 20h
Dim 20/05 à 20h - Ville communale Jean-Jacques Chêne-Bougeries

Entrée libre

la comédie Chêne-Bougeries

A Moscou, au milieu des années 30, Sémiion Podskalnikov se réveille en pleine nuit avec un petit creux à l'estomac...
A partir de cette situation banale et quotidienne, Nicolai Erdman* imagine une comédie burlesque et folle, un tourbillon loufoque, une machine infernale de théâtre où même l'impensable devient possible. Analyse impitoyable d'une société où seuls les morts disent tout haut ce que les vivants pensent tout bas.

*Né à Moscou, Nicolai Erdman (1900-1970) est un dramaturge, poète et scénariste russe, dont les œuvres sulfureuses récoltent la foudre du régime stalinien. Ses deux pièces, *Le Monde et Le Suicide*, repartent les louanges du public et de la critique, mais se heurtent très vite à la censure soviétique.

Réalisé en partenariat entre la Ville de Chêne-Bougeries et la Comédie de Genève, l'Atelier Théâtre propose une véritable expérience collective, humaine et créative, toutes générations confondues.

Venez applaudir les comédiens !

ENTRÉE LIBRE

Chêne-Bougeries, service culturel:
022 888 17 37 – www.chene-bougeries.ch
Comédie de Genève : 022 320 50 00 - www.comedie.ch

Publicité

RÉPARATION ET POSE DE STORES ET DE TENTES

24, rue de Chêne-Bougeries
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 349 06 29
Natel 079 200 20 48
Fax 022 349 05 69

BG STORES
A. BOTTIGLIERI

Tournoi de pétanque

**Le Conseil municipal
de la ville de Chêne-Bougeries
vous convie à un tournoi de pétanque amical**

Place Colonel-Audéoud

Jeudi 24 mai 2012

De 18 h 00 à 20 h 00

Venez nombreux !

Formation des équipes directement sur place



LE PRINTEMPS ARRIVE
DITES ENFIN ADIEU AUX EMBOUTEILLAGES

Le premier scooter équipé du système ABS et antipatinage



Piaggio Beverly 350 Li ABS-ASR
6'995.-

Le classique urbain au tarif imbattable



Piaggio Fly 125
2'895.-

La renaissance de la star des années 90



Piaggio Typhoon 50
2'695.-

DE BESOISANT 103 1070 COCHYRES - 022 348 25 80
DU LUNDI AU VENDREDI 09H00-13H00 ET 13H30-18H00
TÉLÉPHONE : ARRET CONCEPTEUR WWW.DLDI.CH

D.LUDI



Recyclage de valeurs
022 306 15 15

Ch. de l'Emeraude 8 - 1214 Vernier

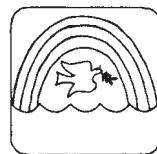


MEDECIN-DENTISTE Dr Bertrand EYRAUD

Ch. Du Pont-de-Ville, 7
1224 Chêne-Bougeries
Tél 022 348 42 49
Fax 022 349 04 38
dreyraud@gmail.com

Le Dr Eyraud est fier de vous annoncer
la reprise du cabinet du Dr Genier.

Urgences
Traitements sans douleur
Implantologie
Orthodontie enfant et adulte
Parodontologie
Esthétique dentaire
English spoken



**ENTREPRISE
A. BAUDUCCIO**

PEINTURE ET PAPIERS PEINTS

travail soigné – devis sans engagement

6, ch. Deluc – 1224 Chêne-Bougeries
Tél. + fax: 022 349 55 26 agribau@bluewin.ch
Natel: 079 459 36 81 www.bauduccio.ch

Philippe Colin
BIJOUTIER - JOAILLER

71, rue de Genève
1225 Chêne-Bourg
Tél.: 022 348 7580

Agent **GUESS**
TISSOT

Créateur de bijoux



Achète or et vieux bijoux

Aux commerçants des Trois-Chêne

VOTRE PUBLICITE EN 4 COULEURS DANS L'ANNUAIRE CHENOIS 2012-2013?

Action: 4 couleurs pour le prix d'une! Il est temps d'en profiter!

Pour plus d'informations, contactez-nous au 022 349 43 81 (le matin) ou par e-mail à pub@lechenois.ch

Chêne-Bourg



Fermeture de la Mairie

La Mairie sera fermée toute la journée:
le jeudi 17 mai: Ascension
le lundi 28 mai: Pentecôte.

Arrondissement de l'état civil de Chêne-Bourg-Thônex-Veyrier

Événements d'état civil enregistrés pendant la période du 23 février au 20 avril 2012:

Mariages:	9
Partenariat:	0
Naissance:	0
Reconnaissances:	7
Décès:	76

Autorisations de construire

DD 104405-2 – 3619, 3228 – M. et Mme Olivier et Caroline Rigot – construction de deux villas mitoyennes, garages et piscines (31,5%) – 6-6A, chemin des Meures

DD 104620-2 – 1572 – M. Benoit Clerc – construction d'une villa couvert-panneaux solaires – 2A, chemin du Saut-du-Loup

M 6606-2 – 3619 - M. et Mme Olivier et Caroline Rigot – démolition d'une villa et d'un garage – 6-6A, chemin des Meures

APA 35853-2 – 3886 – M. Pascal Wirth – couvert à voitures – 17, rue François-Jaquier.

curer une poubelle verte de ménage (17 l), ont la possibilité de l'acquérir à la réception de la Mairie, au prix de Fr. 15.–.

demande et sera de nature à renforcer la cohésion sociale du quartier.

Autorisations de construire

APA 34880-2 – N° 3928, 3929, 3931, 3932, 3934 et 3935 – C.E.H Caisse de prévoyance du personnel des établissements publics et médicaux du canton de Genève – travaux de mise en conformité et de sécurité d'un garage souterrain – 18-20-22 rue Peillonnex

APA 35760-2 – N° 2996 – Mme Elisabeth Sauvain-Tschanz – installation de panneaux solaires en toiture – 15, avenue de Bel-Air

APA 36024-2 – 3563 – M. P. et Mme C. Schopfer – rénovation d'un appartement au 3^{ème} étage – 15, rue François-Perréard

APA 36025-2 – 3563 – M. P. et Mme C. Schopfer – rénovation d'un appartement au 1^{er} étage – 15, rue François-Perréard

DR 18379 – diverses, 3312, 2972 – Divers – construction d'immeubles de logement, commerces et parking souterrain – route de Jussy, rue François-Jaquier, chemin des Deux-Communes et chemin du Chablais

DD 104211/2-2 – 2603 – Mme Elisabeth Imhof – (construction d'une villa (HPE 22%)) – installation de sondes géothermiques, agrandissement de la cage d'escalier – réduction des dimensions de la villa – suppression du SAS – 30, avenue des Vergys.

Plan stratégique de développement (PSDo3)

Contre l'avis des communes concernées, le canton a débuté l'étude du PSDo3 qui couvre la région entre Grange-Canal et le Plateau de Bel-Air. Les Conseillers administratifs délégués ont rappelé à maintes reprises que ces secteurs d'étude étaient issus du projet de plan directeur cantonal refusé par la très grande majorité des communes genevoises. Une séance publique d'information a toutefois été planifiée le 25 avril prochain à la salle communale de Chêne-Bougeries. Nous vous invitons à y participer nombreux.

Rocailles du parc Floraire

Comme annoncé précédemment, un projet de collaboration a été négocié avec la direction du Conservatoire et jardin botaniques et de l'école de Lullier. Nous sommes heureux de vous annoncer que les tractations ont abouti à un accord prévoyant une participation matérielle et/ou humaine de chaque partenaire pour la mise en valeur des rocallles historiques du parc.

Naturalisations

Depuis la séance du mois de mars, le Conseil administratif n'a pas eu à préaviser de dossiers de candidatures à la naturalisation genevoise.

Décisions

1. ouvrir au Conseil administratif un crédit de Fr. 1'250'000.- afin de réaliser la construction des collecteurs en système séparatif à la rue Peillonnex, tronçon rue F. Perréard – rue F. Jacquier et à la rue F. Jacquier Nord, tronçon rue Peillonnex - n° 11-16 rue F. Jacquier, selon le projet établi par le service communal des constructions et du développement durable

2. augmenter l'effectif de la police municipale en créant un poste supplémentaire d'APM dès le second semestre de l'année 2012

3. accepter les crédits supplémentaires du budget de fonctionnement 2011 pour un montant de Fr. 401'673,24

Les communications du Conseil administratif, ainsi que les délibérations du Conseil municipal, sont également disponibles sur www.chene-bourg.ch

Gobelets réutilisables lors des manifestations communales



Cartes journalières CFF

Nous avons le plaisir de vous informer que **6 cartes journalières des CFF** sont disponibles au guichet de la mairie pour les personnes domiciliées à Chêne-Bourg au prix de Fr. 35.– par jour et par carte.

Attention! Les billets non retirés 10 jours avant la date prévue seront sans autre remis en vente.

Nous vous invitons donc à profiter largement de ces abonnements généraux et, pour des renseignements complémentaires, vous pouvez téléphoner à la mairie, ☎ 022 869 41 10.

Conseil municipal du 3 avril 2012 Communications du Conseil administratif

Reconfiguration des établissements scolaires

La direction de l'enseignement primaire nous a informés que les établissements scolaires des communes de Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries allaient être reconfigurés dès la prochaine rentrée de septembre 2012. Cette modification prévoit de regrouper les écoles du Plateau et de Haller en un seul établissement, sans chevauchement avec celles de Chêne-Bougeries, permettant ainsi de revoir l'organisation des écoles concernées en optimisant leur gestion avec les ressources à disposition. Le Conseil administratif se réjouit de cette décision qui répond à sa

Dans le cadre de sa politique en matière de développement durable, le Conseil administratif a décidé d'instaurer, depuis l'année dernière, un système de gobelets consignés lors de toutes les manifestations communales (fête de la musique, fête des écoles, 1^{er} Août, marché de Noël, etc.).

Cette pratique, qui a déjà fait ses preuves lors d'autres grands événements festifs, tel que le Paléo Festival, permettra de diminuer sensiblement le volume de déchets produits lors des fêtes populaires.

Déchets ménagers

Les habitants qui souhaitent se pro-

Soirée entreprises

La commune présente son programme de labels écologiques

Lors de la 9^{ème} Rencontre avec les entrepreneurs, les commerçants et les artisans de Chêne-Bourg, qui s'est tenue le 14 mars dernier à la salle Point favre, la Commune a présenté à une septantaine d'acteurs économiques son programme de labellisation écologique de leurs activités. Différents éco-labels leurs sont proposés: éco-label tri, éco-label énergie, éco-label mobilité et éco-label eau, mais également un éco-label général englobant l'ensemble des domaines cités.

Après avoir décidé de mettre en place son Agenda 21 local en 2002 et obtenu le label "Cité de l'Energie" en octobre 2010, Chêne-Bourg intensifie donc son action en faveur du développement durable communal. A l'automne 2011, elle a ainsi mandaté le cabinet Sponsorize, organisme agréé pour la délivrance de l'Eco-label (*voir en page suivante*), afin d'étudier la mise en place d'une structure Eco-Label au sein de la Commune dont le but est d'inciter entreprises et commerçants à mettre en place des mesures favorisant le développement durable en lien avec leurs activités. En signant une convention avec la Commune, ces derniers s'engagent à optimiser dans les 12 à 18 mois la gestion écologique de leurs déchets, de leur consommation énergétique ou celle de l'eau selon le label convoité. Si les résultats sont au rendez-vous, ils obtiendront, au terme du processus de certification, le label communal et pourront disposer d'un autocollant officiel qui permettra aux habitants de savoir qu'elles se sont engagées pour l'environnement.

Sur un premier échantillon test de 34 entreprises contactées, 29 (soit un taux de réponse de 89%) ont accepté un premier rendez-vous au terme duquel 70 % se sont déclarées intéressées par un des labels proposés. Les secteurs privilégiés par ces commerces et entreprises sont le label du tri (45,5%) celui de l'énergie (36,4%) ainsi que le label global (13,6%). Treize d'entre elles ont d'ores et déjà signé une convention avec la Commune (*cf. encadré*). A l'image de l'entreprise Dallais SA



Pierrine Ravier, fleuriste



Max Locatelli SA

qui a opté pour l'éco-label global et s'engage à maintenir son niveau en matière de tri des déchets, à utiliser davantage les énergies renouvelables, à continuer à investir dans des véhicules au gaz naturel ainsi qu'à mettre au profit de la communauté Eco-Label son expertise dans le domaine de la gestion de l'eau. Ou de la Carrosserie de Chêne qui a choisi l'éco-label énergie et réduira ses pertes énergétiques en entreprenant des travaux d'isolation et en recourant à des luminaires à faible consommation.

Entre conventions signées ou en négociation, ce sont déjà une trentaine d'entreprises qui sont impliquées dans le processus Eco-label. Un premier bilan encourageant alors que l'objectif que se fixe la Commune est de rallier à ce programme 50 entreprises pilotes d'ici à l'automne. A ce stade, la Commune complètera son dispositif en lançant une éco-carte destinée à ses habitants qui leur permettra d'obtenir des rabais ou des bons d'achat dans les entreprises et commerces ayant signé une convention de labellisation. Pour devenir des éco-citoyens, ces derniers devront acheter une éco-carte (à un prix qui n'est pas encore fixé mais devrait se situer entre 50 et 70 francs) dont le produit sera réparti entre la Commune - qui alimentera ainsi un pot commun pour participer au financement des actions menées dans le cadre de la labellisation - et les entreprises signataires.

«C'est un concept qui peut s'adapter à toutes sortes d'entreprises, les grandes multinationales comme les PME et les petits commerces qui y trouvent également leur avantage puisque, par exemple, celles qui décideront de remplacer leurs luminaires réduiront leur facture SIG», relève Beatriz de Candolle, conseillère administrative en charge du développement durable. D'autant que, «par cette démarche, ajoute-t-elle, elles bénéficieront de l'incitation des consommateurs à acheter local que cela soit des produits ou des services et augmenteront donc leur chiffre d'affaires»

L'Eco-Label en bref

L'Eco-Label est un programme de certification qui prend en compte les trois piliers du développement durable (l'éologie, l'économie et la cohésion sociale) et doit permettre à la Commune de dynamiser sa politique Agenda21. Sa vocation est principalement locale et l'objectif poursuivi est d'agir sur les éco-gestes des entreprises et des citoyens en reconnaissant officiellement leurs efforts.

L'Eco-Label est un label permettant de certifier les engagements pour le développement durable d'une entreprise (ou commerçant). Ce label permet également, de par la structure

qui l'englobe, de créer des partenariats (par exemple, mutualisation d'investissements dans un projet environnemental) entre la sphère privée et la sphère publique. Il existe six labels différents: le label de l'eau, du social, du tri, de l'énergie et de la mobilité, ainsi que le label global couvrant l'ensemble des secteurs cités. L'entreprise qui veut participer au programme doit choisir un (ou plusieurs) label (s) et ensuite agir sur une action spécifique en rapport avec l'Agenda 21 de la Commune en s'engageant par exemple à changer ses luminaires, optimiser son tri, collecter les piles, récolter les téléphones portables, renouveler

son parc de réfrigérateurs, etc.

Les Eco-Citoyens sont des citoyens qui, comme les entreprises éco-labellisées, sont sensibles au développement durable local. Ces citoyens, détenteurs d'une Eco-carte, peuvent profiter des avantages offerts par les entreprises et commerces écolabellisés.

Les Eco-Cartes, du type carte "Assiette genevoise" ou carte "Cumulus" de Migros, vont permettre de mettre en relation les Eco-Citoyens et les entreprises éco-labellisées dans le but de stimuler l'économie locale. Avec cette carte, les Eco-Citoyens peuvent consommer localement et durablement tout en profitant de



Dallais SA



Dorian Locatelli

Les entreprises signataires

A ce jour, la liste des entreprises ayant confirmé par écrit leur participation au programme Eco-label est la suivante:*

Café-restaurant-pizzeria 'Le Borgia'

Carrosserie de Chêne

Locatelli Dorian

Morzier S.A.

Dallais S.A.

Ravier Pierrine fleuriste

Pharmacie de Chêne-Bourg

Coiffure libertine

Transports Chênois

Locatelli Max S.A.

Broker Line S.A.

Les secrets de Philomène

Garage Patrick Masson SA

Soit 13 confirmations écrites, auxquelles il faut encore ajouter deux engagements, qui devraient être finalisés d'ici à fin avril par la signature d'une convention, soit ceux du bureau Kunz Philippe SA Ingénieurs et du kiosque Piccolo Mondo.

*article écrit le 13 avril 2012

Levée des déchets Chêne-Bourg développe son partenariat avec PARTAGE



La Commune de Chêne-Bourg a signé avec l'Association PARTAGE, le 12 mars dernier, une convention de collaboration sur la levée des poubelles des parcs et des arrêts de bus ou de tram situées sur son territoire pendant les weekends et les jours fériés. Dans ce cadre, PARTAGE met à disposition de la Commune une personne en emploi de solidarité (*cf. ci-dessous*) et un tricycle électrique pour assurer la levée des déchets.

«Cette solution, qui s'inscrit dans la volonté de la Commune de promouvoir l'économie sociale et solidaire, a pour avantage de compléter efficacement les prestations de la Voirie communale. Elle permet également à la population de

bénéficier d'un ramassage 7 jours sur 7 des déchets sur les grands axes mais aussi sur les places, comme la place Favre, ainsi que dans les parcs les plus fréquentés», relève Beatriz de Candolle, conseillère administrative en charge de la voirie et des parcs publics.

Pour effectuer ces tâches, Partage est équipé de triporteurs et de vélos électriques (munis de remorques d'une capacité de 250 kg) spécialement équipés pour le transport de toutes sortes de marchandises (denrées alimentaires, objets encombrants, déchets ménagers, etc.). Appelés communément cyclotris, ces derniers affichent sur les flancs de leurs remorques le logo des communes ou entreprises partenaires.

PARTAGE, pilier de l'économie solidaire

Pour mémoire, l'association PARTAGE a été créée en 2005 par l'Armée du Salut, le C.A.R.E, Caritas Genève, les Colis du Coeur et Emmaüs afin de mettre en place une centrale alimentaire genevoise. Il s'agissait alors de

récolter, trier, stocker et conditionner quotidiennement les produits alimentaires et d'hygiène fournis par différentes entreprises pour les redistribuer gratuitement aux associations et services sociaux membres.

PARTAGE, qui fonctionne comme une entreprise, a ensuite développé, dès 2009, des prestations de services avec des triporteurs électriques pour des levées de déchets, débarras et nettoyages. Devenue une entreprise de l'économie sociale et solidaire de référence, l'Association offre aux entreprises et collectivités publiques partenaires des prestations de service pour la gestion globale de leurs surplus, invendus et déchets alimentaires. L'association propose de trier ces produits et d'évacuer les déchets vers les filières appropriées de destruction ou de recyclage. Tous les produits récupérés, encore consommables, ne font pas partie du travail facturé. Ce dernier ne comprend que la manutention des produits jetés.

Des emplois de solidarité

Les emplois de solidarité sont de véritables postes de travail créés par des organisations d'intérêt collectif

sans but lucratif, actives dans l'économie sociale et solidaire genevoise. Le travail des employés dégage une recette permettant de financer une partie de leur salaire. L'Etat complète le reste. Grâce à cette activité professionnelle, le travailleur en contrat d'emploi de solidarité se voit offrir un programme d'acquisition de compétences et de formation et maximise ses chances de rejoindre le marché du travail principal.

A cette fin, Partage met en place un programme de formation pour ses employés. Celui-ci est destiné à valoriser les compétences que les travailleurs acquièrent au cours de leur emploi à Partage. Le but étant d'aboutir à l'octroi d'une attestation reconnue par les autorités et le marché du travail et d'améliorer ainsi leurs chances de réintégrer le marché principal de l'emploi. Ce programme est élaboré en collaboration avec l'Office pour la formation professionnelle et continue (OFPC). Les formations sont calquées sur les cahiers des charges des chauffeurs manutentionnaires et des logisticiens des grandes entreprises alimentaires ainsi que sur celui des trieurs, ramasseurs ou recycleurs des voiries municipales.

Propriétaires de piscines familiales

Attention aux risques liés aux produits de traitement utilisés pour la désinfection des eaux des piscines (hypochlorite de sodium, eau de Javel, acide chlorhydrique, etc.), car ils sont toxiques. Leur manipulation et leur élimination nécessitent certaines précautions afin d'éviter toute atteinte aux personnes ou à l'environnement.

Vu la loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) et son ordonnance d'application (OEaux), les propriétaires de piscines familiales sont tenus de respecter les mesures suivantes:

- Choisir un produit de traitement des eaux adapté au style de piscine et en ajuster le dosage;
- Cesser tout apport de produit de traitement de l'eau de baignade 48 heures au minimum avant la

vidange de la piscine, afin de permettre l'évaporation du désinfectant;

- Déverser les eaux de nettoyage du bassin dans le réseau des eaux usées;
- Maintenir en parfait état de fonctionnement les installations de dosage du désinfectant et de traitement des eaux;
- Récupérer immédiatement les produits chimiques accidentellement répandus et les éliminer comme déchets spéciaux (au besoin aviser le SIS au 118).

Les restes de produits de traitement sont des déchets spéciaux qui doivent être retournés au fournisseur ou déposés dans l'un des trois espaces de récupération (ESREC) de Châtillon, de la Praille ou des Châternats.

La "Directive sur l'évacuation des eaux des piscines familiales" vous

informe des bonnes pratiques en la matière. Elle est disponible sur le site Internet de l'Etat de Genève: www.ge.ch/eau/directives.

Pour tout renseignement complémentaire: Secteur de l'inspection et de la police de la protection des eaux, Direction générale de l'eau, Tel: 022 388 64 00.



Soirée prévention et sécurité La sécurité est l'affaire de tous



A la suite des récentes agressions qui se sont déroulées à Chêne-Bourg, la Commune a pris l'initiative d'organiser, le 28 mars dernier, une soirée d'information sur la sécurité à la salle Point favre à laquelle se sont rendues près de 300 personnes. Ces dernières ont ainsi pu exprimer leurs craintes mais également poser des questions aux nombreux intervenants présents pour l'occasion. Etaient en effet présents Patrick Puhl, porte-parole de la police cantonale, le capitaine Claude Pahud, chef de l'unité de la police de proximité, le maréchal André Dumartheray, chef du poste de Chêne, le sous-brigadier David Schweizer, ilotier du poste de Chêne ainsi que le sergent-major Roland Eggenschwiler, chef de la police municipale et des Travailleurs Sociaux Hors-Murs œuvrant sur la commune.

Criminalité en baisse

Il faut dire que, même si grâce aux différentes actions de prévention menées par la police municipale, le nombre de cambriolages commis sur la commune a diminué de 25%, la situation reste préoccupante. En effet, bien que, tous délits confondus, la criminalité ait baissé de 12% en 2011 et ce, pour tous les types d'infractions, Chêne-Bourg se situe toujours, en terme de dangerosité, avec 979 infractions commises, à la quatrième place des communes genevoises après la Ville de Genève (+22%), Carouge (+28%) et Meyrin (+9%). Toutefois, exceptés les événements récents, comme l'agression d'une personne âgée qui a fortement ému la population ou celle d'une jeune fille dans le passage du 50 bis rue de Genève (qui relie les immeubles de Petit-

Senn à l'arrêt de tram), l'essentiel des délits commis relève d'incivilités, de petits larcins, de vols à l'astuce ou à la tire.

Sécurité et domaine privé

Il fut d'ailleurs beaucoup question, lors de cette soirée, du passage du 50 bis rue de Genève, mais ce dernier relevant du domaine privé et non du domaine public comme le croient souvent les gens, la Commune n'a pas compétence pour y intervenir. Elle ne bénéficie en effet que d'une servitude de passage public sur cette parcelle privée et ne peut en conséquence qu'émettre des voeux. La police municipale est d'ailleurs intervenue auprès de la régie pour demander que des éclairages plus performants y soient installés. Il est à noter que cette dernière effectue déjà un nettoyage régulier des lieux - qui ont été repeints - sans pour autant empêcher que ce passage ne reste parfois que peu de temps propre à force d'être sans arrêt souillé. En revanche, la pose de caméras de vidéosurveillance sur la place Héridier demandée par un groupe d'habitants de la rue Peillonex pourrait, elle, être transmise au Conseil municipal, seul habilité à prendre ce genre de décisions.

L'action de la Commune

Soulignant que «la sécurité a toujours été une priorité pour le Conseil administratif», la conseillère administrative Beatriz de Candolle a par ailleurs relevé que «les événements récents intervenus sur le territoire de la Commune confirmaient la nécessité de continuer à tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité de la population de Chêne-Bourg». A l'image de ce

qui a déjà été fait comme la pose de 22 caméras de surveillance à six endroits jugés particulièrement sensibles «qui dissuadent les délinquants qui hésitent désormais à s'y installer pour commettre leurs forfaits. Le Conseil administratif reste convaincu, a-t-elle poursuivi, que de tels équipements permettront de diminuer les actes de vandalisme qui sont encore trop nombreux et, par là-même, de réduire le sentiment d'insécurité qui en découle».

Beatriz de Candolle a en outre rappelé que «la Commune avait édité un numéro de *Chêne-Bourg Infos* sur la sécurité dans lequel figurent les conseils élémentaires de précautions à observer pour éviter d'être victime des différents types d'agressions et de vols». La Commune a également mis en place, depuis le 1er septembre 2011, un nouveau numéro de téléphone de la police municipale (le 022 869 41 17) qui permet d'offrir en tout temps une réponse aux préoccupations de la population en matière de sécurité, la centrale d'appel de Protectas prenant le relais en dehors des heures de présence de la police municipale. «C'est l'assurance que, 24h sur 24 et 7 jours sur 7, la personne qui vous répondra sera en mesure de donner la suite qui convient à toute requête. Tous les appels faisant l'objet d'une fiche, appeler ce numéro, a insisté la conseillère administrative, c'est laisser une trace écrite qui, seule, peut permettre à la police d'agir».

Les conseils de la police cantonale

Parallèlement à l'action des forces de l'ordre, gendarmerie et police municipale, et aux patrouilles assurées par des agents de la société Protectas, chaque citoyen doit res-

pecter quelques règles élémentaires de prudence s'il veut éviter d'être victime de vols, de cambriolages ou d'agressions. S'agissant, par exemple, des vols à l'astuce qui se multiplient, Patrick Puhl, porte-parole de la police cantonale, a souligné qu'il fallait «toujours faire attention aux plombiers ou électriciens qui sonnent chez vous sans que vous ayez été prévenu par la régie qui doit toujours vous avertir par écrit avant de vous envoyer quelqu'un».

De manière générale, les vols à l'arraché, à l'astuce ou à la tire sont la plupart du temps commis dans les transports publics ou les centres commerciaux au moment où ces endroits connaissent des pics de fréquentation, la foule facilitant le travail et la fuite des voleurs. «Souvent, les malfrats opèrent à deux ou trois et ne vous méprenez pas, ils sont souvent très bien habillés, avec imperméable sous le bras pour cacher leur main. Méfiez-vous donc des bousculades et ne mettez pas toutes vos affaires et valeurs dans votre sac mais surtout, dès que vous vous apercevez de quelque chose, criez au voleur, ne restez pas seuls, ne touchez à rien etappelez-nous en composant le 117. Vous êtes nos yeux», a rappelé Patrick Puhl.

Dans cet autre domaine sensible que sont les cambriolages, «il faut savoir, a-t-il poursuivi, que si votre cylindre sort un peu de la porte, les intrus peuvent entrer chez vous en trois minutes à l'aide d'un simple stylobille». Dès lors, s'équiper en conséquence, en posant notamment des serrures sécurisées, des alarmes ou des détecteurs de mouvements, relève de la plus élémentaire des prudences. ■



Départ à la retraite de Mireille Gravois



Le 22 mars 2012, le Conseil administratif et les collaborateurs de la Mairie de Chêne-Bourg ont pris congé de Madame Mireille Gravois qui a fait valoir ses droits à la retraite après 17 ans passés au sein de l'administration communale.

Sur la photo, Madame Gravois est entourée du Conseil administratif actuel, ainsi que des anciens magistrats de la commune.

Noctambus

Horaires au départ du centre-ville et en direction des 3-Chêne

N9 (→ Petit-Bel-Air)

Gare Cornavin	0 h 31	0 h 51	1 h 11	1 h 31	1 h 51
Place Eaux-Vives	0 h 38	0 h 58	1 h 18	1 h 38	1 h 58

N16 (→ Moillesulaz)

Gare Cornavin	0 h 22	0 h 42	1 h 03	1 h 23	1 h 50
Bel-Air Cité	0 h 28	0 h 48	1 h 09	1 h 29	1 h 55
Rive	0 h 30	0 h 50	1 h 11	1 h 31	1 h 59

N20 (→ Moillesulaz)

Bel-Air Cité	0 h 50	1 h 17	1 h 37	3 h 02
Rive	0 h 52	1 h 24	1 h 41	3 h 09

Tarifs et titres de transports: les Noctambus bénéficient de la même grille tarifaire que le réseau de jour, sans suppléments.

Les abonnements mensuels et annuels, les abonnements hebdomadaires, les cartes 24 heures, les tickets à l'unité, l'abonnement demi-tarif CFF, etc., sont acceptés à bord des véhicules Noctambus. Les titres de transport sont vendus uniquement aux points de vente TPG et aux distributeurs.

Permanence juridique à la Mairie de Chêne-Bourg

Le Conseil administratif rappelle que, depuis le 12 janvier 2012, une permanence juridique destinée aux habitants de Chêne-Bourg qui souhaitent obtenir des informations relatives au droit, tels que baux à loyers, procédures de divorce, droit du travail, succession et testaments, assurances sociales, contrats de mariage, démarches administratives, etc., est ouverte à la mairie.

Un avocat de l'Ordre des Avocats de Genève est présent de 16 h à 18 h à la Mairie de Chêne-Bourg.

Les consultations se font sans rendez-vous, dans l'ordre d'arrivée et une participation forfaitaire de 30.- CHF est encaissée sur place.

Les prochaines permanences auront lieu les 24 mai, 7 et 21 juin, 19 juillet, 9 et 23 août, 13 et 27 septembre, 11 et 25 octobre, 8 et 22 novembre, 6 et 20 décembre.

Au fil des sons, cet été, chez vous!



Beaucoup de partage, d'écoutes de sons, de soi, des autres, des instruments, des moments de détente, d'attention, de rires, d'amitié. On se fait de beaux souvenirs durant ces cinq demi-journées.

Pour la 6^{ème} saison de ses activités, la roulotte sera cet été à Chêne-Bourg, Confignon, Plan-les-Ouates, Soral et

Veyrier comme suit:

- Soral: du 2 au 6 juillet et du 9 au 13 juillet
- Chêne-Bourg: du 16 au 20 juillet et du 6 au 10 août
- Plan-les-Ouates: du 23 au 27 juillet et du 30 juillet au 3 août
- Veyrier: du 13 au 17 août
- Confignon: du 20 au 24 août.

La roulotte "Au fil des sons" accueille des groupes de 12 enfants entre 4 et 12 ans répartis par tranches d'âge, à la demi-journée, pendant une semaine. Coût pour la semaine: CHF 198.- ■

Julia Sallaberry

Renseignements complets sur le site www.aufildessons.ch ou au numéro 076 457 93 04.

Dans la roulotte "Au fil des sons", on joue des instruments, on dessine, on chante avec la harpe, on découvre le son des instruments, on crée des personnages, des partitions, des histoires...

Dans "Chant pour chant complice", un groupe d'enfants de la roulotte, accompagnés de Nadine Bender (musicothérapeute), partira à la rencontre de personnes âgées pour échanger leurs chansons. Grâce à "Tinguely en culottes courtes", les enfants participeront (avec Julia Sallaberry, fondatrice des ateliers en 2006) à la construction d'une installation sonore qui restera ensuite sur la place publique. Il y aura aussi les spectacles de "Songes d'une nuit de la mi-été" guidé par Barbara Martinetto (flûtiste) et de la musique associée au théâtre, aux mouvements, aux voyages.

Dans le cadre de la première partie de la saison musicale, les prochains spectacles proposés se dérouleront au Point favre:



Le mercredi 23 mai 2012 à 15 h
Projection du film
Les Aventures de Poly
Une série écrite et réalisée
par Cécile Aubry
Avec Medhi
Episodes 1 à 8

Pascal, un petit garçon de quatre ans s'ennuie tout seul alors que ses camarades sont à l'école. Un cirque s'installe dans le village. Pascal y rencontre Poly, un petit poney...

Suivi de:

Le serment – Le père Guillaume – Botanique – La cabane - La moisson – La maladie – La distribution des prix.

Tout public – Durée totale environ: 1 h 44



**Le vendredi 1^{er} juin 2012
à 20 h**
Cédric Gremaud

Né en 1989, Cédric Gremaud aborde le piano à l'âge de 6 ans. Il ne tarde pas à se produire en public, à la Schubertiade des enfants, à la "vraie" Schubertiade et dans divers autres cadres. A la même époque, son talent et ses efforts sont récompensés par le prix Fritz Bach.

Par la suite, il ne tarde pas à se produire hors de Suisse, en Italie, en France, en Espagne, en Angleterre et au Canada. Il poursuit également sa formation auprès de prestigieux professeurs et en 2010, il rallie le Canada où il poursuit sa formation en classe de Marc Durand.

**Plus d'informations en temps voulu sur ces spectacles
sur le site Internet de la commune: www.chene-bourg.ch**



Programmation de Chêne-Bourg pour la Fête de la Musique 2012

Vendredi 22 juin

Place Favre en collaboration avec la Maison de Quartiers

1, rue Fr.-A. Grison

Buvette et restauration sur la place

Par n'importe quel temps

18 h	Byzance	Folk-Rock
19 h	Stutflight 61	Rock
20 h	Les Wup	Pop-rock
21 h	Itiziti	Rock
22 h	Chuchichäschthli	Rock
23 h	Bad gentlemen	Rock

Samedi 23 juin

Place Favre en collaboration avec la Maison de quartiers

1, rue Fr.-A. Grison

Buvette et restauration sur la place

Par n'importe quel temps

15 h Association à confirmer

17 h Association à confirmer

19 h Association à confirmer

21 h Association à confirmer

Point favre, salle communale

6, rue Fr.-A. Grison

Par n'importe quel temps

11 h 30 Chorale des écoles De Haller et Plateau-De-Haller, chants des élèves

13 h 30 Chorale des élèves des degrés 1 à 4p des écoles Petit-Senn, Place Favre et Floraire, chants des élèves

14 h 30 Chorale des élèves des degrés 5 à 8p de l'école Petit-Senn, chants des élèves

15 h 30 Ensemble à vent du Conservatoire Populaire de Musique
musique de chambre

16 h 15 Giocosino, musique de chambre

Cette programmation est provisoire et peut être modifiée.

Thônex



Fermetures officielles

Les bureaux de l'administration communale seront fermés les:
Jeudi 17 mai (Ascension)
Lundi 28 mai (Pentecôte)

Requêtes en construction et démolition

DD 104815-2 – parcelle 4701 - fe 40, Solstis SA pour M. Pierre-André Zuber et Etat de Genève - installation de capteurs solaires en toiture, chemin du Pont-Bochet 3
APAT 5910-2 – parcelle 5429 - fe 25, M. J. et Mme M. López pour eux-mêmes - construction d'une véranda, chemin du Foron 20b
DD 104816- – parcelles 3942, 5727 - fe 22, 21, DCTI - OGC Service des routes pour Commune de Thônex, DP cantonal - aménagements rou-

tiers, route de Jussy, rue de Genève, avenue Tronchet
APA 36081-2 – parcelles 5554, 5555 - fe 3, MM. D. Baillif & R. Loponte, architectes pour MM. Pascal et Gabriel Schaer - réfection de la toiture, changement des fenêtres, jours en toiture, cagibi et pose de panneaux solaires, chemin du Pont-Perrin 30, 3obis
DD 104862-2 – diverses - fe 19, 21, M. Fabio Heer, ingénieur pour SIG, pour Rolex SA - installation de panneaux solaires photovoltaïques, route de Jussy 15
DD 104812-2 – parcelles 5732, 6271, 5487, 5749, 5746, 5733, 3979, 5748, 3989, 5747 - fe 24, 30, 29, 37, 38, 28, 22, DCTI - OGC Service des routes - aménagements routiers, route de Jussy avenue de Bel-Air
DD 104817-2 – parcelles 6270, 5732, 5099, 5733, 5728, 4942, 3419, 5726,

4257, 5727 - fe 24, 21, 22, DCTI – OGC Service des routes, aménagements routiers, route de Jussy, avenue Tronchet

DD 104860-2 – parcelle 4701 - fe 40, M. Jean-Charles Raetz, architecte pour Hôpitaux Universitaires de Genève, transformation et extension de la cuisine d'un hôpital, chemin du Pont-Bochet 3

APAT 5918- – parcelle 3296 - fe 13, M. Spagnolo pour M. et Mme Feller - agrandissement d'une villa, avenue des Verchères 14

APA 36151-2 – parcelle 5676 - fe 3, M. Alexandre Corazzini, architecte pour Mavalentina Sàrl, pour Commune de Thônex - terrasse couverte, route de Villette 55

APA 36195-2 – parcelle 3950 - fe .33, M. R. Bocion, architecte pour M. N. et Mme R. Diviney - couvert à voitures, route de Jussy 98b

APA 36203-2 – parcelle 6244 - fe 10, Piscines et Spas Arnold SA pour M. R. et Mme C. Obermann- construction d'une piscine, hameau de Fossard 7

APA 36234-2 – parcelle 5722 - fe 20, Batec pour TPG pour Domaine Public Communal - arrêt TPG "Moillesulaz" - création d'une rampe d'accès au quai pour personnes de mobilité réduite, rue de Genève, chemin du Foron

APA 36240-2 – parcelle 5157 - fe 28, Dieter Brand pour lui-même - pose d'un jour en toiture, chemin du Petit-Bel-Air 123.

Prochaine séance du Conseil municipal

Mardi 19 juin 2012 à 20 h.

Thônex social

Espace de Vie Enfantine (EVE Chapelly/EVE Marcellly)

Tél. 022 349 17 11

Accueil des enfants de 4 mois à 4 ans dont les parents habitent et/ou travaillent à Thônex. Ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.

Crèche à temps partiel et garderie "Les Bout'choux"

Halte garderie à temps partiel le matin: accueil d'enfants de 18 mois à l'entrée à l'école, de 7 h 30 à 12 h 30. Garderie l'après-midi: accueil d'enfants de 2 ans à l'entrée à l'école de 13 h 30 à 17 h 30.

Association Koala

Placement d'enfants en familles d'accueil. Rens: tél. 022 349 30 66.

Restaurants scolaires

Prix: 8 francs. Inscription préalable auprès du GIAP. Achat des bons de repas dans les pharmacies suivantes: du Chêne-Vert, Thônex-Jeandin, Tronchet et Moillesulaz, au pavillon de la police municipale (annexe à la Mairie). Renseignements: tél. et fax 022 869 39 38.

Aînés solidaires

Développement et renforcement des relations sociales entre les aînés thônésiens dans les domaines suivants: social, sport et santé, divertissements, loisirs, administration. Rens: M^{me} Irène Hensler, tél. 022 348 13 29.



Bibliothèque de Gaillard

7, pl. Porte de France (derrière la douane de Moillesulaz) tél. 00 33 450 38 53 60

Lundi: 9 h à 11 h 30. Mercredi et samedi: 9 h à 11 h 30; 15 h à 18 h 30.

Présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Abonnement Adulte

Individuel ou couple 7.00 CHF (3.50 CHF dès le 1^{er} juillet)
 + Location des livres adultes 0.70 CHF (Poche 0.50 CHF, Livre d'Art 1.30 CHF); 4 livres par adulte pour 3 semaines

Abonnement Famille

Parents* et enfants 10.00 CHF (5.00 CHF dès le 1^{er} juillet)

+ Location des livres adultes 0.70 CHF (Poche 0.50 CHF, Livre d'Art 1.30 CHF)

Location de livres enfants gratuite

4 livres par adulte pour 3 semaines; 4 livres par enfant pour 3 semaines

8 livres enfants maximum par famille

* Les grands-parents peuvent choisir entre un abonnement adulte et payer la location des livres enfants occasionnellement ou un abonnement famille et ne pas payer la location des livres enfants.

La Bibliothèque propose plusieurs fois dans l'année l'**Heure du conte** et des **Lectures d'Albums**, des animations gratuites destinées aux enfants.

Une grande braderie de livres est également organisée au début de l'été.

Renseignements: www.bibliothequegaillard.com

Réception des nouveaux citoyens et remise du Mérite thônésien 2011



Le mercredi 14 mars, les jeunes gens et jeunes filles atteignant leur majorité en 2012, ainsi que les nouveaux citoyens, ont été invités à un apéritif en leur honneur, lors duquel ont également eu lieu la remise du Mérite thônésien et celle du chèque établi avec l'argent récolté lors de la manifestation de ThôNoël en décembre 2011.

Entouré de ses deux collègues du Conseil administratif, du Président du Conseil municipal et du Secrétaire général, le Maire Philippe Decrey a salué les deux Conseillères d'Etat présentes: Mme Isabel Rochat, dont la fille atteignait sa majorité civique et Mme Michèle Kunzler. Il a salué aussi les députés, maires, adjoints et les conseillères et conseillers municipaux présents, tout comme les membres fondateurs d'Alp-Rail ainsi que les invités.

Le Maire a tout d'abord exprimé, au nom des autorités thônésiennes, sa joie d'accueillir tous les participants à cette cérémonie si importante.

S'adressant aux jeunes et nouveaux citoyens, il leur indique qu'en atteignant la majorité civile ou en achevant le parcours de la naturalisation, ils viennent tous d'acquérir des droits civiques et aussi de se soumettre à des devoirs: «Votre premier devoir est de respecter les lois et la Constitution, ainsi que d'accepter les décisions prises démocratiquement. Le droit de vote nouvellement acquis implique le devoir d'en user, car ne pas l'utiliser met en danger la démocratie». Il les encourage donc tous à faire entendre leur voix, de manière à ce que les personnes âgées ne soient pas les seules à s'exprimer.

«Le devoir fiscal vous incombe

aussi dorénavant, car la commune, le canton et la Confédération suisse ont besoin de l'argent des citoyens pour remplir leurs obligations en matière de scolarité, de transports, d'infrastructures en général, etc. Chacun doit donc payer ses impôts, même si cela n'est pas toujours agréable.

Le système suisse des assurances sociales est l'un de ceux qui fonctionne le mieux au monde: en payant vos cotisations, vous ferez preuve de solidarité.

Vous avez désormais le droit d'élire et d'être élus pour siéger aux Conseils municipal et administratif de cette commune, au Grand Conseil genevois et aux chambres fédérales (Conseil national et Conseil des Etats).

Vous pouvez également intervenir dans la politique par le biais de l'initiative et du référendum et participer à la vie associative de votre commune en adhérant à l'une ou l'autre de ses associations».

Se tournant vers ceux qui ont choisi d'embrasser la nationalité suisse, il exprime le plaisir et la fierté avec lesquels la commune de Thônex les accueille, tenant en compte la part de leur pays d'origine qui subsiste dans leur cœur, tant il est vrai que le fait de côtoyer des représentants d'autres cultures est un privilège enrichissant.

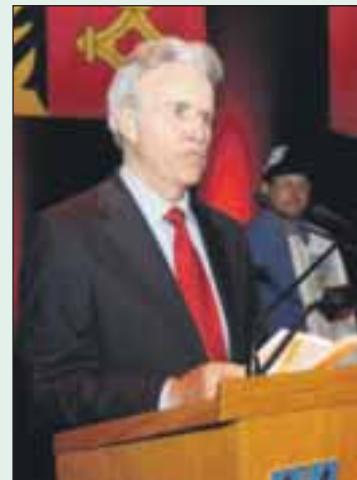
Il les remercie tout en se réjouissant de vivre ensemble dans le respect de nos devoirs et de nos droits.

Puis tous viennent sur scène, à l'appel de leur nom, recevoir un présent de la commune en souvenir de cette réception.

Finalement, deux jeunes filles, membres du Parlement des jeunes, ont saisi cette occasion pour en rap-

peler l'existence et encourager les jeunes à les rejoindre.

Remise du Mérite thônésien



Le Maire a repris la parole pour la remise du Mérite thônésien à M. Sigurd Maxwell (*photo ci-dessus*).

Il a d'abord rappelé que c'est le 15 novembre dernier, que les autorités fédérales et cantonales ont donné le premier coup de pioche d'un projet que l'on attendait depuis plus de cent ans: celui de la liaison Cornavin-Annemasse en passant par les Eaux-Vives et Chêne-Bourg, le fameux CEVA !

Puis il s'est adressé directement à M. Maxwell: «parmi les personnes que le Conseiller d'Etat Mark Muller a citées comme étant celles sans qui ce projet n'aurait jamais vu le jour, il y avait le tien, mon cher Sigurd! Et lorsque La Tribune de Genève affirmait que le CEVA c'était toi, c'était vrai!

Tout a commencé au début des années 90, quand le canton souhaitait réaliser un métro léger. Alors fraîchement élu au Conseil munici-

pal de Thônex, tu fondes Alp-Rail en 1993, l'Association lémanique pour la promotion du rail, dont tu es encore président d'honneur.

Au début, le CEVA a eu du mal à convaincre, puis un jour l'étude a refait surface et le lendemain tu as tenu une conférence de presse pour révéler que le projet était réalisable.

Concernant le financement, tu es parvenu à prendre contact avec le Conseiller fédéral Moritz Leuenberger et à obtenir que la Confédération et les CFF confirment par écrit leur participation en respect de la convention de 1912.

Ta voix a été entendue, puisque 61 % de la population a plébiscité ce projet lors du vote de 2009, pour lequel tu t'étais investi sans compter.

Cher Sigurd, lorsque tu travaillais comme receveur dans les trams, pouvais-tu savoir que tu serais un jour récipiendaire du Mérite thônésien?»

Dans l'intervention qui a suivi, M. Maxwell a souligné qu'il n'était pas seul et avait toujours été entouré de personnalités engagées dans cette campagne en faveur du CEVA.

Remise du chèque de ThôNoël

La soirée s'est terminée par la remise du chèque obtenu grâce à la récolte de fonds réussie lors de l'opération ThôNoël en faveur de l'Association «Un enfant-Un cadeau», dont le but est d'aider les enfants défavorisés de la région genevoise.

Ce fut une soirée bien remplie devant un important parterre d'invités! ■

José Fischer
Photos: Carole Théraulaz



Antenne citoyenne Thônex

Le 14 mai, la première Antenne citoyenne du canton a ouvert ses portes à la mairie de Thônex: un accompagnement pour celles et ceux qui veulent être initiés à l'usage du numérique ou accompagnés dans des démarches administratives de tout ordre.

Que de temps passons-nous à remplir toute sorte de formalités administratives, permis, déclaration, demande, attestation sans lesquelles il semble que nous n'aurions plus aucun droit administratif, plus d'existence sociale?

La complexité administrative a sans doute ses grandeurs, mais elle a aussi des servitudes. Et ces servitudes, croissantes, pèsent autant sur les administrés - nous, citoyennes et citoyens - que sur l'administration elle-même.

Pour contrer cette bureaucratisation de nos existences, les

administrations publiques - suivant en cela le secteur privé - ont lancé des programmes de simplification des procédures administratives pour faciliter la vie des usagers et la leur par la même occasion. Une de ces mesures passe par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), mettant en liaison directe, via internet, le citoyen et l'administration.

L'administration publique genevoise développe depuis plusieurs années le programme "Administration en ligne" (AeL), pour permettre à tout citoyen de recevoir des prestations de l'Etat, en ligne, c'est-à-dire: directement depuis chez soi, via internet.

Il "suffit" pour cela d'avoir un ordinateur, une connexion à Internet et, bien sûr, le savoir-faire nécessaire pour surfer sur le Net à travers le jargon administratif.

Evidemment, le "suffit" ne suffit juste pas. Nous n'avons pas tous les bons outils pour communiquer sur le Net; et si nous les avons à disposition, nous ne sommes pas tous familiarisés à l'usage du numérique, du Net et autres TIC. Et quand même nous saurions surfer, faire des e-mails et visiter les pages Facebook de nos amis, il n'est pas aisément de trouver son chemin parmi les 160'000 pages mises en ligne par l'administration cantonale.

Tout progrès technologique, toute nouvelle pratique demande un apprentissage, une initiation à son usage. Et c'est à cela que sert l'Antenne citoyenne, celle qui vient d'ouvrir à Thônex, celles qui ouvriront à sa suite sur le territoire du canton, dans les mairies, les maisons communales ou de quartier, les bibliothèques ou centres récréatifs, auprès des

associations présentes sur le terrain, dans les locaux des différents services de l'administration également, et partout où l'on sera proche, facilement accessible et prêt à accueillir tout le monde.

Antenne citoyenne à la mairie de Thônex: au plaisir de vous y accueillir! ■

Philippe Decrey
Conseiller administratif
Délégué au social

POUR RENFORCER SES EFFECTIFS

LE CORPS DES SAUVETEURS AUXILIAIRES DE THÔNEX

A BESOIN DE VOUS !



Voulez-vous bénévolement

- rendre service à la communauté ?
- participer aux activités de la vie communale ?

**C'est possible, en devenant
Sauveteur Auxiliaire de Thônex**



Pour renseignements et inscriptions :

Local : 16, avenue Tronchet, Tél. 022 349 92 00
E-mail : sauveteurs.thonex@bluewin.ch
Internet : www.sauveteurs-thonex.ch

Chef	:	Alain Berger	Tél. 078 617 56 15
Sous-chef	:	Daniel Perisset	Tél. 022 348 10 37
Brigadier	:	Bernhard Stelle	Tél. 079 200 73 49
Brigadier	:	Budimir Stojanovic	Tél. 079 219 41 63
Brigadier	:	Franz Bieler	Tél. 077 447 84 87

Vin d'honneur des Sauveteurs Auxiliaires de Thônex



C'est le samedi 10 mars 2012 qu'a eu lieu cette traditionnelle réception, lors de laquelle sont également conviés les représentants des corps de Sauveteurs de la ville et du canton.

Vers 11 h. se sont donc retrouvées une soixantaine de personnes au sous-sol des locaux de l'avenue Tronchet.



Le Chef Alain Berger (*photo ci-dessus*) a entamé la partie officielle en souhaitant la bienvenue à tous et a adressé, au nom du corps des Sauveteurs et de toutes les personnes présentes, ses très sincères condoléances à la famille de M. Pascal Uehlinger, Conseiller administratif présent, à l'occasion du récent décès de sa mère.

Il a salué entre autres M. François Charvoz, secrétaire de la Fédération genevoise et chef de la sec-

tion de Chêne-Bougeries, les chefs et états majors des corps de Sauveteurs présents et a relevé la présence de Mme Jacqueline de Bay et de Pierre-Edouard de Bay, épouse et fils de l'ancien chef du corps de Thônex.

Il a de même signalé la présence de Mme Sylviane Thomas, présidente des Samaritains des Trois-Chêne, de Mme Marie-Thérèse Secchi, membre d'honneur de cette section et les épouses de certains membres également présentes.

Il a excusé M. Michel Hagnmann, président de la Fédération cantonale, assistant comme le corps des sapeurs pompiers de Thônex à l'Assemblée générale des corps de pompiers volontaires de Genève et les représentants de la police municipale retenus par d'autres obligations.

Le corps de Thônex comptait au 31 décembre 2011 21 membres actifs, dont 4 femmes et 5 membres honoraires.

S'il n'y a heureusement pas eu d'alarme durant l'année, les Sauveteurs ont tout de même consacré énormément de temps, notamment à la gestion des parkings lors des 15 concerts donnés à la Salle des Fêtes (360 heures pour cette activité), ainsi qu'à la présence durant la Fête des écoles et celle de l'Escalade et pour ThôNoël: 16 sauveteurs sont mobilisés en moyenne chaque fois.

M. Berger souligne une nouvelle fois l'excellente entente qui

règne avec les APM communaux, lors de ces interventions.

Il relève que les cours spécifiques organisés par la Fédération genevoise ont été régulièrement suivis par nos Sauveteurs.

Il appelle ensuite pour les remercier de leurs années de fidélité:

- Bernard Stelle, brigadier, 20 ans d'activité dont 13 à l'Etat major;
- Franz Bieler, 10 ans d'activité (nommé en cours d'année 2001);
- Santiago Loderio, également 10 ans
- Charles Dunand, 30 années d'appartenance au corps de Thônex (absent);
- Gilbert Richard, également 30 ans.

Il est, quant à lui, le plus ancien Sauveteur en activité, puisqu'il totalise 34 ans de service.

Puis il termine en invitant chacun à se régaler du buffet magnifiquement présenté et en remerciant les autorités pour leur soutien financier. Il remercie aussi l'ensemble des Sauveteurs pour leur disponibilité.

M. Pascal Uehlinger a, pour sa part, remercié tous les Sauveteurs pour leur dévouement et les a félicités pour leur collaboration avec les divers corps constitués.

Un grand bravo donc aux Sauveteurs, dont la devise est: Amitié et dévouement! ■

José Fischer



Collecte de sang

THONEX

Salle des Fêtes
18, avenue Tronchet

Mercredi 23 mai 2012
de 14h30 à 19h30

Org. Section Samaritains Trois-Chêne
Mairie de Thônex



Don du sang



p
g**pharmacie gouda****HORAIRES NON STOP**lundi au vendredi: 8 h à 19 h - samedi: 8 h 30 à 18 h
LIVRAISONS RAPIDES À DOMICILECentre commercial / Ch. De-La-Montagne 136 / Chêne-Bougeries
Tél. 022 348 35 68 / Fax 022 348 03 67 /
www.pharmaciegouda.ch / goudahome@bluewin.ch

PIERRE MAGNARD
OPTICIEN
LUNETIER

RUE DE GENÈVE 115
1226 THÔNEX • 022 348 32 71

Auberge Communale de Thônex

Avenue Tronchet 14 - 1226 Thônex/GE
Tél. 022 348 76 70 - Fax: 022 348 00 15 - Mobile: 079 479 34 56**Alain Akar**

e-mail: alain@akar.ch - www.aubergedethonex.ch

Ouvert 7/7 de: 7 h 30 à 1 h du matin

Service jusqu'à 23 h 30 - Parking assuré

*Hygiéniste dentaire diplômée indépendante*membre Swiss dental hygienists-
reconnaissance CRS

- contrôle annuel, dépistage caries
- détartrage doux avec ou sans ultrasons
- soins pour dents sensibles et saignements
- polissage et blanchiment

Daniela Christen
ch. du Pont-de-Ville 7
Chêne-Bougeries

022.348.42.49

Parking gratuit

**INSTALLATIONS SANITAIRES
DEPANNAGES**

Jésus Carballa
3, route de Cornière
1241 Puplinge
Tél: 022 349 66 70
ou: 079 467 92 80
Fax: 022 349 66 72

**JARDINIER PAYSAGISTE
REMI**Rue de Genève 113
1226 Thônex

- > Entretien des Jardins (gazon haies)
- > Plantations
- > Élagage
- > Abattage d'arbres

Tél 079 763 08 06 email.remi_406@hotmail.com

Favorisez nos annonceurs!10, rue du Gothard
1225 Chêne-Bourg*Décoration – Intérieur
Frédy MESSMER*Meubles – Rideaux – Moquettes
Tentures – LiteriesTéléphone 022 349 59 90
Télécopie 022 349 59 32**AutoCenterGenève**Rue François-Jacquier 14, 1225 Chêne-Bourg
Véhicules d'occasion à partir de CHF 3900.–
expertisés du jour et garantis

Tél. 022 733 15 15 & 079 307 15 15 – www.autocentergeneve.ch

**Institut
de Beauté**13, ch. de la Salamandre
1226 Thônex
Tél. 022 349 86 60

- Soins du visage et du corps
- Teinture cils et sourcils
- Beauté des pieds
- Epilation à la cire chaude et froide
- Epilation électrique définitive
- Dépilation définitive et réjuvenation par la lumière pulsée
- Ionisation
- Massage du sportif classique
- Massage classique
- Piercing: 079 320 41 88

**Cycle d'Orientation
BERSOT**
école privée

- | | |
|---|-------------------------|
| • 8°, 9°, 10°, 11° regr 3 | 6°, 7°, 8°, 9° niveau A |
| • Encadrement chaleureux et suivi personnalisé | |
| • Cours de 8 h 05 à 16 h 30, repas et devoirs compris | |
| • Appuis de 16 h 45 à 17 h 45 | ouverts à tous |

134-136, rue de Genève www.bersot.ch
1226 Thônex (tram 16) www.agep.ch
Tél: 022 349 10 10
co.bersot@bluewin.ch

Réouverture de la
classe de 8° A+ (6°)
Cours de vacances
du 13 au 24 août 2012



OFFRE PROMOTIONNELLE DU 4 JUIN AU 6 JUILLET 2012 SUR LES NOUVEAUX ABONNEMENTS ANNUELS UNIRESO POUR LES HABITANTS DE LA COMMUNE

Le saviez-vous?

3'30" Ce chiffre représente, en minute, la cadence du tram 12 aux heures de pointe, vous permettant ainsi de rejoindre le pôle d'échange de Bel-Air en seulement 20 minutes!

Madame, Monsieur,

Thônex a le plaisir de vous proposer, en collaboration avec unireso, une réduction pour l'achat d'un nouvel abonnement annuel unireso "Tout Genève". Réservée aux nouveaux abonnés annuels, cette aide financière vise à favoriser l'utilisation des transports publics et à soutenir la mobilité des familles.

Le Conseil administratif vous encourage vivement à profiter de cette offre qui contribuera également à préserver l'environnement de notre commune.

Catégorie d'abonnement	Tarif normal 2012	Tarif promotionnel du 4 juin au 6 juillet nouveaux abonnés
Abonnement junior	CHF 450.-	CHF 350.-
Abonnement adulte	CHF 700.-	CHF 600.-
Abonnement senior	CHF 500.-	CHF 400.-

Cette offre est réservée aux nouveaux abonnés (pas d'abonnement annuel en cours de validité après le 4 janvier 2012). Cette offre n'est pas cumulable avec d'autres rabais (par ex: rabais famille).

Pour souscrire à cette offre, il vous suffit de vous inscrire à la mairie entre le 4 juin et le 6 juillet 2012. Les ayants-droits à l'offre aux nouveaux abonnés recevront par la poste le bon de réduction. Il est à faire valoir entre le 4 juin et le 14 juillet 2012, avec une pièce d'identité, à une agence tpg, pour un abonnement à tarif promotionnel.

L'abonnement sera valable une année avec une date de début de validité choisie dans un délai de 3 mois. Il n'est pas remboursable.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter **info mobilité unireso** au **0900 022 021** (CHF 0.94/l'appel depuis un réseau fixe).

Thônex, mai 2012

La Mairie



Voirie dans les Trois-Chêne

Dates des prochaines levées. Autres détails: prière de consulter l'«Annuaire chênois», rubrique voirie, pages 127 à 139 de l'édition 2011-2012.

		Chêne-Bougeries	Chêne-Bourg	Thônex
Résidus ménagers		Levée chaque lundi, mercredi et vendredi.		Lundi, vendredi. Capsules Nespresso: containers à disposition au centre de voirie et à la route de Sous-Moulin. Déchetteries 2, 3, 10 et 11.
Levée des gros objets pour les particuliers exclusivement		Levée le 2 ^e jeudi du mois.	Tous les 2 ^e mardis du mois.	2 ^e jeudi du mois. Pour les immeubles, ramassage aux emplacements des conteneurs. Pour les villas, appeler Baciocchi Transports au 022 349 34 77 avant la levée.
Ramassage du papier		Levée les 1 ^{er} et 3 ^e jeudis du mois. Centre de récupération: av. A.-M. Mirany. La Gradelle: ch. de l'Eperon. Centre commercial: 136, ch. De-La-Montagne. Conches, école: ch. de la Colombe. ① Conches, place de Conches, 14, ch. du Pont-de-Ville.	Tous les mardis à l'emplacement des poubelles + déchetteries.	Chaque mercredi dans les immeubles le 1 ^{er} et le 3 ^e mercredi de chaque mois dans les zones villas, et dans les mini-déchetteries 1 à 13 (selon liste ci-dessous).
Levée du verre		Levée le 4 ^e jeudi du mois. ①	1 ^{er} et 3 ^e mardi du mois.	2 ^e et 4 ^e mercredi à l'emplacement des poubelles et dans les mini-déchetteries 1 à 13, (selon liste ci-dessous).
Levée de la ferraille		Levée le 2 ^e jeudi du mois.	Tous les 2 ^e mardis du mois.	2 ^e jeudi du mois. Pour les immeubles, ramassage aux emplacements des conteneurs. Pour les villas, appeler Baciocchi Transports au 022 349 34 77 avant la levée.
Huiles végétales		Petites quantités: à mettre dans une bouteille en plastique que l'on fermera avant de la déposer dans la poubelle ordinaire (max 1 litre par sac). Grandes quantités: à déposer dans l'un des trois Espaces de récupération du canton: Site-de-Châtillon, route d'Aire-la-Ville, à Berne; Les Chânaux, ch. des Chânaux, à Bellevue; La Praille, av. de la Praille 47, à Carouge. Pour Chêne-Bougeries: Centre de récupération, avenue A.-M. Mirany.		
Huiles minérales		Ne doivent en aucun cas être déversées dans les canalisations ou dans la nature! A rapporter dans un brico-loisirs ou dans l'un des trois Espaces de récupération du canton: Site-de-Châtillon, route d'Aire-la-Ville, à Berne; Les Chânaux, ch. des Chânaux, à Bellevue; La Praille, av. de la Praille 47, à Carouge. Pour Chêne-Bougeries: Centre de récupération, avenue A.-M. Mirany.		
Déchets de jardin		Levée les mercredis 16 et 23 mai, ainsi que le jeudi 31 mai. Levée tous les mercredis du mois de juin 2012. Déchetterie verte dans l'enceinte des Parcs et Promenades, entrée route de Chêne 132. Horaires: (sauf jours fériés) du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h + samedi de 14h à 16h. Carte d'accès en vente à la mairie.	Les containers seront relevés le mardi et le vendredi du 15 février au 15 décembre.	Centre de voirie: 54, chemin du Bois-Des-Arts (voir page 125 de l'«Annuaire chênois») + du 01.03 au 15.12: levée le lundi et le jeudi dans les containers livrés par la commune.
Piles		Centre de récupération: av. A.-M. Mirany. La Gradelle: chemin de l'Eperon. Conches, école: chemin de la Colombe.	Déchetterie place de la Gare + Plateau + commerces.	Conteneurs spéciaux dans les mini-déchetteries N° 1 à 4, 6 à 12 (selon liste ci-dessous).
Aluminium et fer blanc		Un container pour les capsules à café Nespresso est à disposition au centre de récupération, av. A.-M. Mirany, au chemin de l'Eperon à la Gradelle, ainsi que sur la place de Conches. Centre commercial: 136, ch. De-La-Montagne. Conches, école: ch. de la Colombe. ①	Déchetterie, place de la Gare + Plateau. Un container pour les capsules Nespresso est à disposition à la déchetterie de la place de la Gare.	Aluminium et fer-blanc: conteneurs spéciaux dans les mini-déchetteries N° 1 à 4, 6, 7, 11 et 12 (selon liste ci-dessous).
Bouteilles PET		Espaces de récupération du canton (ESREC) La Praille, Site de Châtillon, Les Chânaux, ainsi que chez les revendeurs.	Déchetterie place de la Gare + Plateau + commerces.	Conteneurs spéciaux dans les mini-déchetteries N° 1 à 4, 6 à 9, 11 et 12 (selon liste ci-dessous).
Matériel électronique			Retour vendeur.	Retour au vendeur ou au Centre de voirie de 7 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi.
Médicaments		Les pharmacies reprennent volontiers les médicaments non utilisés ou échus.		
Ampoules économiques, vitres, miroirs				Centre de voirie ou Espace récupération du canton.
Textiles		Centre de récupération: av. A.-M. Mirany. La Gradelle: chemin de l'Eperon.	Parking école du Plateau – place de la Gare – Rue J.-Pelletier.	Mini-déchetterie 1, 2, 6, 8 et 11 (selon liste ci-dessous).
Peintures diverses		Espaces de récupération du canton (ESREC) La Praille, Site de Châtillon, Les Chânaux, ainsi que chez les revendeurs.	Brico-Loisirs MM parking sous-sol pour les particuliers exclusivement.	Retour vendeur, Centre de voirie ou Espace récupération du canton.
Déchets organiques		Levée chaque mardi du mois.	Tous les mardis et vendredis dans les immeubles locatifs.	

① Centre de récupération, ch. De-La-Montagne / av. A.-M.-Mirany, réservé uniquement aux habitants de Chêne-Bougeries, ouvert selon l'horaire suivant: hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars) du lundi au samedi (sauf jours fériés): de 8 h à 17 h été (du 1^{er} avril au 30 septembre) du lundi au samedi (sauf jours fériés): de 8 h à 19 h

Emplacements des mini-déchetteries de Chêne-Bougeries

- Ch. de la Colombe: verre – piles – PET – papier – capsules Nespresso – ordures ménagères
 Ch. De-La-Montagne 136: verre – papier – alu, fer blanc – PET
 Ch. de l'Eperon: verre – piles – papier – PET – textiles – capsules Nespresso – ordures ménagères
 Rondeau/Conches: verre – piles – papier – PET – alu, fer blanc – capsules Nespresso – ordures ménagères

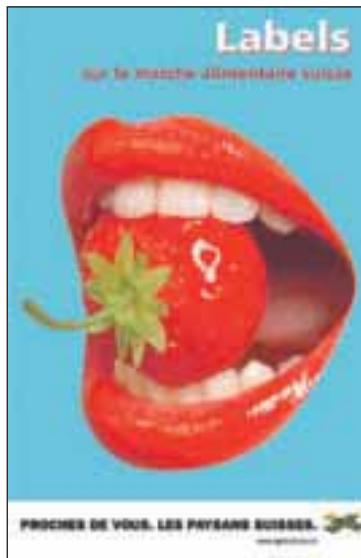
Emplacements des mini-déchetteries de Thônex

- 1 Route de Mon-Idée (Denner).
 2 Centre de loisirs (39, route de Jussy).
 3 Chemin de Marcellly.
 4 Chemin des Deux-Communes.
 5 148, rue de Genève.
 6 Chemin des Cyprès.
 7 Villette.
 8 Chemin des Mésanges.
 9 Chemin de la Pierre-à-Bochet.
 10 Route de Sous-Moulin.
 11 Centre de voirie (54, chemin du Bois-Des-Arts).
 12 Chemin Edouard-Olivet.
 13 20, chemin du Foron.

Les conseils de

Centre global d'information pour les familles - info@genevefamille.ch - 022 7524112

Manger local et de saison, est-ce vraiment plus cher?



zine "Terre&Nature"). Sur dix-sept produits d'origine suisse passés au crible, six se sont avérés moins onéreux au marché de Lausanne que dans l'ensemble des quatre grands magasins sélectionnés. Manger local c'est surtout une manière de mieux appréhender la production de proximité, les saisons, et cela ne coûte pas forcément plus cher!

Dans un premier temps, enlevons-nous l'idée que, se nourrir de produits de proximité et de saison, signifie se convertir au "bio". L'agriculture biologique connaît certes un succès croissant depuis plusieurs années, mais ce secteur ne représente qu'une petite partie de l'offre. Manger local et de saison, c'est surtout s'intéresser à la provenance des aliments, leur mode de production. D'ailleurs, les agriculteurs suisses suivent un cahier des charges très exigeant, et respectueux de la santé des consommateurs, des animaux et de l'environnement.

Manger local et de saison, c'est aussi se coller au rythme des périodes de l'année et de ce que nous

Faire ses courses au marché plutôt qu'en grande surface ne demande pas un porte-monnaie bien garni, révèle une enquête publiée en été 2008 par le magazine "Bon à savoir" (N° 7-8 juillet-août 2008, en collaboration avec le maga-



fournit l'agriculture régionale. En revanche, il n'est pas exclu de manger des fraises en hiver! Des clémentines en été! Il vous suffit alors, de préserver les aliments que vous avez cultivés ou achetés en gros, à la bonne saison, en les congélanant, stérilisant, séchant... et en profitant, bien plus tard dans l'année, hors saison!

On appelle agriculture régionale, la production se trouvant à moins de 160 kms de notre lieu d'habitation. Bien évidemment, ce mode d'approvisionnement n'est pas valable pour certains produits. En effet, difficile de faire pousser du café ou du cacao en suisse!

Mais où acheter des produits locaux et de saisons?

Dans les grandes surfaces: Migros, Coop...

Mais également directement à l'agriculteur. Soit, lors des traditionnels marchés à ciel ouvert, organisés au moins un jour par semaine dans les villes, où chacun vend sa production, soit à la ferme, où les producteurs vont accueillir directe-

ment les clients. D'autres agriculteurs, signalés par un panneau "vente directe, vont s'installer, ponctuellement le long des routes. Ils proposeront une offre limitée à quelques produits, parfois même à un seul: œufs, lait, fromage, miel, pommes, pommes de terre...

On trouve également dans l'achat en direct au producteur, l'agriculture contractuelle de proximité (ACP) qui constitue une formule, particulièrement avantageuse pour les citadins sans voiture. Les adhérents passent un contrat, en principe annuel, qui sert à préfinancer la production. En échange, ils reçoivent à intervalle régulier le résultat des récoltes, qu'ils peuvent venir chercher dans un lieu de dépôt (voir article en page 12).

Enfin, il y a le bon vieux potager pour ceux qui ne craignent pas de mettre la main à la pâte, et qui ont la surface nécessaire.

Emmanuelle Allex



Quelques bonnes adresses pour vous aider

Agence d'information agricole romande: Les marchés à la ferme dans le canton de Genève où vous pouvez acheter les produits du terroir directement du producteur - www.agirinfo.com.

Ferme de Mâchefer: Ferme de Mâchefer, 022 755 14 87; huiles de lin, de pavot, de carthame, de colza, de tournesol ou de noix, légumes de saison - www.fermedemachefer.ch.

Ferme Gonin: Puplinge, 022 349 74 50; légumes, confitures, miel, fleurs.

Ferme Jaquet: Meinier, 022 750 15 22; viande et charcuterie de bœuf.

PACO ELECTRICITE S.A.

Entreprise générale d'électricité
Concessionnaire SIG et Swisscom
Électricité - TV et Téléphone
7, ave Krieg – 1208 Genève
Tél: 022 349 84 79 – Fax: 022 349 84 76
e-mail: pacoelec@bluewin.ch



Cabinet de Consultation Nicole Fleury

Psychothérapeute, praticienne de santé, formatrice à Thônex
 • Psychothérapie, soutien, coaching
 • Libération d'expériences traumatisantes
 • Consultation conjugale et familiale (enf.-ado.)
 • Maladie mentale: thérapie-dématérialisée, éthique, équilibre énergétique
 • FORMATIONS
 - chronothérapie néo-thérapie (prc-ATCA)
 - Anxiété de l'âcher

www.nfleury-therapies.ch
Tel. 022 349 58 09

escaliers

menuiserie

charpente

habitations bois

transformations

restaurations - rénovations

Entreprise Duret sa

Fondée en 1871

107, avenue de Thônex
1231 Conches Genève
Téléphone 022 703 40 90
Fax 022 703 40 98
duret.sa@duret.ch



CUIVRETOU S.A.

82, route de Chêne - 1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 / 782 86 22 - Fax 022 / 800 29 29
FERBLANterIE - COUVERTURE
ETANCHÉITÉ - ENTRETIEN

TOITURES
Les Spécialistes

E-mail: info@cuvretout.ch
www.cuvretout.ch

Aux commerçants des Trois-Chêne

VOTRE PUBLICITE EN 4 COULEURS DANS L'ANNUAIRE CHENOIS 2012-2013?

Action: 4 couleurs pour le prix d'une! Il est temps d'en profiter!

Pour plus d'informations, contactez-nous au 022 349 43 81 (le matin) ou par e-mail à pub@lechenois.ch

PRESSING DU VIEUX-CHÊNE

Alain FROSSARD et sa collaboratrice Fatima
sont à votre entière disposition pour:

- Pressing
- Blanchisserie
- Retouches
- Rideaux – voilages
- Tapis
- Daim – cuir – fourrures

Travail artisanal soigné effectué
par des professionnels

Du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30

1, rue de Genève (face au cinéma Forum)
Tél. 022 348 25 00 – 1225 Chêne-Bourg

FERBLANterIE
INSTALLATIONS ET ETUDES SANITAIRES

PERUCCA
Successeur de Pierre Perucca

SERGE

Chemin de Grange-Canal 4
1224 Chêne-Bougeries

Tel : +41 (0)22 736 46 96
Fax : +41 (0)22 736 47 17

info@peruccaserge.ch
www.peruccaserge.ch

**CARROSSERIE
DE SOUS-MOULIN**
Georges Real

À VOTRE SERVICE DEPUIS 30 ANS,
VOITURE EN PRÉT PENDANT LES RÉPARATIONS

Route de Sous-Moulin 35
(face au stade)

Tél. 022 348 20 14

1225 Chêne-Bourg

Fax 022 348 23

MAX LOCATELLI SA

VOTRE ELECTRICIEN SUR LES TROIS-CHÈNE

Téléphone 022 348 33 55

3, rue de Genève – 1225 - Chêne-Bourg

Fax 022 860 80 19

Email: info@locatellimax.ch



Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bougeries

Accueil

Bonjour, nous sommes à votre disposition pour tous renseignements les lundis de 9 h 30-12 h 30, les mardis, jeudis et vendredis de 14 h à 17 h.

Nouveau site internet

Nous avons un nouveau site internet où vous pouvez trouver nos dernières informations. N'hésitez pas à le consulter:
www.crl-chenebougeries.ch

Enfants

Le centre aéré d'été se déroulera du 2 juillet au 27 juillet 2012. Les inscriptions sont ouvertes dès le 23 avril 2012.



Préadolescents

Le centre aéré d'été se déroulera du 2 juillet au 21 juillet 2012. Les inscriptions sont ouvertes dès le 23 avril 2012.



Accueil du mercredi

Activités sur inscription de 13 h à

18 h. Possibilité d'accueil dès 10 h.

Boums anniversaire

Deux mardis par mois sur projet, de 17 h à 21 h.

Tu veux faire ton anniversaire? Mets tes parents dans le coup! La salle est mise à ta disposition et Nathalie t'aide à organiser la boum. Un forfait de CH 50.- est demandé pour le DJ.

Soirées Spag' du vendredi

Repas et projection vidéo, les 25 mai et 22 juin. Sur inscription.

Adolescents

(de 12 à 17 ans)

Les activités ados débutent le 26 juin et se terminent le 20 juillet. Les ouvertures se feront les mardis et vendredis de 17h à 22h sous la forme d'un accueil libre.



Le programme reste à définir.

Les snacks de midi

Les mardis, jeudis et vendredis, de 11 h 30 à 13 h 30.

Tu peux venir avec ton repas (un micro-ondes est à ta disposition) ou

l'acheter sur place (petite buvette).

Accueil Ados

Les mercredis de 14 h à 19 h.

Les vendredis de 17 h à 22 h.

Les samedis de 16 h à 21 h.

A ta disposition: billard, babyfoot, ping-pong et autres jeux.

Les vendredis et samedis soir, possibilité de manger pour presque rien!

Atelier de musique

Les mercredis de 17 h 30 à 19 h, viens t'initier aux différentes techniques: écriture – instrumentaux – logiciels de musique – enregistrements voix.

Atelier de bricolage

Les mercredis de 15 h à 17 h. Bricole tout! Vélo, fimo, bois, etc.

Atelier poterie



Stages d'été (dès 6 ans). Propositions de pièces et de techniques diverses. Travail adapté aux envies et possibilités de chacun. Du 3 au 6 juillet, du 10 au 13 juillet et du 17 au 20 juillet de 10 h à 14 h. Tarif: CHF 160.- + CHF 10.- par kilo de terre après cuisson
Renseignements: Sandra Bueno 079 733 13 97.

Rallye pédestre ouvert à tous

Rendez-vous le 23 mai, départ devant la salle communale entre 14 et 14 h 30 et goûter à la ludothèque. Composer le 1600 en cas de temps incertain. Prix à gagner, possibilité de se garer sur le parking de la salle communale. En collaboration avec la ludothèque.

Aînés

Restoaînés

Tous les lundis de 11 h à 14 h.



Venez partager un repas en toute convivialité. Ce moment chaleureux de rencontres et de partage, nourrit l'âme autant que l'estomac. Problème de transport ou de mobilité? Le covoiturage est prévu par la solidarité bénévole!

Renseignements et inscriptions:

Mme Anne-Lise Denarie,
tél. 022 348 00 75.

Club des aînés

Tous les jeudis entre 14 h et 18 h.

Des bénévoles dévoués qui organisent une belle palette d'activités: jeux, goûters, excursions, fêtes, anniversaires, visites de musées, repas, etc.

Renseignements:
Mme Jacqueline Gallina,
tél. 022 348 61 87.

Gym dos seniors

Les bons gestes et les bonnes habitudes pour épargner le dos, maintien, perception du corps, renforcement et détente.

Renseignements:
Claudine Streiff-Favre,
022 349 04 55.

Rythmique

Méthode interactive fondée sur la musicalité du mouvement et l'improvisation.

Renseignements:
Institut Jacques-Dalcroze,
022 718 37 60.

Bridge

Pour les amateurs de cartes.

Renseignements:
Antoinette Fayet, 022 349 21 71.

Cours

Gymnastique



Echauffement cardio-vasculaire doux, gymnastique posturale, stretching, tonification d'après la méthode Pilates, training autogène.

Renseignements:
Cornélie Wirth, 079 449 29 58.

Etonie

Une méthode corporelle sensible qui associe la relaxation et le mouvement. Ses bienfaits: un assouplissement articulaire, une tonification de la musculature, une amélioration des fonctions neuro-végétatives (circulation, respiration, sommeil, nervosité).

Renseignements:
Rose-Marie Günther, 022 345 47 60.

Self-Défense

Renseignements:
Alain Mangano, 079 937 46 10.

Danse Country Western

Renseignements:
Jean-Claude Herren, 079 371 70 74.

Batterie, djembé, congas

Tous publics.
Renseignements:
Guillaume Duchêne, 076 589 08 83.



CHÊNE-BOUGERIES
CENTRE DE RENCONTRES
ET DE LOISIRS

CHAMONIX - GRADELLE - CHÊNE-BOUGERIES

Maison de Quartiers de Chêne-Bourg

Edito

Le Centre de loisirs de Chêne-Bourg est devenu la Maison de Quartiers de Chêne-Bourg. Ce choix a été fait pour réaffirmer la dimension citoyenne de ce lieu et pour que toutes les habitantes et tous les habitants de la commune se sentent les bienvenus dans nos locaux. La Maison de Quartiers est un lieu de vie collective où les personnes de tout âge et de toute origine sociale peuvent trouver leur place. Les animateurs et les animatrices sont à votre disposition pour vous orienter vers les activités existantes auxquelles vous pouvez apporter votre contribution ou pour vous aider à monter votre propre projet. Mais la Maison de Quartiers ne souhaite en rien vous confiner entre ses quatre murs... Afin de profiter du début des beaux jours, elle vous invite à vous aérer en sa compagnie lors du vide-grenier du 2 juin et de la fête de la musique du 22 juin. Fêtons le retour du soleil et de la douceur de vivre ensemble!



Horaire d'accueil au public

Lundi: de 14 h à 20 h.
Mardi: de 9 h à 22 h.
Mercredi: de 9 h à 21 h.
Jeudi: de 14 h à 21 h.
Vendredi: de 14 h à 22 h.
Samedi et dimanche: selon activités.

Ouverture du secrétariat

Lundi et mardi: de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h.
Jeudi et vendredi: de 8 h 30 à 12 h (permanence téléphonique).

Enfants et adolescents

Centre aéré d'été



Pour les enfants de 6 à 12 ans
Du lundi 2 au vendredi 27 juillet 2012.
Accueil de 8 h à 18 h, activités de 9 h à 17 h.
Chaque jour une sortie est prévue. Piscine, balade en forêt, baignade au lac, rallye dans un parc, les activités proposées sont diverses et variées.
Tarif: de CHF 40.- à CHF 295.- la semaine en fonction du revenu familial.

Une réduction est accordée pour l'inscription des frères et sœurs.

Adultes

Soirée femmes

“Vos bons plans pour les courses”
Mercredi 23 mai de 18 h 30 à 21 h
Une soirée spécialement pour les femmes... Pour se rencontrer, échanger, apprendre et se divertir.
Dès 18 h 30 accueil, 19h-21h animation et repas canadien.
Entrée libre, apportez un plat, une

entrée ou un dessert à partager avec les autres femmes.

Manifestations

Fête du Centre et «Faites de la place»

Samedi 2 juin de 9 h à 22 h. Place Favre.

Cette journée s'annonce haute en couleurs. Les stands du vide-grenier - «Faites de la place» - s'étendent tout autour de la Place Favre. La place Dechevrens sera réservée pour le marché des enfants.

La nouvelle Maison de Quartiers (MQ) vivra quant à elle sa dernière fête du Centre. Au programme: jeux pour les enfants et les ados, animations musicales, animations de rue, buvette et petite restauration à partir de 12 h. Durant l'après-midi, les élèves des cours de danse de la MQ feront des démonstrations de break, hip-hop et de danse africaine.

Audition des cours de musique

Samedi 16 juin dès 14 h
Vous êtes invité-e-s à venir assister à l'audition des élèves des cours de musique de la Maison de Quartiers. Vous pourrez entendre de la flûte à bec, de la guitare classique, de la guitare moderne, de la guitare basse, de la batterie et découvrir les apprentissages réalisés par les enfants de

l'atelier musical.
Entrée libre.

Fête de la musique 2012

Vendredi 22 juin de 18 h à minuit
Samedi 23 juin de 15 h à minuit
Place Favre.

Comme chaque année, la Maison de Quartiers participe à la fête de la musique. Nous espérons que vous serez nombreuses et nombreux à venir célébrer cette nouvelle édition avec nous.

Restauration en permanence et entrée libre!

Expositions

Harriet Leeck

Art plastique
Exposition du 8 mai au 1^{er} juin.

Franca Ongarelli Loup

Peinture abstraite - huile
Exposition du 6 au 29 juin
Vernissage mercredi 6 juin dès 18 h 30.

Maison de Quartiers de Chêne-Bourg

Rue François-Perrard 2, 1225 Chêne-Bourg
Tél. 022 348 96 78
Fax 022 348 96 75
e-mail cl.chenebourg@fase.ch

Chêne-Bourg: j'y vis et j'y participe!



L'ancien Centre de loisirs de Chêne-Bourg, aujourd'hui Maison de Quartiers, a souhaité célébrer notre potentiel à tous à être acteur de la qualité de vie sur la commune! Une semaine citoyenne s'est ainsi déroulée du 19 au 24 mars dernier afin de mettre en avant la nouvelle appellation de l'association et les objectifs qui sous-tendent son action, souhaitant par ce biais faire connaître cet espace en tant qu'outil au service de toute la population et titiller les esprits sur notre rôle de citoyen.

Un citoyen, mais que veut-on dire par là?!

Pour le comité de gestion et l'équipe

d'animation de la Maison de Quartiers, l'idée n'était pas d'enfermer cette qualité inhérente à tout individu dans une définition bien ficelée. Notre volonté était surtout d'ouvrir nos portes et d'accueillir les habitants de Chêne-Bourg afin d'élargir l'image qu'ils ont de l'association et de ce qu'ils peuvent y trouver, de permettre à toutes les générations et cultures de se rencontrer au-delà de nos différences dans un esprit de convivialité et de solidarité, et enfin de mettre en lumière ce que chacun d'entre nous peut faire pour les autres à travers des petits gestes, au quotidien.

Ainsi, des adolescents ont chaleureusement accueilli les habitants et les autorités communales lors de notre soirée d'inauguration du lundi. Les personnes présentes ont pu découvrir une exposition de photos et de témoignages retracant l'histoire du Centre - devenu Maison. Pour notre repas hebdomadaire des mardis midis, quelques aînées ont cuisiné un délicieux plat du jour pour les habitants des quartiers de Chêne-Bourg ; plus tard petits et grands ont joliment partagé une soirée cinoche.

Des jeux valorisant la collaboration pour atteindre un but commun ont accompagné le mercredi après-midi et la place a ensuite été donnée aux associations de Chêne-Bourg pour une soirée d'échanges et de rencontres qui permettra certainement de créer des ponts et un enrichissement de la vie associative communale. Le jeudi soir, la parole a été donnée aux jeunes qui fréquentent régulièrement la Maison afin de faire émerger leurs envies de s'engager, à leur manière, dans la vie de l'association. Ces derniers ont ensuite revêtu leurs sombreros mexicains pour concocter de délicieux burritos lors de la soirée dansante du vendredi où toutes les générations se sont trempées sur des rythmes de hip-hop et de salsa : un moment mémorable ! Enfin, notre Assemblée générale annuelle s'est déroulée le samedi matin sous forme d'un brunch musical où les membres de l'association ont pu exprimer leur avis sur l'année écoulée et voter les projets prévus pour 2013.

Aujourd'hui, le comité de gestion et l'équipe d'animation se sentent nourris de tous ces beaux moments de partage et d'échanges. Cette semaine nous a permis de valider notre volonté d'envisager notre action avec toutes les générations et les cultures qui colorent merveilleusement Chêne-Bourg! Ainsi, nous tenons à exprimer un chaleureux merci à vous tous pour avoir donné vie à cet événement... et n'oubliez pas que la Maison de Quartiers est toujours là pour vous!

Violeta Hodgers

Animatrice socioculturelle
Maison de Quartiers de Chêne-Bourg



Maison des Quartiers de Thônex

Lors de son Assemblée Générale du 26 mars 2012, les membres votants ont décidé de changer la dénomination du Centre de Loisirs et de Rencontres de Thônex en: MAISON DES QUARTIERS DE THÔNEX.

Horaires d'accueil au public

Lundi: FERMÉ; mardi: de 14 h à 22 h; mercredi: de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h; jeudi: de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h; vendredi: de 14 h à 22 h; samedi: de 14 h à 18 h.

Nous vous présentons ci-dessous uniquement les manifestations et activités ponctuelles que nous proposons. N'hésitez pas à passer nous voir ou à nous contacter pour de plus amples renseignements sur les cours, les accueils enfants et ados, les rendez-vous réguliers pour les familles et les aînés ou autres.

Si vous souhaitez partager avec d'autres vos passions, vos compétences, vos coups de foudre ou de cœur, peut-être que là aussi nous pouvons vous donner un coup de pouce ou de main...: il n'y a pas d'âge pour avoir des projets d'expositions, de conférences-débats, de petits spectacles, etc...

Enfants de 5 à 11 ans

Centre aéré d'été:

du lundi 30 juillet au vendredi 24 août.

Pour inscrire votre enfant, il est nécessaire d'amener avec vous:

- Le carnet de vaccination de votre enfant;
- Son numéro d'assuré maladie et accident;
- L'attestation de votre revenu familial (ou revenu imposable);
- Une photocopie de sa carte d'identité;
- Un acompte de 20.- CHF à verser sur place.

Ateliers de poterie pour les enfants

Dans le local dédié à cette activité, notre potière Catherine propose aux enfants de participer à un atelier d'une semaine de poterie.

Du 2 au 6 juillet: enfants dès 5 ans, 9h-12h et 14h-17h

Du 20 au 24 août: 9h-12h /enfants dès 5 ans
14h-17h parents et enfants
Tarif selon revenu familial brut.

Camps été pour pré-adolescent(e)s et adolescent(e)s de 12 à 15 ans

Sports nautiques: vendredi 29 juin, samedi 30 juin et dimanche 1er juillet au mardi 3 juillet

Europa Park: lundi 2 juillet et mardi 3 juillet.

Equitation en Ardèche
Du lundi 20 août au vendredi 24 août.
Tarif selon revenu familial brut.

Adultes-familles-aînés

Ludothèque

Soirée de jeux en groupe ou/et en famille avec grillades canadiennes
Les salades sont offertes par la ludothèque thônnésienne
mardi 12 juin, de 19 h. à 22 h.

Cours de poterie adultes

Il reste encore une ou deux places disponibles pour la poterie le mardi après-midi.

NOUVEAU

Permanence informatique pour les seniors.

Comment télécharger un logiciel, transférer des photos, envoyer un e-mail?



Des bénévoles compétents sont là tous les jeudis de 14h à 16h pour vous aider.

Tarif: CHF 5.- l'heure / carnet 10 bons: CHF 50.-

Calendrier des événements

Samedi 2 juin: Grande fête des activités de la Maison des Quar-

tiers avec présentations et expositions des activités de l'année et des propositions pour l'année prochaine. Poterie, vélos, baby-gym, jeux enfants et tout public, musique, etc... Entrée libre, boissons et alimentation sur place.



Route de Jussy 39
Tél. 022 348 75 32
Fax 022 348 31 90

Publicité

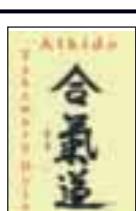
Ecole d'Aïkido
La Voie de l'Harmonie

La Gradelle
2 cours gratuits à l'essai
Informations sur :
www.takemusu-dojo.ch

L'Ecole Aïkido Takemusu Dojo

a le plaisir de vous annoncer la venue à Genève le jeudi 24 mai 2012 de Morio Kuribayashi Sensei, 6ème dan Aïkikai Tokyo qui dirigera une pratique de 17 h à 18 h pour les enfants et de 18 h 30 à 20h 30 pour les adultes.

Inscriptions obligatoires avant le 19 mai sur www.takemusu-dojo.ch



COURS DE CIRQUE (DÈS 4 ANS)
Ecole de Chêne-Bougeries

STAGES SOUS CHAPITEAU (EN ÉTÉ)

Renseignements : www.cirquenchene.ch
Tel : 079/213 54 13

Matériel et Équipement du Cavalier et du Cheval

125a, Rue de Genève
1226 Thônex
Tél/Fax : 022 348 83 75
contact@passionequestre.ch
www.passionequestre.ch

Sur un air de... Chanson andalouse



L'âme de l'Andalousie Une académie de danse de Séville

La chanson andalouse se détache, avec une parfaite originalité, de tout le folklore occidental, et même de l'ensemble du folklore espagnol, dont elle se

distingue aussi bien par la technique de ses chanteurs et de ses guitaristes que par sa structure musicale. Beaucoup de critiques ont dit que cette originalité tenait à l'abondance des ornements ou mélismes dont les chanteurs parent la mélodie. Eduardo Torner, musicographe et écrivain espagnol, pour sa part, estime que ces ornements ne sont pas des additifs, mais des éléments constitutifs et expressifs de la mélodie. Outre ces ornements musicaux, le folklore andalou comporte ce que Torner appelle les "mélismes poétiques", c'est-à-dire les interjections telles que ay, ajoutées aux vers des coplas, pour renforcer l'expression lyrique.

La musique andalouse est une survivance de celle qui fut introduite au Moyen Age en Europe par les musulmans.

Aux caractéristiques tonales de la musique andalouse s'ajoute une extraordinaire variété de rythmes, si frappante

dans le cuadro flamenco, où souvent chanteurs et guitaristes se taisent pendant que les danseurs créent un véritable contrepoint en frappant du talon, en battant des mains et en cliquant des doigts (pitos).

D'Espagne, les chants andalous les plus typiques se répandirent dans tout le monde islamique. Hors d'Espagne, on les connaît sous le nom de "musique andalouse des Maures de Grenade". C'est ainsi qu'on les appelle encore aujourd'hui au Maroc, en Algérie et en Tunisie.

Torner a bien montré comment la musique andalouse pénétra dans toute l'Espagne et en influenza le folklore. Sur les cinq cents mélodies de son grand Cancionero des montagnes des Asturies, cinquante-six sont d'un type tout à fait étranger au folklore asturien et relèvent certainement de la musique andalouse. Il en va de même en Galice, à Santander, dans les provinces basques et en Castille.

Le langage musical de l'Espagne est tout pétri de ces influences andalouses, auxquelles vinrent s'ajouter au XVIII^e siècle celles des tonadillas, inspirées par les chansons de rues de Madrid, puis au XIX^e la publication du célèbre Cancionero de Pedrell, le compositeur catalan, précurseur de toute l'école espagnole

moderne. "Le Cancionero de Pedrell", dit Manuel de Falla, "est comme un coffret précieux, dans lequel s'est conservé l'essentiel de l'expression musicale de nos pensées et nos sentiments les plus profonds. Il a le pouvoir magique d'évoquer les temps et les lieux les plus illustres dans l'histoire et la légende de l'Espagne."

Il est d'ailleurs significatif que les deux compositeurs espagnols les plus importants du XX^e siècle soient des Andalous: Falla, né à Cadix, qui était un foyer de musique classique depuis le XVIII^e siècle, Turina, né à Séville, la Mecque des folkloristes.

Avec le Ay! Ay! répété du Cantares de Turina, nous sommes dans la vieille tradition du cante jondo de la musique populaire andalouse, le cri du chanteur solitaire, exhalant son tragique sino (destin), ce sentiment racial que nous trouvons chez tout Andalou, humble ou puissant. (Résumé). ■

M. Weber - F. Herrera

Bibliographie:

"Histoire universelle de la musique".
"L'Espagne", par Walter Starkie, Editions Edisli, 1958.



Publicité

Ecole de la Guitare

Même sans connaissance du solfège

Pierre Meister

Cours individuels enfants et adultes

Classique, Folklore, Flamenco et Accompagnement

25, avenue Petit-Senn - 1225 Chêne-Bourg

Tél. 079 375 19 36 www.guitaremoi.ch

NIKADECOR

Tapissière courtepointrière

Katarina Rimac Bozic

Réfection de sièges

Confection de housses, rideaux, etc.

Rue Peillonnex 3
Chêne-Bourg

022 349 36 06
079 774 25 64

Arte Musica au Bouthan



Jeudi 5 avril. A peine arrivé au Bhoutan, Arte Musica improvise un mini-concert sur l'aéroport de Paro.

Début avril, le chœur Arte Musica a effectué une tournée extraordinaire au Bhoutan. Cette occasion unique de présenter la musique européenne à une population de culture bouddhiste était un véritable défi. Deux mondes, deux cultures millénaires qui se sont développées parallèlement durant des siècles

se sont rencontrées grâce à cette initiative aventureuse.

Le Bhoutan est un royaume de l'Himalaya qui ne s'est ouvert au tourisme et à l'Occident que depuis quelques décennies. Une ouverture prudente dans la mesure où il entend garder ses propres valeurs culturelles et religieuses. Cette attitude qui l'ho-

nore s'est illustrée par la création d'un concept de développement original qui semble appelé à faire école: le bonheur national brut.

Arte Musica a donné quatre concerts dans trois des plus importantes villes du pays: Punakha, Paro et Thimphu, devant un public varié et souvent très jeune. C'était généralement une première pour des Bhoutanais pas vraiment habitués à la musique occidentale. Un vrai défi pour le chœur de Thônex: comment faire apprécier des airs de Fauré, Poulenc ou Bizet à des jeunes aux références culturelles tellement différentes de l'Europe?

Donnés dans des conditions variées, les concerts ont rencontré un succès divers ; deux d'entre eux ont suscité une attention remarquable et même, parfois, un véritable enthousiasme. Il était pour le moins inhabituel d'écouter un chœur chanter le requiem de Fauré devant un grand mandala représentant une image de Bouddha! Et pourtant, ce choc culturel a engendré des moments intenses. Quelle belle expérience que de voir une salle comble, à Paro le 10 avril, applaudir debout 90 choristes et musiciens au terme de leur interprétation de Carmen!

Plusieurs concerts ont alterné avec des prestations musicales et chorégraphiques bhoutanaises, donnant à la soirée une atmosphère d'échanges qui mettaient en relief les richesses et la variété d'expressions

d'une même humanité. Des rencontres interculturelles mémorables qui ont certainement semé des graines qui pourraient un jour éclore en manifestations artistiques profitables aux échanges pacifiques entre les peuples.

Bravo aux choristes d'Arte Musica, aux musiciens et aux solistes (Anna Farelle, Annamaria Favre et Alexandre Diakoff) qui les avaient rejoints pour relever cet aventureux défi. Bravo surtout à Jean-Marc Aeschimann, qui a dirigé son chœur avec brio et su attirer le public bhoutanais dans des œuvres certes européennes mais patrimoine de toute l'humanité.

Cette tournée a aussi été l'occasion, bien sûr, de visiter ce pays magnifique qu'est le Bhoutan. Fertement ancré dans ses traditions et son identité nationale, il offre aux yeux occidentaux une voie de développement très original. Ses multiples temples et monastères bouddhistes sont des lieux de culture et de foi dont l'architecture ravit les yeux. Certains sont érigés en des lieux retirés et difficiles d'accès tel que le Tatskang ("repaire du tigre") qui est accroché au flanc d'une falaise vertigineuse. Son origine remonte à l'origine du bouddhisme bhoutanais, qui a été introduit au 8^e siècle dans le pays. Il y a étendu des racines désormais profondément ancrées, que les Bhoutanais entendent maintenir, certainement au bénéfice de toute l'humanité.

Alain Dupraz

En avant la musique!

Tout près de chez vous... La Lyre !



La Lyre de Chêne-Bougeries, c'est non seulement une harmonie, mais aussi une école de musique. Jeunes et moins jeunes s'y côtoient et partagent leur amour de la musique. Aujourd'hui faisons connaissance avec Francesco Grassini... son directeur! D'origine italienne, il a le tempo et le caractère méditerranéens ainsi qu'un sourire charmeur qui ne laisse aucun musicien indifférent!

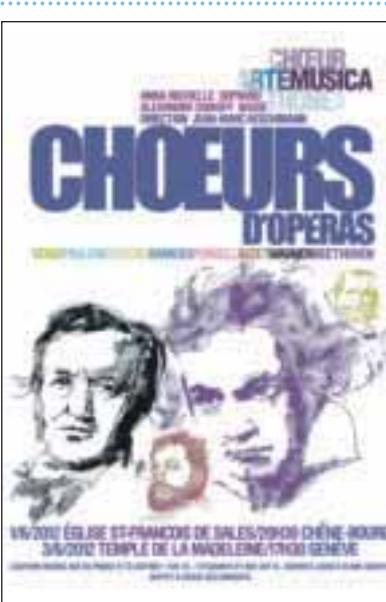
lement une c o m p o - sante essentielle de la vie locale de nos communes chê- n o i s e s . Elle est sollicitée pour des cérémonies municipales, des



concerts, des promotions, etc..., jouant ainsi parfaitement son rôle d'intégration et de création de liens intergénérationnels. Cohésion, épaulement, fierté, et une bonne dose d'humour... sont au cœur de notre harmonie. Je me réjouis de vous y retrouver!

Francesco Grassini

Si vous souhaitez rejoindre La Lyre (même si vous avez laissé votre instrument dans l'armoire depuis des années!) ou son école de musique, ou simplement avoir de plus amples renseignements: Frédéric Guéniat (president@lyrecb.ch, 078 823 11 26). Répétitions: mardi de 19 h 45 à 21 h 30 à l'école du Belvédère (www.lyrecb.ch).



Le Chœur Arte Musica-Thônex a choisi cette saison d'exécuter un programme inédit: des grands choeurs d'opéras célèbres. Nous chanterons de joyeuses fêtes bucoliques, les jeux de séduction de Carmen, les hymnes de louanges des pèlerins de Tannhäuser. Avec les exilés et les opprimés de Verdi nous pleurerons la patrie perdue. Nous accompagnerons avec émotion les suppliées de la Révolution et saurons bercer l'enfant qui attend le retour de son père. Un itinéraire à travers les sentiments humains.

Evelyne Hafner, présidente

Vendredi 1^{er} juin 2012 à 20 h 30

Eglise Saint-François de Sales - Chêne-Bourg

Dimanche 3 juin 2012 à 17 h 30

Temple de Saint Gervais - Genève

Billetterie: Service culturel Migros, rue du Prince, Genève, à l'entrée et auprès des Membres du Chœur.

Adultes: CHF 25.- Etudiants/AVS: CHF 15.- Moins de 16 ans: gratuit
www.artemusica.ch

La Pinacothèque des Trois-Chêne vous prête ses tableaux

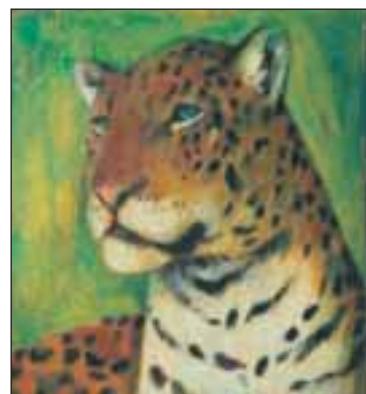
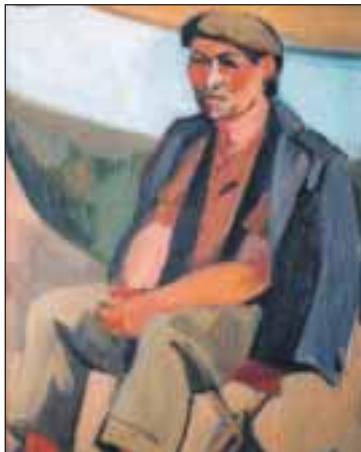
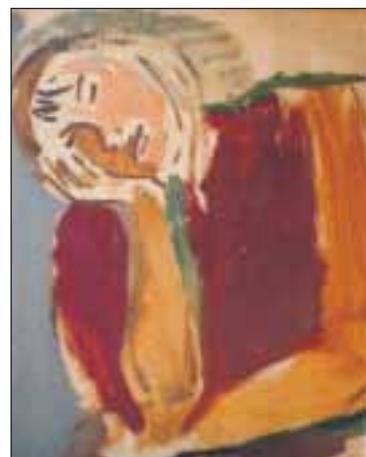
Samedi 2 juin, de 14 h. à 18 h., sur la galerie de la Maison des Quartiers de Thônex, l'association Pinacothèque des 3-Chêne organise une exposition de prêt de tableaux, dans le cadre de la fête de la Maison des Quartiers.

Si vous souhaitez emprunter une peinture pour décorer votre intérieur, venez choisir l'œuvre qui vous plaira le plus lors de notre exposition. Le prêt pour une année est de CHF 150.- aux non membres, CHF 100.- pour les membres.

Pour cela, il vous faut venir sur place muni d'une pièce d'identité,

remplir nos formulaires de prêt (et d'adhésion si vous le souhaitez), et vous acquitter du montant correspondant.

Vous pourrez ainsi repartir avec l'œuvre de votre choix.



L'Association Nour organise une

Soirée de soutien vendredi 18 mai 2012

A partir de 21h

**Avec le chanteur
Cheb Khalass**



Cheb Khalass



Cheb Kader

**et le groupe
Sables d'Or**

Billets en vente dès maintenant au
079 658 33 91

Salle communale Point favre



Avenue F. A. Girson 6 1225 Chêne-Bourg

Publicité

**PETIT EXPOSE SUR
« LES BIENFAITS DE
L'APPRENTISSAGE PRECOCE DE
LA MUSIQUE ET DES LANGUES
(ENFANTS de 0 à 6 ANS) »**



chez les enfants, l'initiation simultanée aux bases de la musique et d'une langue favorisent l'apprentissage de l'une et de l'autre.

Ecole de Grange-Canal, route de Chêne 78, Salle 4, au 1^{er} étage
En français : le jeudi 24 mai : 11h00 à 11h45

En anglais : le mercredi 23 mai : de 19h00 à 19h45

par Gloria FLOREEN, responsable de « musicenanglais.net ».

Entrée libre : réservé au public par e-mail ou par sms jusqu'à 12h le jour même.
(N.B. : Les chaussures de rue ne sont pas admises dans la salle.)

Cours de musique en anglais ou en français ou bilingues,
pour enfants de 0 à 6 ans

**UN COURS D'ESSAI GRATUIT EST POSSIBLE CE PRINTEMPS, QUI PEUT ETRE COMPLETE PAR
UN CYCLE DE COURS JUSQU'A FIN MAI**

**2012 – 2013 : COURS ET INSCRIPTIONS A L'ECOLE DE GRANGE-CANAL
78, ROUTE DE CHÊNE (TRAM 12, ARRET : « GRANGE-CANAL »)**

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS SUR PLACE (lun-ven) : 21 mai au 1^{er} juin,
SAUF LE LUNDI 28 MAI (PENTECÔTE), de 14h00 à 18h30**

**APRES CES DATES, INSCRIPTIONS POSSIBLES PAR COURRIER.
POUR TOUT RENSEIGNEMENT, VOIR LE SITE INTERNET :**

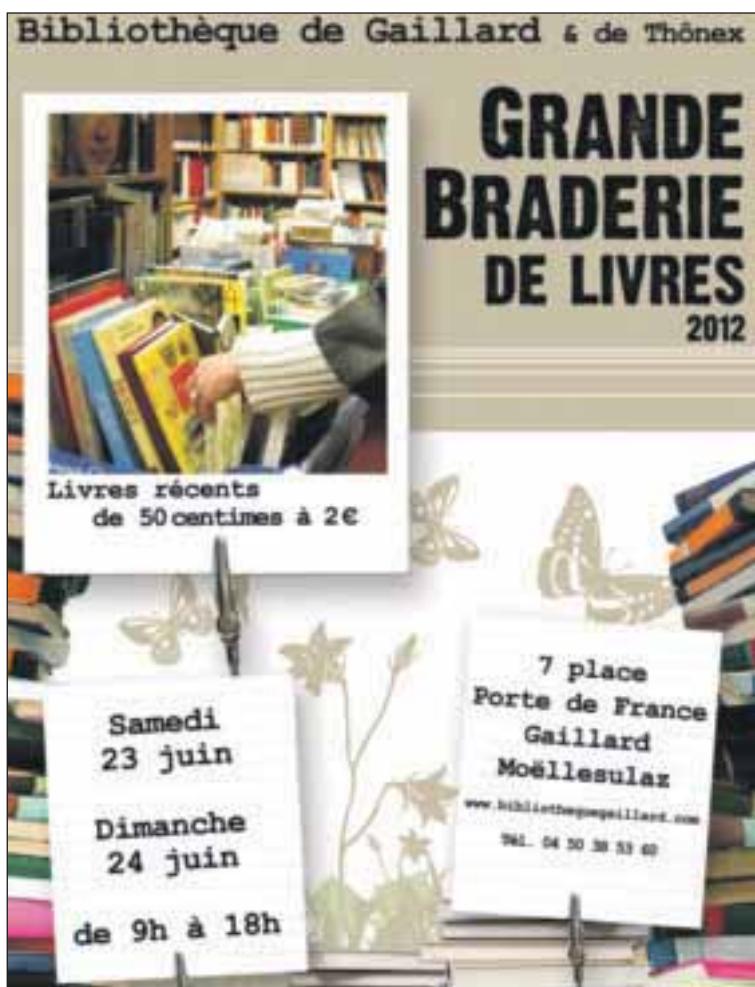
<http://musicenanglais.net>



ou contacter la
professeure :

glureen@gmail.com

078 940 89 23



Publicité

L'ENCRE ET LA PLUME

Ecrivain public | Travaux d'écritures

Anne-Catherine Armbruster

5, rue Jean Pelletier – 1225 Chêne-Bourg

Tél. 022 349 26 47

acarmbruster@bluewin.ch / www.lencreetlaplume.ch

L'écrivain public écrit pour et avec autrui tout type de texte à caractère privé, administratif ou professionnel.

La langue est sa matière première et l'écrit la valeur ajoutée qu'il lui impose. Pour cela, il doit bien sûr maîtriser les règles de grammaire, de syntaxe et disposer d'un vocabulaire étendu.

En faisant preuve d'écoute et d'empathie, il est un acteur social qui permet aux individus de répondre à leurs obligations dans une société où l'écrit est omniprésent.

Mon offre de services couvre une palette de compétences sur les savoir-faire suivants:



Saisie, relecture et correction, réécriture, rédaction sites Web. Les petits travaux peuvent être traités par téléphone et mail. Les écrits plus importants nécessitent des entrevues.

N'HÉSITEZ PAS À ME CONTACTER, JE RÉPONDRAI À VOS DEMANDES AVEC GRAND PLAISIR.

Orchestre des Trois-Chêne

Dansez!

Le concert aura lieu le samedi 2 juin à 20 h dans la salle des fêtes de Thônenex. Pour ce programme, l'orchestre vous propose un large panel de musiques invitant à la danse. De la Russie au Mexique, en passant par l'Espagne et la Tchéquie, laissez-vous entraîner vers l'été.

Avec les Zigeunerweisen de Sarasate, nous aurons le plaisir d'accompagner Bianca Mihaïes Favez, premier violon solo de l'orchestre et pour Fanfare for the common man, vous pourrez découvrir les cuivres et percussions dans un classique de leur répertoire.

Programme

Aaron Copland Fanfare for the common man; Pablo de Sarasate Zigeunerweisen (Bianca Mihaïes Favez, violon); Antonín Dvorák Danses Slaves op.46 n° 1; op.72 no 2 et n° 8; Piotr Ilitch Tchaïkovski Panorama et Valse extr. de La Belle au Bois Dormant; Arturo Márquez Danzón n°2

Exposition d'aquarelles de Sandy Zwimpfer



Sandy Zwimpfer, 40 ans, expose une quarantaine d'aquarelles de juin à juillet 2012. Cette habitante de Vandoeuvres (GE) a peint ces œuvres en exclusivité pour l'exposition qui aura lieu au Centre médical de Thônenex. Vous trouverez plus d'informations sur son travail en consultant son site: www.sandysign.ch

Exposition à l'Espace Nouveau Vallon

Du vendredi 1^{er} au dimanche 3 juin 2012

Vernissage le vendredi de 18 h à 21 h – Samedi & Dimanche de 11 h à 19 h

Les artistes:



Qat 2kx

Peinture acrylique, pastels secs et céramiques.

Pour Qat, le monde et l'art manquent de chats. Elle s'emploie donc à mettre plus de chats dans l'art et dans la vie.

www.qat2kx.com

et

Carola Strowik
Aquarelles

Carola Strowik voyage au cœur des fleurs avec ses aquarelles transparentes et délicates.



Des animations musicales sont prévues chaque jour. Renseignements au: 076 217 55 48

Publicité

LEÇONS DE PIANO-SOLFÈGE

Tous âges et tous niveaux
Préparation à la maturité musicale des collèges

Catherine Simon
9, chemin du Saut-du-Loup
1225 Chêne-Bourg

Nouveau n° de tél: 077 415 19 66
e-mail: catsim52@hotmail.com

Fête du Vieux-Chêne, les 15 et 16 juin 2012



Ambiance garantie

Chaque année paire, le Vieux-Chêne proclame l'été en musique. En effet, depuis vingt ans, les artisans et les commerçants prodiguent leur savoir-faire et animent le cœur historique de Chêne-Bourg et de Chêne-Bougeries. Les 15 et 16 juin, la 11^{ème} Fête du Vieux-Chêne sera gaie et colorée! Plus de quarante stands, un choix musical riche et plein d'animations pour tous les âges.

Une histoire d'amitié

Tout commence en 1992, lorsque deux commerçants, Michel Steffen et Michel Groux, décident de redonner vie au Vieux-Bourg. Un comité est constitué pour organiser la première fête le 5 septembre de la même année. Ses dix membres découvrent ainsi les méandres des requêtes en autorisation et de l'autofinancement, entre autres. La Commune de Chêne-Bourg apporte son soutien. Des quatorze stands, sept sont réservés par le comité. Entre le concours de grimpe sur des caisses de bière, les défilés mode et coiffure et le toilettage de chiens, 120 repas sont servis.

La musique Country entre en scène en 1994. Deux ans plus tard, le vendredi est réservé au Jazz. Il a fallu

un bon bouillon au propre comme au figuré pour qu'en 2000 la fête abandonne l'automne pour la fin du printemps. Au fil des éditions, elle s'étoffe en animations variées. En 2004, la Ville de Chêne-Bougeries rejoint Chêne-Bourg pour encourager la manifestation qui traverse la Seymaz pour s'étendre sur la rue du Vieux-Chêne. Dès 2006, les artisans d'ailleurs sont aussi les bienvenus. Chaque édition de la Fête est synonyme d'enthousiasme et d'amitié partagée avec la population chênoise.

Le programme en bref

Comme d'habitude, c'est en musique que l'Association des artisans, des commerçants et autres métiers du Vieux-Chêne vous accueillera le vendredi 15 juin dès 19 h. Fidèle à la tradition, la soirée sera toujours Jazzy avec l'ensemble "Jazz Boulevard". Sous la tente, la carte proposera de succulentes raclettes, de délicieuses saucisses et un large choix de boissons.

Le samedi 16 juin, les tambours des Aiglons donneront le coup d'envoi de la fête à 11 h précises sur la Place du Gothard. Après une partie officielle prévue à 11 h 30, la musique sera reine. "La Lyre de Chêne-Bougeries" y donnera son concert à 14 h. La place des Trois-Martyrs sera animée par "Les Aiglons", "Les Dek'Onex" et les "Chuchichäschtli". La place du Gothard, quant à elle, accueillera sous sa tente, de 14 h 30 à 18 h, les "Musiciens du Léman", une formation de huit musiciens, incontournable des scènes genevoises et



d'ailleurs. Tout au long de l'après-midi, la rue du Gothard et la rue du Vieux-Chêne seront prises d'assaut par les ensembles musicaux présents. Dès 21 h, sous la tente principale, place au Rock N'Pop, aux variétés et à la danse avec les talentueux musiciens du groupe "Bad Taste!"

Fêtons tous l'arrivée de l'été 2012 dans la bonne humeur et la joie. En famille ou entre amis, un rendez-vous à ne pas manquer!

Beatriz de Candolle
Conseillère administrative
de Chêne-Bourg, membre du Comité
de la Fête du Vieux Bourg



Une journée ensemble à l'écoute... signe vivant de l'œcuménisme!

Est-ce que vous avez déjà entendu des pierres qui parlent? Imaginez que les pierres devant votre maison racontent leur vécu; toutes les questions, l'espoir et le désespoir exprimés à haute voix, la musique et le bruit. Ou les pierres dans la cour de Champ-Dollon... ou dans les chambres de l'Hôpital des Trois-Chêne... ou dans l'entrée de la Marie... ou dans les murs de notre Temple de Chêne? Quelle résonance est-ce que les bâtiments qui nous entourent jour après jour gardent de ce qui se passe en eux?

Les paroisses protestantes et catholiques de la région vous invitent à chercher ensemble une réponse à cette question. Cette recherche se veut bien œcuménique et s'inscrit dans la tradition d'un cheminement qui a

commencé il y a déjà 33 ans: La "Sortie œcuménique de l'Ascension".

Cette fête chrétienne, fête de "l'Ascension du Christ" rappelle 40 jours après le dimanche de Pâques, que Dieu est universel et nulle part fixé sur cette terre – ni dans une seule tradition ou religion ou confession, ni dans un bâtiment, un personnage particulier ou un livre. Le Christ "monte au ciel" ainsi la Bible – écrite longtemps avant la construction des ascenseurs! - raconte avec une illustration mystérieuse ce fait que Dieu ne soit désormais jamais fixé nulle part sur terre. Néanmoins les hommes de toutes les religions ont construit des bâtiments pour se rassembler, pour célébrer, pour méditer, pour accueillir toujours de nouveau une présence divine qui se révèle mais qui garde en

même temps sa liberté de se cacher également. L'homme ne peut pas la commander; il ne s'agit pas d'une mise en scène plus ou moins réussie. La réalité spirituelle s'ouvre à un instant ou pas. Tout ce que nous pouvons faire, c'est d'être disponible pour l'accueillir, d'être à l'écoute. C'est un des fruits les plus sublimes de notre culture occidentale.

C'est la raison pour laquelle nous vous invitons à nous rejoindre ce jour. Allons ensemble à la découverte d'un lieu spirituel, qui depuis mille ans est habité par la prière quotidienne des moines. Pendant un millénaire le chant grégorien des hommes a 'informé' les pierres de leur église chaque jour et nuit, toutes les trois heures, pendant toute la semaine durant toutes les années sans inter-

ruption. Le monastère Notre Dame de Tamié, près d'Albertville ouvre ses portes pour accueillir une cinquantaine de visiteurs de notre région le jeudi 17 mai, jour de l'Ascension.

Venez nous rejoindre! Inscrivez-vous encore la veille (022 776 69 60) ou venez simplement nous rejoindre le matin du jeudi 17 mai à 8 h 45 sur le parking de l'Eglise St-François-de-Sales à Chêne-Bourg (et apportez une contribution pour le repas canadien à midi). Nous allons nous déplacer en voitures privées. Soyez chaleureusement les bienvenus! Nous nous réjouissons de faire votre connaissance et d'être ensemble avec vous à l'écoute!

Pour la paroisse protestante de Chêne, Donata Doerfel, pasteure

L'association Go Sénégal fête ses 10 ans!



qui avait été fondée par une ONG en 1991 pour aider les jeunes venant des villages à suivre l'école primaire. Depuis trois ans le Centre, abandonné, vivait grâce à la volonté de sa responsable. Le manque de matériel scolaire et pédagogique était choquant, mais les élèves qui, après avoir travaillé toute la journée, venaient suivre des cours le soir, montraient beaucoup d'enthousiasme et de courage.

Le premier projet que nous avons soutenu est donc ce Centre: recherche de parrainages, envoi de matériel scolaire et pédagogique, formation permanente des enseignants et campagnes de vaccinations. Aujourd'hui, il fonctionne toujours de manière satisfaisante et s'est adjoint une école de cuisine offrant à bas prix une bonne qualité d'enseignement aux élèves soucieux d'améliorer leur statut socioprofessionnel.

Entre temps, nous avons développé d'autres activités: envoi de deux containers remplis de matériel médical à Saint-Louis et en Casamance, soutien et développement à deux Centres de suivi scolaire et bibliothèque à Saint-Louis, construction d'une école enfantine en Cas-



mance, création de parrainages pour payer l'écolage d'enfants défavorisés, soutien à un projet parascolaire et d'encadrement d'enfants des rues...

Enfin notre partenariat avec l'Association Femme Enfant Environnement nous a permis de travailler avec un partenaire fiable sur place pour le développement des villages de la région de Fatik et la prévention de l'exode rural: construction d'une petite entreprise de retraitement du mil, d'abris en dur pour les banques de céréales, d'une petite boutique vil-

lageoise. En 2010 et 2011 le voyage de deux classes de 9^{ème} du Cycle de Cayla a encore renforcé ces liens.

Pour fêter les dix ans de notre Association, Rosette Poletti nous fait le plaisir de venir nous donner une conférence:

«Savoir identifier et utiliser ses propres ressources»
le mercredi 23 mai 2012 à 20 h au Foyer du Temple de Chêne-Bougeries, 153, rte de Chêne
Réservez déjà cette date! ■

40 ans de l'Ecole du Pont-Bochet

Cette année 2012 l'école du Pont-Bochet / Thônex fête son 40^{ème} anniversaire. C'est en effet en 1972 que sont entrés les premiers élèves dans ce bâtiment tout frais sorti de terre. Pour marquer cet événement, une fête est organisée le vendredi 8 juin sur le terrain de l'école. Tout ancien élève, parent ou collègue est le bienvenu. Voici le programme des réjouissances:
- 18 h 30: prestations des élèves dans

la salle de gymnastique de l'école.
- dès 19 h 30 soirée festive: stands de nourriture et de boissons, jeux pour les enfants, disco.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par mail (dominique.blanc@edu.ge.ch).

Anciens et amis de l'école réservez donc cette date! ■

La direction et l'équipe du Pont-Bochet



Club de Billard de Thônex

Devez membre du Club de Billard des Aînés de Thônex (C.B.A.T.) qui vous offre des conditions idéales:

Les membres disposent d'un local indépendant. Ils peuvent en obtenir la clef d'entrée contre un dépôt remboursable de CHF 50.-, ce qui leur permet d'aller jouer quand ils veulent, durant les 7 jours de la semaine.

Le local est équipé de 2 billards "Toulet" français (3 boules), avec table chauffante.

La finance d'entrée est de CHF 20.-. La cotisation annuelle est de CHF 50.- pendant 5 ans et de CHF 20.- dès la 6^{ème} année.

Une participation journalière de CHF 1.- par joueur est demandée. Les sommes encaissées permettent au club de remplacer les tapis des tables de billard tous les 3 ans.

Le local est non-fumeur.

Les membres reçoivent gratuitement une carte d'autorisation pour le parking du Centre de loisirs.

Pour tous renseignements, le président André Pigny et le secrétaire Jean-Claude Corsini sont à votre disposition tous les mardis et jeudis de 10 h à 11 h au local du club au Centre de loisirs de Thônex. ■

A toutes les personnes qui sont intéressées par le

Jass

Venez rejoindre le groupe des Aîné(e)s
le mardi et /ou le vendredi de 14h à 17h
au Centre de loisirs de Thônex
39 route de Jussy, au sous-sol

Pour tous renseignements,appelez le 022 348 35 30

Un vent nouveau souffle sur les samaritains genevois!



Le premier congrès des samaritains genevois s'est tenu le vendredi 30 mars 2012 à la Salle des fêtes de Thônex. L'occasion de rappeler aux cent cinquante participants – samaritains et invités – le rôle de santé publique tenu par le mouvement samaritain. Et de remercier tout particulièrement nos nouveaux membres d'honneur pour leur engagement.

Le Dr. Marc Niquille, médecin responsable de la Brigade sanitaire cantonale aux Hôpitaux Universitaires de Genève et invité principal du congrès, a rappelé la nécessité de renforcer la connaissance du numéro 144 et des gestes de premiers secours dans la population. Par la diffusion des gestes qui sauvent et la mise à disposition de secouristes, les samaritains améliorent directement le pronostic vital des victimes d'un arrêt cardiaque. Pour la seule année 2011, 6'000 personnes (dont 4'000 employés d'entreprises) ont été formées aux premiers secours par les samaritains genevois.

Les remerciements du président, Mr. Jean-Marc Guinchard, vont également à des personnalités genevoises qui se sont particulièrement engagées pour l'association et qui ont reçu le diplôme de membre d'honneur de l'association lors de cette soirée:

➤ Les Dres. Joëlle Hauser et Sandrine Kranck ont mis leur talent médical à disposition de l'AGSS durant de nombreuses années. Leur effort d'intégration des samaritains genevois parmi les professionnels de l'urgence mérite d'être salué.

➤ Mr. Pierre Maudet est un ancien président des samaritains genevois. Par son sens de l'initiative, durant son mandat de 2002 à 2005, il a su insuffler de nouvelles idées parmi les samaritains.

➤ Mr. Jean-François Duchosal, ancien commandant du Service de sécurité de l'aéroport (SSA) a toujours soutenu les samaritains comme partenaires dans le cadre de ses fonctions. Les membres du groupe Piquet Catastrophe des samaritains ont eu l'occasion de «mouiller la chemise» (... et pas seulement...), au propre comme au figuré, avec l'ancien commandant lors d'interventions nocturnes mémorables.

Entre nominations et remerciements, c'est aussi l'occasion pour



De gauche à droite, Jean-François Duchosal, la Dre Joëlle Hauser, M. Jean-Marc Guinchard, Président de l'AGSS et M. Pierre Maudet.

Mr. Jean-Marc Guinchard de remercier tous les samaritaines et samaritains qui donnent quotidiennement de leur temps. Leur engagement bénévole est un bien social précieux. Certains d'entre eux sont des professionnels de la santé (médecins, infirmiers, ambulanciers).

➤ en matière de service sanitaire, les samaritains ont effectué plus de

10000 heures de présence afin d'assurer la sécurité sanitaire de différentes manifestations genevoises. Durant les plus importantes d'entre elles, les samaritains ont soigné 1'220 patients. 172 ont été vus par un médecin samaritain et 65 cas ont nécessité une évacuation vers un hôpital. Ces chiffres donnent une idée de l'ampleur du service de pré-



Les gestes qui sauvent!

servation des structures hospitalières fournies par les samaritains. Que se passerait-il si les 1'220 patients venaient consulter ensemble aux Urgences des HUG?

➤ les interventions en cas d'événement majeur ont permis de soigner 50 patients en partenariat avec la Brigade sanitaire cantonale. Les samaritains sont un partenaire des professionnels du sauvetage.

➤ les samaritains collaborent également avec le Centre de transfusion sanguine des Hôpitaux Universitaires de Genève. Lors de campagnes de don du sang, ils ont aidé à la récolte de plus de 6'000 poches de sang.

Et l'année 2012 démarre sur les chapeaux de roue avec le lancement des Samas'Kids, sur le modèle des samaritains vaudois. Le but est de sensibiliser des enfants de 5 à 16 ans aux gestes de premiers secours. Les plus âgés ont également l'occasion d'enseigner aux plus jeunes.

Contact: Jean-Marc Guinchard – président - 079 550 16 06 - jean-marc.guinchard@agss.ch



Cirquenchêne, école de cirque pour enfants et jeunes adultes



Fin avril 2012, Cirquenchêne a établi ses "quartiers d'été" à la Gradelle. Le chapiteau rouge est dressé, prêt à accueillir artistes et spectateurs. Les spectacles auront lieu pendant la période du 30 mai au 23 juin 2012.

Depuis le mois de février, les scénarios sont créés par les moniteurs et les élèves, les costumes se préparent, les numéros s'élaborent en grand secret.

Bientôt parents et amis de Cirquenchêne pourront venir applaudir nos jeunes artistes qui exécuteront les spectacles "Le Pays des Merveilles" et "Neige Blanche".

Sur le terrain de la Gradelle, le dimanche 17 juin 2012 aura lieu la journée "Cirquenchêne" pendant laquelle un brunch est prévu le matin. Il sera suivi par diverses manifestations: la venue d'un chanteur, ou d'une chanteuse, d'un spectacle présenté par

le "Groupe spectacles" de Cirquenchêne et leurs professeurs.

Vous pourrez vous promener d'un stand à l'autre, déguster de la pâtisserie, vous rafraîchir à la buvette et profiter des jeux et animations mis à la disposition des visiteurs.

"Cirquenchêne" existe depuis 12 ans. Elle réunit l'Association Cirquenchêne et l'Association d'orthopédie "Enfants-Bonheur" qui permet de venir en aide aux enfants qui ont des problèmes orthopédiques ainsi qu'à leurs familles en participant à l'amélioration du confort des patients hospitalisés.

Du 2 au 27 juillet 2012, Cirquenchêne accueillera une centaine d'enfants pour les stages d'été, stages d'une durée d'une semaine chacun, semaine pendant laquelle les enfants découvriront les disciplines du cirque.

Le dernier week-end du mois le chapiteau sera démonté et transporté dans un hangar où il passera l'hiver. Toute personne bénévole est la bienvenue. Elle peut s'inscrire sur le site internet.

Que se passe-t-il à Cirquenchêne pendant le reste de l'année?

Les cours ont lieu à la salle de gym de l'Ecole de Chêne-Bougeries. Ils débutent la première semaine du mois de septembre.

Durant tout l'automne les élèves



travaillent avec ardeur et au début décembre, lors de la semaine des "Portes ouvertes" ils présentent quelques-uns de leurs numéros. C'est l'occasion pour les familles d'essayer diverses disciplines du cirque, aidées et conseillées par leurs enfants et les professeurs.

Pendant les vacances de février 2012, pour la première fois, Cirquenchêne a organisé une semaine de stages qui s'est déroulée à la salle de gym. Les enfants y ont participé à la demi-journée : les petits le matin et les grands l'après-midi. Parents et enfants ont bien apprécié. Cette expérience sera certainement reconduite en février 2013 !

L'équipe de Cirquenchêne vous dit: «A bientôt» et se réjouit de vous rencontrer sous son chapiteau.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le site Internet: www.cirquenchene.ch

J.Y. Grobety et M. Belli

Grand Rallye

«Un après-midi à Chêne-Bougeries»

Le 23 mai 2012

Parcours gratuit pour tous

Départ entre 14 h et 14 h 30

Devant la salle communale de Chêne-Bougeries,
1, route du Vallon.

Un questionnaire itinérant et un plan de parcours vous seront distribués.
Vous partirez alors de poste en poste:

à la découverte de jeux,
observer le territoire,
résoudre des énigmes,
accomplir des prouesses physiques
etc.

Arrivée vers 16 h

Ludothèque de Chêne Bougeries, 7, avenue des Cavaliers.

Goûter offert sur place.

Animations: concours de KAPLAS, jeux géants, jeux divers.

Venez nombreux en famille, en groupe ou seul(e), l'important c'est de jouer!

En cas de mauvais temps, composer le 1600.

Organisation:

Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bougeries,
Ludothèque de Chêne-Bougeries.

Pétanque de Thônex

Comme chaque année à l'Ascension, la Pétanque de Thônex organise divers concours de pétanque sur les terrains du cycle du Foron, à Thônex. Buvette et restauration sur place. Ci-dessous, les dates de ces joutes.

Jeudi 17 mai: Championnat genevois tête-à-tête toutes catégories.

L'après-midi, Grand Prix de l'Auberge communale de Thônex, en doubles, ouvert à tous.

Vendredi 18 mai, dès 19 h 30, concours populaire en doubles, ouvert à tous. Tous les participants feront 3 parties.

Samedi 19 mai: Coupe genevoise seniors en triplettes et coupe genevoise féminine en doubles.

Dimanche 20 mai: Championnat genevois doubles mixtes dès 9 heures. Pétanque de Thônex

Serge Delez, secrétaire

Critiques littéraires

Une sélection de Liliane Roussy

Romans

Une dangereuse emprise

Araminta Hall

Ed. Belfond 301 p.



Des gens qui se regardent souffler embaucent une jeune baby-sitter pour s'occuper de Betty, cinq ans et de son petit frère qui refuse tout à l'instinct solide, afin

de travailler tranquilles. Il est vrai qu'ils ont des jobs intéressants. Mais la bonne est vraiment bonne, elle fait tout mieux qu'eux, ce qui n'est pas très difficile. Elle met de l'ordre dans leur capharnaüm, prépare de vrais repas, les enfants s'attachent à elle. Cela n'empêche que les parents ne savent pas qui elle est et ne se posent aucune question.

Agatha, la bonne-nounou, réorganise. Entretemps, elle rêve, elle rêve même beaucoup, pour fuir une réalité dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'a pas été rose.

Mais ce livre en pose, lui, des questions, sous prétexte de distraction. Ceux qui se sentent concernés ou qui veulent un peu creuser seront bien inspirés de lire ensuite «Qui garde nos enfants?», une étude sociologique de Caroline Ibos qui vient de paraître chez Flammarion.

Sur les jantes

Thomas McGuane

Ed. Christian Bourgois 485 p.

Sa mère était archi-folle, son père disait oui à tout pour avoir la paix, étonnez-vous après ça que le fils soit

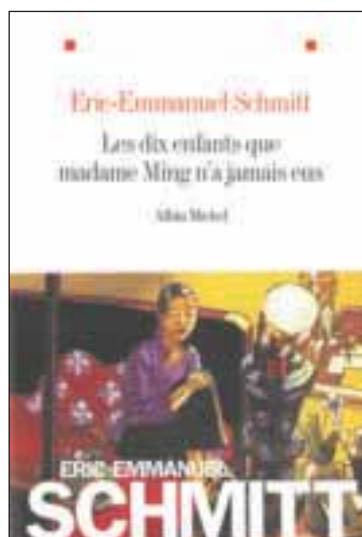


un peu bizarre. Il entretient un sentiment constant de culpabilité mais fait des études pour se distancer de son milieu familial et devient médecin. Il adore secourir autrui et se sentir utile. Mais il aime par-dessus tout sa vieille Oldsmobile, d'où le titre. La vie pourrait aller à peu près bien malgré ses collègues de la clinique qui le regardent de travers à cause d'une vieille histoire dont on le croit coupable ; du coup lui aussi, si une aviatrice ne lui tombait du ciel. Il en devient amoureux, tout prêt à croire n'importe quoi. McGuane est le roi du détail et de la drôlerie qui ne l'empêche pas de voir clair, très très clair. A déguster.

Les dix enfants que Madame Ming n'a jamais eus

Eric-Emmanuel Schmitt

Ed. Albin-Michel 115 p.



Madame Ming est dame pipi au Grand Hôtel de Yunhai et tance un Européen de passage. Il est curieux de tout, pas particulièrement des contrats qu'il vient régulièrement signer, lesquels concernent des jouets qui sont revendus dans nos magasins, mais un milliard de Chinois contre cinq milliards d'étrangers, voilà qui peut être intéressant. Donc, il entame une conversation avec elle. Madame Ming lui parle de ses dix enfants. Plutôt étrange, dans un pays qui a instauré la politique de l'enfant unique depuis belle lurette, un garçon de préférence, afin qu'il puisse prendre soin de ses parents lorsqu'ils seront vieux.

L'Européen n'en croit pas un mot mais elle en parle avec un tel luxe de détails...

Ils finissent par se lier d'amitié. Une histoire passionnante vite lue mais longuement réfléchie.

La vie est brève et le désir sans fin

Patrick Lapeyre

Ed. folio/Gallimard 350 p.



Prix Femina 2010, voici cet ouvrage réédité, ce qui prouverait sa qualité s'il en était besoin. On peut trouver ses personnages antipathiques, Louis Blériot – un descendant du fameux Blériot – qui veut le beurre et l'argent du beurre, le naïf et honnête Murphy, la fantasque Nora, mais on est touché par la profondeur de la réflexion et l'ironie légère qui saupoudre cette histoire qui pourrait être banale. L'écriture est fabuleuse, les dames du Femina avaient vu juste.

Récit

Accoucheuse à Tulkarem – Trente-sept ans dans l'intimité palestinienne

Arlette Monnard-Elhajhasan – Récit présenté par Aline Jacottet

Ed. Labor et Fides



Une femme de chez nous raconte sa vie, aidée en cela par Aline Jacottet.

La narratrice a épousé en 1972 à Londres un médecin palestinien et l'a suivi dans son pays. Elle a quatre enfants que l'on peut voir sur les photos et accouche les femmes du village à tours de bras. Arlette lutte comme elle peut contre les superstitions. Elle aime cette Palestine rurale des années 70, elle aide, soigne, conseille, est le témoin des joies et des peines,

Elle finira par rentrer en Suisse paisiblement épousée.

Un récit sincère, vrai et simple.

Théologie et spiritualité

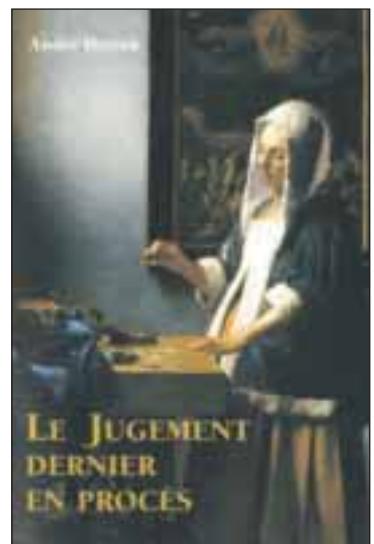
Le Jugement dernier en procès

Itinéraire biblique et rencontre avec quelques artistes

André Herren

Ed. Ouverture 352 p. Nombreuses illustrations

Le Dieu de l'Ancien Testament est de l'avis de beaucoup infréquentable : dur, voire impitoyable, toujours prêt à punir de façon horrible les malheureux pécheurs qui auraient la faiblesse de tomber dans ses pièges. Il n'est que de voir les représentations



horribles de Jérôme Bosch et de ses monstres.

«Le Jugement dernier fait-il encore partie de la bonne nouvelle de l'Évangile?» se demande l'auteur. Ce livre montre combien nous sommes souvent tributaires de l'interprétation des artistes. Examinons «La peseuse de perles» de Vermeer qui donne en effet l'image d'une femme sereine, attentive à son travail, en dépit des interdits religieux quant à l'argent en général. Il y a là de quoi méditer. L'ouvrage est facile à lire et répond aux interrogateurs.

Détail amusant: avant d'entreprendre des études de théologie et d'exercer le ministère pastoral, Monsieur Herren a travaillé dans un laboratoire de chimie.

Un autre métier

Par
Jean Michel Jakowicz

En complétant les 17 mots de six lettres de la grille vous découvrirez dans la colonne jaune un autre métier.

F	L		T	R	I
C	A		C	U	L
A	G		N	C	E
C	A		H	O	T
A	C		U	E	L
O	U		S	I	N
A	V		I	N	E
A	C		E	U	R
F	L		U	V	E
R	E		O	R	D
M	O		A	I	R
B	A		D	I	T
P	O		G	N	E
E	S		R	O	C
O	L		V	E	S
S	C		A	U	X
A	G		E	A	U

Solution à envoyer
à la Rédaction
du Chênois.
Le ou la gagnant(e) recevra un cadeau.

Un passe-temps estival

Solution du N° 488

Réponse: "Planche à voile"

La gagnante est Ana Bela Novais, Chêne-Bourg

Le loisir inconnu

Solution du N° 488

Réponse: "Equitation"

Le gagnant est Michel Duccini, Chêne-Bougeries

Sucré-salé

Pourquoi pas un soufflé, tout gonflé, tout rose?
Pour 4 personnes, il vous faut 1/4 de litre de lait, 2 cuillerées à soupe de farine, 3 œufs, 150 g de jambon, 2 cuillerées à soupe d'huile, 1 cuillerée à soupe de concentré de tomates, 100 g de gruyère râpé.
Préparez une sauce béchamel épaisse, salez, poivrez, laissez tiédir. Ajoutez ensuite les jaunes d'œufs, le concentré de tomates, le fromage râpé et le jambon que vous aurez haché tout fin. Vous devez obtenir une pâte lisse. Battez les blancs en neige et incorporez délicatement à la pâte. En 10 minutes, c'est fait.

Mettez la préparation dans un plat à gratin huilé et faites cuire pendant 40 minutes à four moyen, que vous n'ouvrirez sous aucun prétexte sous peine de voir le soufflé retomber et servez sans attendre.

C'est tout aussi bon sans jambon mais moins joli. Comme entrée ou plat principal avec une salade.

Liliane Roussy

Le métier inconnu

Une fois que vous aurez découvert les 27 mots de cette grille dont la liste vous est donnée ci-dessous par ordre alphabétique, vous pourrez former avec les 13 lettres qui vous resteront le nom d'un métier.

La lecture des noms, dans la grille, peut se faire horizontalement, verticalement ou diagonalement, à l'endroit ou à l'envers.

P	U	É	R	I	C	U	L	T	R	I	C	E
O	I	P	X	H	R	U	E	S	N	A	D	R
G	N	A	T	R	U	E	T	I	N	O	M	T
É	T	H	O	L	O	G	I	S	T	E	Y	A
O	E	R	E	H	C	U	O	B	A	C	S	I
M	R	L	É	R	U	J	L	M	M	L	P	D
È	P	I	L	O	T	E	M	O	N	O	C	É
T	R	B	A	R	M	A	N	O	L	W	L	P
R	È	R	L	É	T	U	D	I	A	N	T	P
E	T	A	C	O	V	A	C	A	D	R	E	S
G	E	I	O	C	O	I	F	F	E	U	R	G
A	T	R	A	D	E	R	U	E	R	V	I	L
M	U	E	E	R	U	E	I	N	É	G	N	I

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Avocat	Économie	Juré	Plombier
Barman	Éthologiste	Libraire	Policier
Boucher	Étudiant	Livreur	Psy
Cadres	Géomètre	Mage	Puéricultrice
Clown	Ingénieur	Moniteur	Taxi
Coiffeur	Interprète	Pédiatre	Trader
Danseur	Juge	Pilote	

Solution à envoyer
à la Rédaction
du Chênois.
Le ou la gagnant(e)
recevra un cadeau.

Sornettes et fariboles

Avez-vous remarqué que les gens payés pour cela font souvent leur travail à contrecœur? Ma dernière expérience fut instructive. J'avais engagé une personne pour ôter la poussière de rayonnages supportant des objets venus de pays variés. Oui, la dingue rapportant du Japon un cendrier d'un kilo et demi, de Chine une série inconsidérée de bols, du Mexique des oiseaux en faïence, du Canada ce que j'avais pu trouver de plus encombrant, c'était moi. Je les entassais joyeusement là où ils se salissaient le plus, d'où la nécessité d'un nettoyage. «Voulez-vous un homme ou une femme?», me demanda le préposé. Je n'avais pas d'opinion mais précisai seulement que c'était pour dépoissier. Ce fut un solide gaillard qui avait «comme un défaut: il était, soit allergique à la poussière, soit pourvu d'une mère qui ne lui avait jamais appris le strict minimum pour devenir un mari convenable. Il se moucha, se remoucha et se moucha encore, je fournissais les mouchoirs et attendais que le temps passe. Jurant comme lui sans doute qu'on ne m'y prendrais plus.

La prochaine fois que cette lubie me viendra, je ferai appel à un homme, une femme ou un Martien, mais à quelqu'un qui ne hait pas carrément le travail que je lui propose.

Et pourquoi pas un échange? Vous êtes incapable de remonter les mailles de votre pull préféré que vous avez bêtement accroché? Qu'à cela ne tienne! Vous échangez cette réparation contre une autre tâche que vous êtes à même d'accomplir. Des paperasses difficiles à remplir contre la plantation des tulipes, tout ce que vous voudrez pour que chacun soit content, mais jamais d'argent.

Ou juste de quoi payer quelqu'un pour coordonner le tout. Pourquoi pas?

L. R.

antenne citoyenne la commune à votre service

accueil • accès internet • formation



**mairie de thônex • les lundis et vendredis de 13h30 à 16h30
antennecitoyenne@thonex.ch • tel.: 022 869 39 70
ch. du bois-des-arts 58 • bus C • arrêt mairie-thônex**